

# *D*iversités et *C*itoyennetés

## *La Lettre de l'IRFAM*

*Institut de Recherche, Formation et Actions sur les Migrations*

N° 22  
II/2010

### *Migrant(e)s âgé(e)s : une ressource intergénérationnelle*

IRFAM-Coordination  
17 Rue Agimont 4000 Liège - Belgique  
T. 04-221 49 89 - F. 04-221 49 87  
[info@irfam.org](mailto:info@irfam.org) - [www.irfam.org](http://www.irfam.org)



*Avec le soutien de la Communauté française de Belgique*

## *Migrant(e)s âgé(e)s : une ressource intergénérationnelle*

- *Editorial*
- *DOSSIER*
  - **Valorisation identitaire et professionnelle des travailleurs migrants âgés en Belgique francophone : une recherche exploratoire**, Altay Manço et Bibiane Bailly
  - **Congo-Santé : une association intergénérationnelle**, Patricia Alen
  - **« A cheval entre la Turquie et la Belgique ... » Témoignages de migrants âgés d'origine turque de Bruxelles**, Gülcan Kara
  - **Exil et vieillesse : les réfugiés âgés en Europe**, Claudio Bolzman et Helena Scott
  - **Partir, revenir, rester : migrants âgés entre souffrance et non-reconnaissance**, Emmanuel Jovelin et Fatima Mezzouj
  - **Vieillesse, migrations et changements culturels**, Mourad Kahloula
- *Collection « Compétences interculturelles »*
- *Présentation de l'IRFAM*

**Chères lectrices, chers lecteurs,**

*« Les migrants vieillissent aussi ... » pour reprendre le titre d'une récente recherche en Belgique francophone ..., et des personnes âgées migrent également !*

Mais dans quelle mesure nos politiques d'accueil, d'intégration et de soin s'en rendent-elles compte ? Dans quelle mesure connaît-on réellement ces populations ? Dans quelle mesure valorise-t-on leurs ressources culturelles et sociales ? Telles sont les questions soulevées dans cette publication.

Le numéro se fait l'écho de travaux plus anciens soutenus, dans notre pays, par la Région wallonne et la Fondation Roi Baudouin, entre autres. Mais aussi dans d'autres pays comme la France, la Suisse, le Luxembourg et le Québec où les rapports entre migrations, marché de l'emploi et vieillissement au sein des communautés immigrées se posent de plus en plus.

Se voulant résolument internationale, la présente livraison de *Diversités et Citoyennetés* comprend une réflexion de fond sur vieillesse et immigrations par **Mourad Kahloula**, professeur de psychologie interculturelle à l'université d'Oran en Algérie. Les autres contributions sont proposées en guise d'exemples d'observations empiriques et d'analyses récentes dans ce domaine.

L'IRFAM a ainsi réalisé, sous la plume de **Altay Manço** et de **Bibiane Baily**, une analyse sur les rapports entre l'immigration, le travail, le co-développement et le vieillissement en Belgique francophone. Cette recherche exploratoire tente de réaliser le portrait socio-économique de personnes immigrantes âgées de 45 à 64 ans, dans une perspective d'aide à l'emploi. Ce travail interroge également les réflexions économiques autour des moyens visant à augmenter le taux d'activité de la population vieillissante. Cette recherche comporte une recension de travaux sur ce sujet et une suite d'interviews auprès d'acteurs locaux à Bruxelles. Réalisée dans un cadre comparatif avec la France, la Suisse et le Québec, la recherche sert à étayer un travail d'information d'intervenants sociaux, de décideurs politiques et d'acteurs associatifs. Si la focalisation reste attachée aux notions d'emploi, de santé au travail, de maintien en activité, etc., voire aux questions d'accès à la pension, le concept de la

valorisation sociale des personnes âgées issues de l'immigration à travers des réseaux bénévoles d'entraide et de solidarité internationale reste également posé.

Une autre contribution belge, de **Gülcan Kara**, travailleuse sociale à Bruxelles et licenciée en sciences de la famille, combine et analyse les témoignages de plusieurs personnes âgées d'origine turque de Bruxelles. L'observation porte sur leurs rapports au travail, à la pension, à la santé, au retour au pays d'origine, etc. L'objectif de cette recherche est de recueillir et de présenter le vécu des migrants d'origine turque de plus de 55 ans en matière d'emploi, mais aussi de santé, du lien au pays d'accueil, ... Sur base d'un questionnaire semi-directif, l'auteure a effectué des entretiens approfondies avec six migrants, dont trois femmes et trois hommes.

**Claudio Bolzman** et **Helena Scott** remarquent que les recherches sur les personnes âgées commencent à se développer et à fournir des informations sur ces populations, tel n'est pas pourtant le cas de la recherche sur les exilés âgés. Ces auteurs proposent d'approcher les problématiques vécues par ces exilés pour mieux connaître leurs expériences passées et les soutenir dans leur travail de mémoire. Il s'agit d'une tâche qui est non seulement utile pour la qualité de vie et le bien-être des exilés âgés, mais aussi pour mieux aider les sociétés d'accueil à répondre de manière pertinente aux besoins des victimes des migrations forcées.

*« Partir, revenir, rester : migrants âgés entre souffrance et non-reconnaissance »* est le titre de la contribution de **Emmanuel Jovelin** et **Fatima Mezzouj**. Ils montrent que le destin du groupe des migrants maghrébins âgés est déterminé par plusieurs logiques dont la plus importante est économique. Cette immigration est caractérisée par des allers et retours ininterrompus entre pays d'origine et d'accueil, vécus comme l'expiation du déracinement ... Elle appelle un accompagnement social efficace prenant en compte la spécificité de cette population qui ne demande qu'à vivre sereinement le repos mérité après des années de dur labeur.

**IRFAM**

## Dossier

# *Migrant(e)s âgé(e)s : une ressource intergénérationnelle*

### **Valorisation identitaire et professionnelle des travailleurs migrants âgés en Belgique francophone : une recherche exploratoire<sup>1</sup>**

Altay Manço et Bibiane Baily, IRFAM



Les thèmes du vieillissement et de l'immigration sont des problématiques de recherche très en vogue actuellement, et ce, qu'elles soient étudiées de manière indépendante ou conjointe.

La présente initiative de l'IRFAM s'inscrit dans une approche centrée sur une problématique spécifique ; elle a pour but d'insérer le thème de l'emploi aux thèmes précédemment cités que sont le vieillissement et l'immigration. En revanche, ces thèmes sont étudiés sous forme d'une triangulation, c'est-à-dire en cherchant les liens qui peuvent exister entre ceux-ci, et non en regardant chaque problématique indépendamment des deux autres. Cette schématisation particulière a l'avantage de simplifier et de clarifier la question de recherche. L'IRFAM mène donc une recherche exploratoire en deux parties. Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux des travaux concernant au moins deux de ces trois thèmes<sup>2</sup>. Dans un second temps, il s'agit de rencontrer des personnes de terrain, des intervenants sociaux, ou autres, dans le but d'approfondir ces thématiques d'après les pratiques du terrain.

<sup>1</sup> Recherche soutenue par la Région wallonne dans le cadre du programme de partenariat Wallonie-Québec 2007-2009.

<sup>2</sup> Cette première partie fut présentée lors du colloque organisé par le Conseil de l'Europe à Bruxelles intitulé « Séminaire sur les politiques et pratiques relatives aux migrants âgés dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » les 2 et 3 mars 2009.

Cette recherche s'inscrit dans un cadre international dont l'impulsion fut donnée par le Québec, ainsi que la Suisse et dont les recherches sur ces thèmes sont beaucoup plus avancées qu'en Belgique. En effet, en Belgique, le travailleur immigré n'a pas été pensé comme un être qui allait rester au-delà de sa carrière. C'est pour cette raison que l'intérêt pour le vieillissement des personnes immigrées fut tardif (e.a. Perrin, 2007).

Notre recherche vise à intégrer le thème de l'emploi au vieillissement et à l'immigration, et ce, pour différentes raisons.

La première est d'ordre socio-économique. En effet, une grande préoccupation concerne le maintien du taux d'emploi du plus grand nombre afin de contribuer à financer les différentes charges sociales (comme les pensions) qui deviennent de plus en plus importantes, et ce, en raison de la pression démographique. Par ailleurs, l'emploi est fortement lié à la problématique de l'immigration, car ces populations présentent des spécificités propres dans ce domaine. En effet, certains secteurs sont d'une part ethnicisés et d'autre part assez peu qualifiés. C'est le cas, par exemple, du secteur du nettoyage dans lequel la population immigrée turque, notamment, est très représentée.

Une deuxième raison réside dans le fait que les immigrés vieillissent aussi au travail. Ces populations présentent des spécificités vis-à-vis de l'emploi, car elles se retrouvent dans des secteurs dont le travail est très pénible ce qui engendre des problèmes de santé. Par ailleurs, en ce qui concerne la retraite, de nombreuses difficultés émergent, car il s'agit pour beaucoup d'entre eux de carrière chaotique (marquée, par exemple, par des périodes d'emploi infra-légal) ou fragmentaire (partagée entre plusieurs pays). L'accès à la pension est ainsi plus difficile dans ces conditions, surtout si les prestations sont effectuées en Belgique et que le pensionné réside le plus clair de son temps dans son pays d'origine.

Une troisième raison d'étudier l'emploi est liée à l'évolution démographique (et avec elle le vieillissement des immigrés) et qui amène de nouvelles questions sociales telles que la gestion de « nouveaux » pensionnés immigrés. Il existe donc une préoccupation importante des acteurs sociaux, qui sont en demande de pistes d'action en provenance du domaine de la recherche.

### **Bilan des recherches en Belgique francophone**

Dans cette partie, il s'agit de dresser un bref aperçu des recherches menées en Belgique francophone sur le thème des migrants âgés.

Afin de réaliser cette revue de la littérature, nous avons tenté de recenser les travaux approchant ces thèmes menés en Belgique francophone par l'intermédiaire de centre de documentations d'associations bruxelloises telles que celui du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle ou celui de l'ASBL Promotion Santé. Nous avons également investigué les bibliothèques universitaires, ainsi qu'au travers de moteurs de recherche sur internet. Afin de récolter d'autres informations, nous avons également prospecté au moyen de courriers électroniques envoyés à une quinzaine de personnes ayant un lien plus ou moins proche avec ces thématiques, demandant ainsi de nous diriger vers des travaux qui avaient été produits auparavant. Malheureusement, cette méthode ne fut pas très concluante et on assiste à une forte redondance d'informations.

Malgré cela, on remarque que les thèmes du vieillissement et de l'immigration ont eu un essor important au début des années 1990. C'est à ce moment-là que l'on s'est rendu compte que les immigrées vieillissaient aussi ! Il s'agissait surtout de monographies sur des communautés particulières et ces études étaient assez généralistes. Le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) a consacré en 1991, un numéro spécial de son *Agenda interculturel* à ces thèmes, intitulé « Les Rides de l'immigration ». Bien qu'il y ait eu un certain nombre de publications sur le sujet par après, c'est en 2006 que Perrin a mené une étude de synthèse sur le vieillissement des personnes immigrées en Wallonie. D'après elle, cette immigration a toujours été perçue comme provisoire et on s'attendait à ce que les travailleurs immigrés rentrent dans leur pays d'origine (vision partagée par les immigrés eux-mêmes). L'absence de politique d'intégration réfléchie est peut-être une des conséquences de cette vision de l'immigration en termes de « temporaire » (Perrin, 2007).

En 2007, Moulin, Casman, Carbonnelle et Joly ont mené une recherche commanditée par la Fondation Roi Baudouin à propos du vieillissement des personnes immigrées. Plus particulièrement, il s'agissait de montrer les enjeux liés à ces personnes concernant notamment les structures d'accueil, la protection sociale et les soins de santé. Les auteurs insistent par ailleurs sur la grande hétérogénéité des profils et sur la nécessité de ne pas tomber dans le misérabilisme dans l'approche de ces populations.

Jusqu'alors, les recherches avaient une visée assez généraliste du vieillissement dans les populations allochtones. En revanche, on est passé de monographies s'intéressant à des communautés particulières à des recherches incluant

diverses populations immigrées (même si la plupart s'intéresse à la population maghrébine et turque, et dans une moindre mesure à la population subsaharienne).

Perrin en collaboration avec les Centres Régionaux pour l'Intégration de Wallonie a conduit une recherche dont l'approche était plus pratique. Elle avait pour but d'investiguer la relation entre les personnes âgées immigrées et les institutions de soins, et plus spécifiquement, l'analyse des besoins et des attentes et pourquoi ces personnes ne font pas appel à ces institutions.

Enfin, on constate que l'approche devient moins généraliste dans la littérature et se centre sur des aspects plus particuliers. Bien souvent, il s'agit d'initiatives ponctuelles. Par exemple, l'ASBL Question Santé s'est intéressée à la question de la mort pour les migrants âgés ou encore à l'interculturalité de la vision du vieillissement. D'autres aspects tels que le logement ou la mixité des quartiers ont été également abordés. La recherche de l'IRFAM s'inscrit dans cette approche puisqu'elle aborde l'emploi en regard du vieillissement et de l'immigration.

Certes, la recherche s'est intéressée au vieillissement des migrants, mais des données statistiques étayent également cette tendance (Loriaux, 2007). Alors qu'en 1930, les hommes migrants adultes étaient surreprésentés, en 1970, ce sont les jeunes qui représentent une grande part de cette population et une plus grande parité des femmes s'installe. A cette époque, très peu de personnes âgées migrantes sont présentes en Belgique. La tendance s'est radicalement inversée en 2003 ; en effet, les pyramides des âges des populations belges et étrangères se sont rapprochées et l'on remarque qu'il y a un vieillissement général et que les personnes âgées immigrées sont beaucoup plus présentes. En outre, la tranche des moins de 15 ans diminue fortement. Pour expliquer ce phénomène de vieillissement, on peut avancer plusieurs raisons. La première concerne bien évidemment les immigrés de la première génération qui sont restés en Belgique, mais il existe aussi des personnes âgées qui ont immigré tardivement dans le cadre du regroupement familial des ascendants. En Belgique, on note des différences entre les régions ; la Région de Bruxelles-Capitale est celle dont la tendance au vieillissement est la moins marquée, comparé à la Région Wallonne marquée par un fort vieillissement des populations d'immigration italienne, notamment.

Par ailleurs, ce qui ressort des travaux concernant le vieillissement et l'immigration est la problématique spécifique des femmes immigrées. En effet, les femmes vieillissantes aujourd'hui appartiennent, pour la plupart d'entre elles, à la première génération d'immigrés. Elles sont arrivées en Belgique dans le cadre du regroupement familial, puisqu'elles ont rejoint leur mari venu plus tôt pour travailler. Elles n'ont donc pas choisi d'immigrer, elles-mêmes n'avaient pas forcément un projet migratoire. Et lorsqu'elles sont arrivées, elles sont restées cantonnées dans un rôle traditionnel qui implique qu'elles restent au foyer. La problématique de l'isolement est plus prononcée puisqu'elles ont eu moins de contacts sociaux et surtout elles n'ont pas appris la langue, ce qui est handicapant. Alors que dans le pays d'origine, ces femmes âgées acquièrent un statut valorisant, elles servent de référence, ici, elles perdent ce pouvoir qui leur est conféré. Du fait qu'elles n'ont pas (ou très peu) travaillé, elles ont des revenus assez faibles et dépendent généralement de la pension de leur mari. Comme le soulignent Moulin et al (2007), une problématique importante est la question de la répudiation qui n'est pas reconnue en Belgique et qui mène à des situations où la femme n'est plus soutenue financièrement par son mari, mais n'est pas reconnue non plus comme isolée par l'administration belge, puisqu'elle est toujours mariée ...

### **Elargissement des concepts**

Notre objectif était de recenser les travaux approchant les trois faces du triangle migration-vieillessement-emploi, mais force est de constater que ceux-ci s'intéressent surtout aux deux faces qui sont le vieillissement et l'immigration, et dans la plupart des cas, dans une optique de retraite. Par ailleurs, la recherche se concentre surtout sur une certaine immigration extra-européenne (maghrébine et turque). Il faut remarquer également qu'aucune étude, à notre connaissance, ne s'est intéressée à la population asiatique vieillissante pourtant assez présente en Belgique.

Etant donné que l'emploi est très peu présent dans la recherche sur le vieillissement et l'immigration, mais qu'il nous paraît important de l'intégrer dans ces thématiques, nous proposons deux types d'élargissement afin de mieux cerner les enjeux de ces problématiques.

Le premier élargissement concerne *l'âge*. En effet, la plupart des recherches ne s'intéressent aux migrants âgés qu'au moment de leur retraite ou encore au moment d'un éventuel placement en institution. Or, il nous semble pertinent de s'intéresser au vieillissement à partir de l'âge de 45 ans.

Le vieillissement, en tant que phénomène biologique, est consubstantiel à la vie, et commence bien avant l'âge de la retraite. Tout particulièrement dans le contexte professionnel, où le taux d'emploi des plus de 45 ans est très bas, nous devons nous intéresser aux étapes avant-coureurs du retrait de la vie active. Etant donné que la pénibilité des

emplois occupés par les personnes immigrées est élevée, il est fort probable que des problèmes de santé surviennent dès 45 ans. Cela nous amène à réfléchir plutôt en termes de prévention. Il s'agirait donc d'une gestion des carrières, mais avec l'intention de la gérer pour les niveaux les plus bas de qualification et non uniquement pour les fonctions de cadre. En effet, la prévention améliorerait la qualité de vie au travail qui est assez mauvaise au sein des populations immigrées. A titre d'exemple, notons que la population turque est très touchée par les maladies professionnelles et les handicaps dus à la grande pénibilité des emplois (Manço, 2000).

Le second élargissement concerne le concept même de *l'emploi*. En effet, il existe différentes formes de travail et notamment le travail illégal qui est une forme de travail assez répandue notamment parmi les personnes immigrées. Ce type de travail se retrouve également dans des secteurs d'emplois assez pénibles, ce qui engendre un travail usant et des préoccupations de santé pour ces personnes. De plus, le taux de chômage et d'inoccupation sont très élevés dans les populations immigrées de tous âges.

Une autre forme de travail est le travail non rémunéré, à savoir le travail associatif. Beaucoup de personnes immigrées s'y investissent. Afin de mieux reconnaître ce type de travail, nous proposons de mieux valoriser l'engagement associatif et d'en favoriser éventuellement la professionnalisation. Notons qu'en Région Wallonne, notamment, il existe des subsides pour les emplois au sein du tissu associatif. Bien que certaines personnes désirent être reconnues en tant qu'acteurs associatifs, d'autres préfèrent être pensionnées tout en restant bénévoles dans les associations. Toujours dans le cadre du travail non rémunéré, il faut également prendre en compte le travail des grands-mères qui s'occupent énormément de la famille, mais également le travail chez les commerçants (par exemple, dans les épiceries) dans lequel la famille joue un grand rôle. Grâce à ce type de travail, des jeunes s'investissent, ce qui a un effet d'insertion et de structuration psychologique, favorisant la transmission intergénérationnelle.

Si le travail est certes important au point de vue économique, il permet également d'avoir une identité sociale positive par rapport à soi, mais aussi par rapport aux autres. Il est donc important de valoriser les stratégies visant à améliorer le travail ou l'engagement social.

Concomitant à cela, une problématique émerge concernant de nombreuses personnes originaires d'Afrique subsaharienne (mais pas seulement) qui sont hautement qualifiées et relativement âgées, mais qui ne trouvent pas d'emploi à la hauteur de leur diplôme ou de leur expérience professionnelle précédente. D'ailleurs, l'action VITAR, avait pour objectif d'expérimenter des nouvelles pratiques professionnelles de valorisation identitaire, de transfert de compétences et d'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi originaires d'Afrique subsaharienne soumis à des discriminations importantes. Malgré leurs niveaux de qualification souvent élevés, la moyenne d'âge des personnes participantes était de 42 ans.

A travers ce projet, il est question de souligner l'importance d'une insertion *sociale* pour certains participants à l'action. Ces stagiaires étaient plutôt à la recherche d'une reconnaissance sociale que professionnelle. Par exemple, des personnes relativement âgées rencontrées dans l'échantillon des stagiaires se sont orientées vers des postes honorifiques et bénévoles dans l'associatif, l'action sociopolitique, l'action citoyenne, ... tout en tentant de faire aboutir leurs complexes dossiers d'admission à la retraite (Manço, 2008).

Au-delà de la non-reconnaissance des diplômes qui est assez handicapante, c'est également l'expérience qui n'est pas reconnue à sa juste valeur. Pourtant, pour certaines personnes, il s'agit d'expériences de direction ou de cadre. Or, quand elles sont confrontées à des emplois ne valorisant pas leur expérience ou leur diplôme, des problématiques psychologiques telles qu'un choc, une perte d'estime de soi, voire de la dépression, apparaissent. Il est donc important de donner une place à cette expérience professionnelle, par exemple, en organisant des formations adaptées qui visent à aider ces personnes à obtenir un statut d'indépendant. Ces formations pourraient même se donner, le cas échéant, dans la langue du pays d'origine comme c'est déjà le cas en Flandre vis-à-vis des publics originaires de l'est de l'Europe.

### **Ressources spécifiques des migrants âgés : hypothèses ...**

La recherche menée par l'IRFAM a comme principe de valoriser les ressources que les migrants âgés possèdent et notamment au niveau de l'emploi. Ces ressources sont de différentes natures.

Les ressources les plus évidentes concernent les compétences interculturelles que les personnes migrantes âgées peuvent avoir de par leur parcours migratoire. En effet, arriver dans un pays qui n'est pas le sien demande d'avoir ou d'acquérir une certaine capacité d'adaptation et de souplesse vis-à-vis de l'environnement. Bien que la langue soit

souvent perçue comme un problème, pour ceux qui sont bilingues, cela représente une ressource très importante pour eux-mêmes et pour la société.

Les personnes immigrées sont nombreuses à faire partie d'associations communautaires. Cela implique qu'il existe des réseaux à mobiliser. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes qui sont plus âgées et qui sont plus intégrées dans ces réseaux.

Dans le cas de certaines personnes d'origine étrangère, elles ont un pouvoir économique et moral. Il est indéniable qu'un certain nombre de personnes arrivées à la retraite possèdent un capital qui peut être investi dans le logement ou encore dans un commerce. Ces personnes ont potentiellement plus accès aux crédits que les jeunes. Des différences apparaissent cependant au niveau de l'origine des personnes. En effet, les personnes de la deuxième génération de l'immigration maghrébine, par exemple, ont sans doute un pouvoir économique plus faible que celle de la première génération ayant eu une carrière ouvrière complète, tandis que chez les personnes originaires d'Afrique subsaharienne, ce serait peut-être l'inverse, car la plupart des doyens de l'immigration subsaharienne ne peuvent faire montre d'une carrière professionnelle en Europe.

Quant au pouvoir moral, celui-ci concerne tout particulièrement l'expérience de vie qui n'a pas toujours été facile et jalonnée de nombreux obstacles. Cela concerne bien entendu l'expérience professionnelle riche d'enseignements. On pourrait, dès lors, solliciter ce pouvoir moral afin qu'ils deviennent des accompagnateurs de jeunes et ainsi renforcer les liens intergénérationnels dans les communautés immigrées (mais pas seulement). Les migrants âgés sont, dans cette optique, valorisés en tant qu'agents de transferts intergénérationnels et aussi internationaux.

Les migrants âgés ont également l'avantage d'avoir une liberté de mouvement. Certains, en plus d'avoir la double citoyenneté, possèdent une résidence dans les deux pays. Cette liberté de mouvement provient du fait que leurs enfants sont grands et qu'ils ne sont plus actifs, car (pré-)pensionnés. Il en résulte que ces personnes sont des sujets transnationaux qui pour certains vivent 6 mois dans le pays d'origine et 6 mois dans le pays d'accueil. Ces mouvements circulaires amènent des possibilités d'activités économiques. Par exemple, répondre aux besoins de déplacement, de sécurité, d'assurance, de santé, etc. de ce public représente indéniablement un marché émergent. Cette liberté de mouvement permet également au public migrant âgé - dans le cas où les ressources matérielles sont suffisantes - d'investir dans le pays d'origine grâce à la création d'entreprise, d'y produire de l'emploi pour de jeunes générations. Il s'agit donc des relations de *co-développement*. On se situerait alors non plus dans le mythe du retour, mais plutôt dans un retour perpétuel grâce à cette liberté de mouvement. Il serait intéressant d'étudier de manière empirique les discours et les actes de notre public cible sur la volonté de s'investir dans le pays d'origine.

L'objectif du co-développement est de développer les ressources sociales des migrants à travers des initiatives qui permettent à la société du pays d'origine de se développer au moyen, par exemple, de création de petites et moyennes entreprises, ou par la formation professionnelle des jeunes. Il s'agit d'investissements financiers ou autres dans le pays d'origine des migrants. Il semble probable que ce sont les migrants plus âgés qui soient concernés par le co-développement étant donné qu'ils possèdent plus de ressources économiques ou d'expériences. A titre d'exemple, une expérience de co-développement a été réalisée à Nador (Maroc) en collaboration avec l'Union Européenne, le gouvernement allemand et la Fondation Hassan II pour les Marocains résidants à l'étranger. Des commerçants marocains d'Allemagne ont ainsi investi dans la création de centre de formation professionnelle et de commerces d'application dans leur région d'origine. Ils y contribuent financièrement et en offrant leurs connaissances artisanales dans leur métier (boulangerie, pâtisserie, etc.).

La question est de savoir comment mobiliser ces ressources et de favoriser le co-développement, également à travers des impulsions à lancer à partir de la Belgique. Selon nous, la réponse est dans la nature même de ces ressources qui sont pour une bonne part « communautaires ». Aussi, ces projets devraient activement inclure les communautés d'origine, les associations créées en faveur du co-développement, etc. Il est donc important de pouvoir identifier les associations regroupant les personnes âgées immigrées, ainsi que les actions qui sont mises en place afin d'encourager le co-développement. Après les avoir identifiés, il est important de les soutenir et de les articuler avec d'autres services, notamment des services publics, et qu'un vrai partenariat se mette en place, par exemple pour certaines communautés, en créant des formations données dans la langue d'origine des participants. Que les personnes âgées puissent s'y reconnaître ...

Il est toutefois important de préciser qu'il s'agit actuellement surtout d'un potentiel qui est décrit et non pas forcément d'une réalité socio-économique répandue sur le terrain. Des recherches plus approfondies devraient mieux décrire ces potentialités et leurs conditions de valorisation, dans le sens du bénéfice des familles et des régions

concernées. Par ailleurs, il est aussi important de garder à l'esprit qu'il existe des différences importantes en matière de potentialités, selon, entre autres :

- le *genre*, car les femmes ont beaucoup moins de moyens économiques, ce qui est en lien avec le statut de mères au foyer de la plupart d'entre elles ;
- les *types d'immigrations* (migration de travail ou d'exil) ;
- les vagues historiques d'immigrations, en lien avec les périodes de plein emploi dont ont bénéficié certains groupes (Italiens, ...) ou non ;
- les *origines*, comme les différences constatées entre les Turcs et les Maghrébins en matière de propension à s'investir sur le marché du travail indépendant ;
- la *situation socio-économique* des pays d'origine, comme certaines régions subsahariennes en guerre qui ne permettent guère d'y investir ni même d'y voyager, ainsi que la situation économique des pays d'accueil.

### **Recommandations en termes de recherches et d'actions**

Il est donc important d'identifier les pratiques d'accès à l'emploi et d'investissements économiques et sociaux qui existent réellement au sein des groupes de migrants âgés. Ainsi, la création d'entreprise ou l'investissement dans des associations représentent-ils une réalité empirique palpable ? Il faut également voir si ces pratiques sont spécifiques aux migrants âgés ou bien si les jeunes tendent vers les mêmes objectifs. En outre, il est important de différencier les pratiques en fonction des différentes communautés immigrées ou groupes sociaux. En effet, il est possible que certains individus de la communauté turque s'investissent dans un type d'actions particulier par rapport à des personnes de la communauté maghrébine ou encore subsaharienne. Quelles sont les clés de répartition des pratiques en la matière ? De plus, il faut pouvoir distinguer quelles pratiques sont utiles et quelles sont celles qui le sont moins. En effet, il est possible que le transfert d'argent, par exemple, même s'il est économiquement utile aux familles, puisse créer une certaine dépendance et inhibe l'émancipation économique propre des personnes restées au pays d'origine. Il faut enfin étudier dans quelle mesure il existe, chez les migrants âgés, une volonté de s'investir dans le tissu associatif et d'éventuellement la comparer à la volonté, des autochtones âgés, d'intégrer le monde associatif.

Un autre aspect concernant le vieillissement et l'immigration est ce que l'on appelle la « migration de confort ». Elle consiste en une migration des personnes pensionnées européennes vers les pays ensoleillés. Cette migration se perçoit beaucoup en Espagne et au Maroc et de plus en plus en Turquie ou en Tunisie, ce qui n'est pas sans poser de problèmes d'intégration et de compréhension mutuelle dans le sens Nord/Sud, cette fois (Servais, 2008) ... Cette dimension nouvelle encore peu connue mérite certainement plus d'attention.

Un des buts globaux de notre recherche qui évalue les liens entre le vieillissement, l'immigration et l'emploi, est de créer le débat à propos de ces liens. Il a été montré que les migrants âgés présentent un grand nombre de potentialités qui leur sont spécifiques. Il nous semble nécessaire de pouvoir les développer avec ces personnes, et d'en extraire des modèles sociaux qui, à terme, pourraient enrichir les modalités d'accueil et de valorisation de la personne âgée en général dans nos sociétés.

### **Les visions à l'épreuve du terrain : exploration empirique**

La seconde partie de la recherche consiste à interroger des témoins privilégiés par rapport aux thématiques du vieillissement, de l'immigration et de l'emploi. A nouveau, il s'agit de rencontrer des personnes approchant l'une ou plusieurs thématiques et par la même, poursuivre l'optique de triangulation et des liens entre ces problématiques. Il s'agissait de pointer la conscience du phénomène de vieillissement des migrants qu'en ont les acteurs de terrain, leur réflexion par rapport à cette problématique, ainsi que d'identifier les actions menées. La plupart des personnes contactées travaillent dans la Région bruxelloise dans laquelle il existe une forte densité de populations immigrées. Six personnes furent interrogées parmi elles : des responsables d'association d'éducation permanente, culturelle, d'insertion socioprofessionnelle, des services publics, etc.

Il ne s'agit pas d'englober et d'être exhaustif vis-à-vis de la pensée de tous les acteurs sociaux, mais de mettre l'accent sur la pratique de certains intervenants sociaux choisis pour leur expérience avec les personnes âgées et/ou immigrées. C'est une approche empirique relativement modeste puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche exploratoire.

Les contacts ont été pris par téléphone, mais les entretiens se sont déroulés en face à face et ont duré environ une heure. Les entretiens n'ont pas été enregistrés ; seules des notes ont été prises. Dans cette partie, il ne s'agit pas de

retranscrire chaque entretien, mais plutôt de synthétiser ce qui a été dit. Par ailleurs, nous nous inscrivons dans une optique qui est celle d'interroger les professionnels du terrain comme cela a été fait dans de nombreuses publications, cependant, il nous semble important que les recherches futures s'intéressent de manière prépondérante aux personnes directement concernées à savoir les personnes âgées issues de l'immigration.

### ***Constat d'un vieillissement des immigrés***

La première problématique qui nous intéresse concerne la conscience du phénomène du vieillissement des migrants. La plupart des répondants ont clairement mis l'accent sur les années 2000 comme le point d'émergence de ce phénomène tant au niveau des recherches (celle de la Fondation Roi Baudouin aurait eu un impact très fort) qu'au niveau de l'accroissement des personnes âgées et plus particulièrement de celles d'origine subsaharienne, arrivées plus tardivement. Bien entendu, à Bruxelles la proportion des jeunes est beaucoup plus importante, mais au sein des familles, le vieillissement est également observé.

### ***Profils***

Avant toute chose, il est important de ne pas généraliser et de garder à l'esprit que chaque personne et chaque parcours sont spécifiques. Les travaux dont nous avons parlé dans la première partie ciblent surtout la population immigrée d'origine maghrébine ou turque. Nous avons donc choisi de nous intéresser à la population d'origine subsaharienne, ainsi qu'aux réfugiés, grands absents de la recherche. Par ailleurs, l'origine des migrants et le contexte dans lequel a lieu l'immigration jouent un rôle important dans les différentes problématiques.

### ***Difficultés***

Il est indéniable que les migrants âgés ont certaines difficultés propres à leur parcours migratoire. D'après la plupart des personnes interrogées, la langue est souvent citée comme un obstacle à leur épanouissement, mais aussi la différence culturelle dans la perception de la personne âgée qui dans les cultures d'origine est prise en charge par la famille. Concomitant à cela, le modèle occidental de la famille nucléaire provoque chez certaines familles une difficulté à prendre en charge la personne âgée, qui elle-même n'accepte pas cette situation. Par ailleurs, il devient difficile de s'occuper des plus âgés, car les conditions socio-économiques induisent que la femme doit travailler et ne peut s'occuper des plus vieux. Pour les primo-arrivants âgés, il est assez difficile de s'adapter à de nouvelles coutumes. L'identification à deux pays dont parfois les perceptions des personnes âgées sont contradictoires peut générer une angoisse vis-à-vis du vieillissement.

### ***Ressources***

Pour revenir à l'optique positive de la recherche, les migrants âgés possèdent de nombreuses ressources. Soulignons d'emblée que ces ressources dépendent du contexte et du moment de la migration. En ce qui concerne les Maghrébins et les Turcs de la première génération, les personnes interrogées mettent l'accent sur les capacités d'adaptation dont elles ont dû faire preuve et qui leur permettent d'avoir une souplesse plus importante. Etant donné que le contexte migratoire dans lequel elles sont venues impliquait une demande du pays d'accueil, ainsi qu'une situation de plein emploi, leur santé mentale est probablement meilleure que celles des primo-arrivants récents. Dans le cas de l'insertion socioprofessionnelle, les plus âgés comparés aux plus jeunes n'ont pas de problèmes d'assuétudes.

Par ailleurs, les migrants âgés font partie de nombreux réseaux, ce qui leur permet d'être moins isolés par rapport aux personnes âgées belges. Ceci doit tout de même être nuancé en regard des personnes âgées migrantes dont les membres de la famille travaillent ou qui vivent à la campagne ; elles peuvent donc être isolées également ; c'est d'ailleurs davantage le cas chez les personnes d'origine subsaharienne arrivées plus tardivement et dans le cadre d'un regroupement familial.

Dans la première partie nous avons émis l'hypothèse de ressources économiques et selon les personnes interrogées, cela se vérifie puisque les immigrés de la première génération ont fait leur carrière en Belgique, elles ont droit à la pension, cela leur confère donc un pouvoir économique, ce qui ouvre la voie à un marché de biens et de services destinés aux personnes âgées. Leur liberté de mouvement fut également citée, ce qui crée des transferts financiers non négligeables et peut aboutir à des relations de co-développement.

On remarque que les ressources que nous avons exposées dans la première partie sont globalement partagées par les intervenants sociaux.

Toujours dans l'optique du vieillissement, de l'immigration et de l'emploi, il existe également la problématique des nombreuses travailleuses (car ce sont en majorité des femmes) d'origine africaine dans le secteur gériatrique. Les

personnes interrogées soulignent une certaine « compétence culturelle » spécifique à ces personnes, « puisque dans leur culture, la personne âgée est valorisée », ce qui permet de favoriser davantage les relations humaines au sein d'un secteur très souvent critiqué de ce point de vue là.

Un autre point cité comme ressource est celui de la transmission intergénérationnelle. Bien entendu, toutes les personnes âgées ont un bagage qu'il est important de transmettre pour les générations futures, mais lorsque le contexte de la migration intervient, les personnes âgées peuvent également faire office de pont culturel pour les jeunes issus de l'immigration. Cependant, il est important de bien clarifier ce qui doit être transmis, mais également, qui désire que ça soit transmis ; est-ce la personne elle-même, une association, un membre de la famille, etc., et ce, afin de ne pas brusquer la personne en regard de souvenirs parfois sensibles voire douloureux.

### *Spécificités des réfugiés*

Certes nous avons insisté sur l'importance de la prise en compte de l'hétérogénéité des personnes avec leurs profils et leurs parcours. Cependant, il est important de distinguer des catégories qui sont parfois confondues, mais qui ont des spécificités propres. C'est le cas notamment de la distinction entre immigré et réfugié. En effet, les ressources que nous avons citées s'appliquent de manière beaucoup plus importante aux immigrés qu'aux réfugiés.

Tout d'abord, ces « catégories » se distinguent au niveau du contexte de la migration. Les Turcs et les Maghrébins de la première génération ont été demandés par la Belgique et ont fui une situation économique défavorable ; c'est donc dans une recherche de bien-être socio-économique qu'ils sont venus en Belgique. En revanche, les réfugiés âgés ont fui pour des raisons de sécurité ; pour certains d'entre eux, ils avaient une situation socio-économique assez élevée et lorsqu'ils viennent en Belgique, ils doivent demander l'aide sociale. Il existe une logique sociale ascendante pour les immigrés (même si les objectifs n'ont pas toujours été atteints) tandis que dans le cas des réfugiés, la logique sociale se vaudrait plutôt descendante.

Un autre point qui différencie les immigrés des réfugiés est celui du moment d'arrivée en Belgique. Pour les immigrés de la première génération, la plupart sont arrivés jeunes et ont pu construire leur carrière. De ce fait, ils ont droit à une pension, ce qui leur confère un pouvoir économique (plus ou moins important selon les cas). Les réfugiés âgés n'ont quant à eux pas bâti leur carrière en Belgique, ce qui ne leur donne pas droit à une pension. Ils ont droit à la GRAPA (Garantie de Revenu aux Personnes Agées) qui est assortie de conditions liées au territoire.

Enfin, une des ressources que nous avons pointée est celle de la liberté de mouvement et des transferts financiers qui en découlaient. Dans le cas des réfugiés, cette liberté est justement contrainte puisqu'ils ont fui leur pays pour des raisons de sécurité ; ils ne peuvent, par définition, pas y retourner. Et quand bien même la situation se serait apaisée, du fait du revenu provenant de la GRAPA, ils ne peuvent partir plus d'un mois. Les projets de co-développement sont donc difficiles à mettre en place avec les réfugiés.

Bien entendu, les problématiques de la langue, de la différence culturelle notamment en ce qui concerne la conception de la personne âgée sont semblables chez les immigrés et chez les réfugiés, mais il est important de tenir compte de toutes les spécificités afin de prôner des actions qui soient applicables à un maximum de situations et de personnes.

### *Actions menées*

Toutes les actions qui sont développées en faveur ou avec les migrants âgés ont un objectif bien précis : valoriser les ressources qu'elles possèdent, les développer, mais aussi palier à certaines difficultés qu'elles rencontrent.

Bien que nous ayons émis une hypothèse d'élargissement des concepts notamment liés à l'âge, force est de constater que les migrants âgés sont toujours conçus comme étant à la retraite et de nombreuses actions sont menées pour ces personnes-là, à nouveau le contexte de l'emploi n'est pas très présent.

Le seul secteur où la question de l'emploi se pose est celui de l'insertion socioprofessionnelle. Dans ce cas, les travailleurs sociaux mettent clairement l'accent sur les points positifs que les personnes possèdent et travaillent sur leurs discours et leurs représentations d'elles-mêmes, ainsi que de leurs capacités.

Exemples d'autres secteurs. En 1986, l'habitat Kangourou fut créé par le Foyer molenbeekois ; il s'agit d'une action en vue de rapprocher les communautés ; en effet, une famille immigrée partage une maison unifamiliale avec une personne âgée belge. Il s'agit donc d'échanges au sein de la famille. Cela rejoint ainsi un aspect multiculturel certes, mais également intergénérationnel. Seules deux maisons ont été créées par faute de moyens financiers et de logements disponibles. Malgré cela, selon les organisateurs de cette initiative, il ne s'agit que d'une impulsion à partir de laquelle le politique doit s'en charger à plus grande échelle même si l'intérêt de ces derniers est très faible.

Plusieurs des associations approchées ont participé à un projet s'intitulant « Coffre » dont le but était d'une part de faire parler les personnes migrantes âgées de leur parcours grâce à du matériel visuel (photos), et d'autre part, de sensibiliser et informer ces personnes aux différents services mis en place pour les personnes âgées et auxquels elles ont droit. L'objectif est de recréer du sens tant au point de vue personnel qu'au point de vue sociétal, c'est-à-dire la place des personnes âgées et ce qui est fait en leur faveur dans la société d'accueil.

De nombreuses initiatives utilisant la technique des récits de vie ont été mises en place afin de permettre aux migrants âgés de gérer l'angoisse liée au fait de vieillir en Belgique. Ces récits de vie permettent à la personne d'exprimer ses attentes, mais également ses craintes vis-à-vis de sa prise en charge et notamment en ce qui concerne les maisons de repos.

Par ailleurs, les personnes qui sont arrivées en Belgique tardivement font face à de l'isolement, car les familles travaillent, et bien souvent, ces personnes ne parlent pas le français ce qui les isole encore plus. C'est le cas notamment des migrants d'origine subsaharienne, et on remarque que depuis 2000, des initiatives permettant la rencontre de ces personnes entre elles ont été mises en place. Bien souvent, il s'agit de rompre l'isolement en faisant des activités de type alphabétisation, couture, cuisine, informatique, échanges de savoirs, ou tout simplement discuter etc.

Une problématique que nous avons rencontrée interrogeait les intervenants sociaux concernant la rencontre entre les publics immigrés et le public belge. Cette rencontre est assez difficile, et ce, pour plusieurs raisons ; tout d'abord, les différentes communautés sont très fermées entre elles ; bien souvent, il s'agit d'activités proches de la culture d'origine. Pourtant, de nombreuses associations désirent ces rencontres, mais selon les personnes interrogées, le racisme n'est pas absent de cette problématique et de nombreuses personnes pensent que l'Occident n'a rien à apprendre des autres cultures. De plus, si les personnes n'ont pas eu de contacts avec d'autres cultures durant leur vie, il est difficile de les faire se rencontrer lorsqu'elles sont âgées. Par ailleurs, les associations entre elles ne se connaissent pas et ne savent pas quelles activités et quels projets sont mis en place. Il existe donc beaucoup de méconnaissance là également. Seule une initiative de rencontres entre Belges et réfugiés a été mise en place ce qui a permis de montrer les nombreuses similitudes qui existent quant à l'angoisse générée par le vieillissement et par la prise en charge. D'autres initiatives permettant la rencontre entre différentes communautés immigrées commencent à s'organiser, même si cela reste balbutiant. Quoi qu'il en soit, l'objectif affiché est celui de sortir des communautés et aller au-delà en favorisant l'échange et ainsi valoriser ce qui rassemble les personnes.

### ***Recommandations des acteurs***

Nous avons demandé aux personnes contactées quels pouvaient être leurs souhaits, leurs recommandations, voire leurs revendications quant au vieillissement des migrants.

Au niveau des compétences des migrants âgés, que ce soit dans le contexte du marché du travail ou non, il est important de valoriser ces ressources et d'avoir une réflexion sur la reconnaissance certes des diplômes, mais surtout des compétences et de l'expertise que ces personnes possèdent et qui seraient utiles à la société en termes de transmission intergénérationnelle, par exemple.

En ce qui concerne la prise en charge des migrants âgés, il est important de repenser l'accueil au niveau des maisons de repos et de soins et prendre en compte l'aspect interculturel de plus en plus présent dans notre société notamment par la formation et la sensibilisation des professionnels aux spécificités propres des migrants âgés. Il faut également replacer les relations humaines au cœur de ces institutions.

Il est primordial également d'insister sur l'accompagnement des aidants proches. En effet, bien souvent, la place de la personne âgée est auprès de la famille, mais les changements structurels permettent de moins en moins aux familles de s'en occuper, ce qui dès lors est source d'angoisse tant chez la personne âgée que chez sa famille. Soulignons tout de même les préoccupations similaires pour les personnes âgées belges et donc l'accompagnement des aidants proches serait une mesure applicable à tous.

En ce qui concerne la rencontre entre les associations, une mesure proposée est celle de la création d'une plate-forme internet qui regrouperait les associations et qui permettrait de faire connaître les activités, ainsi que de partager les projets de rencontre de chaque association. Il est important de dynamiser le tissu associatif et pouvoir permettre la rencontre entre les différentes associations communautaires.

## Conclusions

Cette recherche exploratoire a pour but d'insérer la thématique de l'emploi à celle du vieillissement de la population immigrée, car il est important de maintenir le plus de monde au travail, car les personnes issues de l'immigration présentent des spécificités en matière d'emploi, mais aussi parce que l'évolution démographique amène de nouvelles questions sociales.

Nous avons donc procédé à une revue de la littérature en Belgique francophone qui montre que le vieillissement des immigrés est une problématique de recherche apparue tardivement, mais qu'elle en est encore à ses débuts puisqu'au final très peu de travaux se sont centrés sur ces thèmes. De plus, l'emploi est très peu associé au vieillissement et à l'immigration. Il nous paraît dès lors pertinent d'élargir des concepts tels que l'âge et l'emploi afin de mieux cerner le vieillissement des migrants.

Par ailleurs, la recherche expose un certain nombre de problèmes relatifs aux personnes âgées issues de l'immigration, mais l'optique de cette recherche est de mettre l'accent sur les ressources potentielles que ces personnes peuvent posséder. C'est le cas des compétences interculturelles, de pouvoir économique lié à la pension, d'une liberté de mouvement impliquant des allers et retours entre les pays et créant ainsi des échanges économiques et à terme pouvant déboucher sur des relations de co-développement. Cependant, il est important d'identifier les réelles pratiques et leurs spécificités selon l'origine des personnes.

La seconde partie insiste sur le regard et la pratique des intervenants sociaux vis-à-vis du vieillissement des migrants. L'optique de valorisation des ressources est très marquée chez ces personnes rencontrées, mais il n'en reste pas moins que vieillir en Belgique peut être angoissant pour certaines personnes âgées et les actions menées visent d'une part à écouter leurs attentes et leurs craintes et d'autre part, à sensibiliser et à informer ces personnes sur les services existants en Belgique. En outre, de plus en plus d'actions incluant des récits de vie sont mises en place afin que ces personnes puissent mettre du sens sur ce qu'elles ont vécu et sur ce qu'elles vivent actuellement. Par ailleurs, on constate qu'il existe une envie réciproque de la part des associations s'occupant de seniors tant belges qu'issus de l'immigration de se rencontrer et ainsi d'élargir les horizons et de trouver des projets communs à mener.



## Bibliographie

- Loriaux, M. (2007), Démographie : vieillesse et immigration : le regard d'un démographe éclectique. In M. M., C. M-T., C. S. & J., D. (2007) (Eds). *Migrations et vieillissement : Rapport d'expertise commandité par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Justice Sociale*, pp 13-22. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Manço, A. (2000), *Sociographie de la population turque et d'origine turque : 40 ans de présence en Belgique (1960-2000)*. Dynamiques, problématiques, perspectives, Bruxelles : Centre des Relations Européennes, Ed. Européennes.
- Manço, A. (2008), « Approche spécifique de l'insertion socioprofessionnelle des migrant(e)s originaires de l'Afrique subsaharienne : VITAR, le projet initial », in A. MANÇO (éd.), *Valorisation des compétences et co-développement. Africain(e)s qualifié(e)s en immigration*, Paris, Budapest, Turin : L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », p. 103-114.
- Moulin, M., Casman, M-T., Carboneille, S. et Joly, D. (2007), *Migrations et vieillissement : Rapport d'expertise commandité par la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Justice Sociale*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Perrin, N. (2007), « Le troisième âge immigré en Région Wallonne », in M. MARTINIELLO et al. (éds), *Immigration et intégration en Belgique francophone : Etat des savoirs*, « Intellection » n° 4, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 471- 485.
- Servais S. (2008), « Migrations de confort et confort dans la migration : Immigrés en Turquie et immigrés de Turquie », in M. SARLET, A. MANÇO (éds), *Tourismes et diversités : facteurs de développement ?*, Paris : L'Harmattan, p. 83-108.

## Congo-Santé : une association intergénérationnelle ...

« Congo-Santé » est une association créée en 2001. Elle est reconnue par la Région wallonne comme association d'insertion socioculturelle et socioprofessionnelle. Ses activités sont l'alphabétisation et le français langue étrangère avec un public issu de l'immigration subsaharienne et principalement composé de personnes âgées de sexe féminin. Une initiation aux technologies de communication, des conférences et d'autres activités socioculturelles y sont également organisées, ainsi que la conception de projets de santé publique menés en RDC et en Belgique.

*« L'envie de créer l'association est apparue après la vague de régularisation de 1999 : en effet, à cette époque, les Congolais régularisés envoyaient une importante aide financière à leurs parents restés au Congo. Ce soutien posait de nombreuses difficultés aux migrants. Ainsi, beaucoup d'entre eux ont fait venir leurs parents en Belgique »,* explique M. Emile K. Wemboloa, le coordonnateur.

Les seniors immigrés se sont vite retrouvés opprimés par l'isolement et la solitude : *« ils ne comprenaient même pas ce qui se disait à la télé ... »* C'est de ce type de constats qu'est née l'idée de créer l'association qui combine de petits projets de santé au Congo, de l'alphabétisation en Belgique et des activités socioculturelles pour le public senior (visite de musées, de parcs animaliers ou de maisons repos, par exemple). Les cours d'alphabétisation et d'informatique proposés au départ comme des éléments d'insertion socioprofessionnelle (concernant une dizaine de demandeurs d'emploi) se sont par la suite étendus au plus âgés.

Après avoir regroupé de nombreux seniors principalement congolais de Liège et environs, l'équipe de Congo-Santé a pris connaissance du projet « Alpha Culture » du Ministère de la Communauté française. Il s'agit de lier les acteurs de l'alpha et ceux du théâtre. Partenaire de la troupe « Les Acteurs de l'Ombre » (Liège), l'association a été sélectionnée pour lancer avec une vingtaine de seniors une initiative de théâtre-action. Les participantes étaient angolaises, marocaines et, pour la majorité, congolaises. Les « Mamas » ont mis à la disposition des Acteurs de l'Ombre une dizaine de contes africains. Certains étaient en lingala, d'autres en arabe ou encore en portugais. Ils ont été traduits en français. Un conte a été retenu pour en faire une représentation théâtrale avec la participation des seniors. « Mokili » signifie le monde en lingala, c'est l'histoire d'un roi qui décide qu'il faut tuer tous les parents. Un garçon tente alors de cacher son papa dans la forêt. Quand le fils du roi est attaqué par un boa, le monarque déclare qu'il offre son royaume à celui qui sauvera son fils. Le garçon aidé par la sagesse de son vieux père, ruse le serpent et délivre le prince. Le garçon téméraire est ainsi proclamé roi en récompense ... On a raison de dire que lorsqu'un vieux meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.

La pièce fut montée en 20 séances de travail entre septembre 2008 et mars 2009. Conçu comme un complément du cours de français et d'alphabétisation, le conte peut être présenté dans des écoles et associations. Une partie des participantes ne savait ni lire, ni écrire, ni parler le français. La pièce et l'initiation au théâtre ont été moteurs d'apprentissage. Les premiers publics ont été les enfants du quartier (3 à 6 ans) et les familles des participantes : *« Les enfants ont beaucoup rigolé de voir leurs mamies parler français ... mais aussi quelle leçon de courage et de fierté de voir leurs efforts ! »* La dimension intergénérationnelle, la rencontre avec des enfants est une des facettes importantes de ce travail qui a concerné également plusieurs écoles d'Herstal et de Liège.

La collaboration entre le médiateur-traducteur de Congo-Santé et les Acteurs de l'Ombre a permis aussi de développer et d'adapter l'approche professionnelle des uns et des autres. Par exemple, les mamans ont un âge avancé et leur mémoire ne leur permet plus de retenir facilement ce que l'on leur apprend. Les absences aux répétitions compte tenu de leur état de santé sont fréquentes. Actuellement, Congo-Santé poursuit l'exploitation de la pièce et la création de nouveaux spectacles, seule ou avec d'autres structures ; l'association envisage d'élargir son action au niveau international, car se profile l'année européenne des aînés. Elle essaye également d'intéresser au théâtre et à la chanson les hommes qui préfèrent les cours d'informatique.

Plusieurs autres associations de migrants travaillent, tant en Belgique francophone qu'en Belgique néerlandophone, à l'image de Congo-Santé avec *« des méthodologies spécifiques leur permettant de s'adapter aux besoins socioculturels des seniors et de dépasser la traditionnelle palabre 'thé à la menthe' : les seniors de toute origine ont des ressources et un rôle important dans la construction de la cohésion sociale et générationnelle »,* conclut Suzanne Monkassa de l'Espace Matonge (Bruxelles).

*Informations recueillies par Patricia ALEN, IRFAM*

## **A cheval entre la Turquie et la Belgique ...**

### *Témoignages de migrants âgés d'origine turque de Bruxelles*

**Gülcan Kara**, travailleuse sociale,  
licenciée en sciences de la famille, du couple et de la sexualité

#### **Introduction**

Cette contribution a plusieurs visées : d'une part, rapporter le vécu des migrants âgés d'origine turque de Bruxelles et d'autre part, de présenter leur perception de leurs rapports au travail, à la santé, à l'emploi, et de leur envie de retour ou non au pays d'origine.

Longtemps laissés dans l'oubli, les immigrés de la première génération deviennent actuellement et à nouveau une préoccupation première des responsables des politiques de santé et d'aide sociale. Si ces derniers se sont focalisés pendant des années sur la question de l'intégration des jeunes issus de l'immigration, actuellement, le monde politique et le monde associatif prennent conscience de nouvelles problématiques posées par la question du vieillissement des immigrés de la première génération.

Pour rappeler brièvement le contexte de l'immigration : les immigrés d'origine turque n'ont pas hésité à quitter, dans les années 60, leurs villages en Anatolie, et spécialement de la région d'Emirdag, pour la Belgique, et singulièrement la capitale Bruxelles. La Belgique cherchait « des bras », de la main d'œuvre pour travailler, par exemple, au sein de ses industries et ses entreprises de construction. Ensuite, les femmes et les enfants des migrants ont pu les rejoindre grâce à des options politiques, prises par les autorités belges, favorables au regroupement familial. Aucune politique en matière d'intégration des immigrés n'a été élaborée à cette période. Ce n'est que suite aux problèmes d'intégration des jeunes issus de l'immigration que les politiques en cette matière ont été mises en place.

A l'heure actuelle, de nouvelles questions se posent suite au vieillissement des immigrés de la première génération, comme l'isolement des vieux immigrés, la question de la prise en charge par la famille ou au sein des maisons de repos, des structures de santé, ou à l'hôpital. En effet, ces migrants d'origine turque ont vieilli et ils soulèvent de nouvelles problématiques sociales et des questions sur la prise en charge au niveau de la santé, notamment, au sein des institutions psycho-médico-sociales. De plus, de nouvelles réflexions émergent de ces réalités sociales au sujet de la solidarité et du dialogue entre les générations. La barrière de la langue et les caractéristiques culturelles de ces migrants âgés d'origine turque peuvent être des obstacles lors des prises en charge en institution, ou lors des consultations au sein d'un hôpital, par exemple.

En tant que travailleuse sociale d'origine turque, j'ai rencontré ces dernières années de plus en plus de migrants âgés d'origine turque, public que nous rencontrions plus rarement auparavant dans notre pratique professionnelle : les immigrés ont vieilli, leurs enfants sont devenus des adultes et ont quitté le foyer pour fonder leur propre famille ... se posent ainsi de nouvelles questions.

Le public migrant âgé, longtemps oublié, est au centre de nouvelles problématiques au sein de notre société et le cas turc est en est une bonne illustration. C'est pour cette raison que les politiques s'intéressent de nouveau à eux.

Dans cette contribution, nous nous centrerons donc sur les migrants âgés d'origine turque et nous souhaitons que cet article apporte quelques éclairages sur leur vécu et leurs rapports au travail, à la santé, à la pension et au pays d'origine.

Pour mener cette recherche, j'ai opté pour une méthode qualitative d'interview semi-directive. Cette méthode semble adéquate pour découvrir le vécu des personnes interrogées, avec un questionnaire préétabli comme fil conducteur. Le questionnaire permet, d'une part, d'interroger le sujet sur les thèmes qui font l'objet de cette recherche (à savoir, ses rapports au travail, à la pension, à la santé et ses liens avec le pays d'origine), et, d'autre part, offre au témoin l'occasion de s'exprimer à propos de son vécu selon ses propres choix. Comme le précise A. Blanchet (1987, 81-85), « *Parler, faire parler : la technique la plus évidente et la moins connue. (...) La 'subjectivité' du produit informatif généré est une des propriétés de l'entretien. (...) Au total, nous définissons empiriquement l'entretien de recherche comme un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer ; ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche.* »

Aller à la rencontre des migrants âgés d'origine turque de Bruxelles ne fut pas une démarche simple. Habitant la commune de Saint-Josse-Ten-Noode, j'ai informé plusieurs femmes de mon quartier de ma démarche, plusieurs ont accepté d'y participer. D'autres ont annulé le rendez-vous fixé prétextant certains empêchements d'ordre personnel ou familial. Comment donc rassembler un échantillon de personnes à interroger ? Peu de structures existent pour ce public. A l'approche des vacances d'été, je me suis rendu compte que la majeure partie de ce public était en vacances en Turquie. Ainsi, je me suis rendue à Eskisehir (ville proche d'Emirdag), où beaucoup de Turcs de Bruxelles partent en été.

Durant ce séjour (2009), six migrants âgés d'origine turque et habitant Bruxelles, trois hommes et trois femmes, ont accepté de participer à l'interview et ainsi de répondre à mon questionnaire malgré plusieurs réticences de leur part. Ces interviews ont été menées (en turc) dans leur environnement quotidien et n'ont pas été enregistrées afin de ne pas les déconcerter. Des notes ont été prises lors des interviews.

Ce travail de présentation du vécu et des réponses apportées par les six interlocuteurs n'a certes pas la prétention de représenter l'ensemble des migrants âgés de plus de 55 ans d'origine turque de Bruxelles, mais bien d'être un apport illustratif aux recherches menées à ce sujet. D'autres recherches devraient être menées en vue d'une meilleure compréhension de cette problématique, qui va de plus en plus être d'actualité étant donné le vieillissement de ce public.

Cet article est divisé comme ceci : l'approche descriptive des migrants âgés d'origine turque, la synthèse des observations concernant l'état civil, l'état de santé, la situation d'emploi, le lien avec le pays d'origine et, enfin, le rapport à la vieillesse et à la mort des personnes rencontrées. La conclusion comprend une lecture transversale des observations.

### **Les migrants âgés d'origine turque : qui sont-ils ?**

Les Turcs de Bruxelles sont pour la majorité originaires des villages d'Emirdag ou de cette petite ville, en plein cœur de l'Anatolie centrale. Les immigrants turcs ont été recrutés par la Belgique à la fin des années 1960 afin de travailler dans les industries belges, telles que le secteur de la construction, le secteur des mines, et par la suite, au sein du secteur tertiaire comme le nettoyage, etc. Rappelons-le : une importante vague d'immigration de Marocains et de Turcs est arrivée en Belgique avant l'arrêt de l'immigration en 1974. La moitié de cette vague a abouti à Bruxelles pour jouer un rôle dans la transformation urbanistique et économique de la capitale de l'Europe.

Le projet de ces travailleurs était d'immigrer temporairement, le temps d'amasser de l'argent dans de cet exil et ensuite de retourner chez eux avec leur épargne, pour y investir. Mais très vite, leurs femmes et enfants les ont rejoints, encouragés à cela par les autorités belges, favorables au regroupement familial, pour une question de redressement démographique. Selon Martiniello et Rea (2001, 4), « *Si l'immigration répond fondamentalement à des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques, l'autorisation du regroupement familial choisi par la Belgique montre aussi l'autre objectif assigné à l'immigration : celui du rétablissement démographique, particulièrement de la Wallonie.* »

Jusque dans les années 1990, beaucoup de ces immigrants sont restés dans ce que l'on a appelé le « mythe du retour ». Beaucoup d'immigrants d'origine turque ont d'abord investi l'argent gagné en Belgique dans l'achat ou la construction d'une maison au pays d'origine. C'est après avoir constaté que leur vie se construisait en Belgique qu'ils ont commencé à y acheter aussi une maison. En effet, les enfants étaient scolarisés en Belgique, attachés à ce pays d'accueil, ne connaissant le pays de leurs parents qu'à travers les vacances d'été. D'ailleurs, lors de ces déplacements, les Turcs installés en Europe sont qualifiés par leurs proches, les membres de leur famille, d'« Européens » (en turc, « Avrupalilar »). Ainsi, leurs compatriotes restés en Turquie leur rappellent à chaque retour au pays leur étiquette d'« exilés », d'« émigrés ».

Aucune politique d'immigration n'avait été élaborée lors de l'arrivée de ces migrants. Pour Martiniello et Rea (2001, 11), « *La question de l'intégration des immigrés et de leurs descendants dans la société belge s'est posée assez tardivement, et ce, pour deux raisons. La première tient au projet migratoire lui-même. Beaucoup d'immigrés ont envisagé leur immigration comme un événement temporaire. Contrairement aux émigrations outre-Atlantique, les immigrés de l'Europe n'ont que très rarement considéré qu'ils partaient définitivement de leur pays. Dès lors, l'imaginaire du retour au pays a été très présent au sein des familles immigrées. De leur côté, les autorités publiques ont également pensé l'immigration comme un phénomène provisoire. L'immigration était réduite à sa fonction d'adaptation conjoncturelle de la main-d'œuvre. La Belgique comme l'Allemagne ou les Pays-Bas ne se pensaient pas comme des Etats d'immigration. En n'envisageant l'immigration que sous sa dimension strictement économique, la Belgique n'a pas prévu initialement des politiques d'accueil dans les domaines du logement, de l'enseignement, de la culture.* » C'est seulement suite aux problèmes d'intégration des jeunes issus de l'immigration à la fin des années 1980 que nous voyons apparaître des aides de l'Etat comme le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés.

Suite aux émeutes de Forest en 1991, des politiques de prévention, voire même des actions sécuritaires, ont été mises en place dans les quartiers populaires, à forte densité de population d'origine étrangère. Actuellement, les immigrés de la première génération ont vieilli. Alors, la question du vieillissement des immigrés devient une question sociale. Par ailleurs, certains de ces immigrés disparaissent et c'est la question de la « mémoire des immigrés » qui se pose, ainsi que celle du dialogue et de la solidarité intergénérationnelles. La question de la transmission intergénérationnelle préoccupe de plus en plus les acteurs du terrain, et le monde associatif, et révèle le besoin de recueillir les visions des personnes âgées immigrées.

Venons-en à la présentation des six migrants turcs de Bruxelles de plus de 55 ans que nous avons interrogés : trois hommes et trois femmes.

Les hommes sont parmi les premiers migrants turcs arrivés à Bruxelles. Les femmes ont rejoint leur mari en immigration, suite à un regroupement familial. Elles n'avaient pas le projet d'immigrer à la différence des hommes. D'ailleurs, aucune ne travaille actuellement en dehors du ménage. Toutes ces personnes sont mariées de longue date et ont fondé des familles nombreuses. Aucun des hommes ne travaille actuellement. Tous ont des rapports étroits avec leur région d'origine qu'ils visitent souvent et longuement.

Personnes	Interview n° 1 : M. M	Interview n° 2 : Mme S.	Interview n° 3 : Mme R.	Interview n° 4 : M. H	Interview n° 5 : Mme H.	Interview n° 6 : M. S.
Age	67 ans	59 ans	55 ans	61 ans	59 ans	64 ans
Sexe	Homme	Femme	Femme	Homme	Femme	Homme
Nombre d'enfants	8 enfants	8 enfants	5 enfants	5 enfants	5 enfants	5 enfants
Situation professionnelle	Retraité	Sans emploi	Sans emploi	Invalide	Sans emploi	Invalide
Problème de santé majeur	Néant	Diabète	Diabète	Thyroïde	Diabète	Bronchite

## Observations

### *La famille*

Dans cet échantillon, nous remarquons qu'un homme sur les trois a plus de 65 ans et est donc retraité. Les femmes sont relativement plus jeunes et sont dans la tranche d'âge de la cinquantaine. En ce qui concerne l'état civil, ils sont tous mariés. Cette génération a conservé des valeurs où le mariage a une signification autre qu'actuellement : en effet, dans le temps cette institution était davantage forte et vouée exclusivement fonder une famille, alors qu'elle apparaît actuellement « fragilisée » par des attentes autres, notamment en matière d'immigration vers l'Europe. Dans le cas de ces couples de personnes âgées, au contraire, les femmes n'étaient pas désireuses d'immigration. On constate que les mariages ont résisté à cette épreuve. Il est à noter que les femmes de cette génération sont des mères au foyer, sans indépendance économique, même si certaines ont travaillé au début de leur histoire d'immigration. Elles ont vécu plus de difficultés d'adaptation au pays d'accueil, que ne connaissent pas les générations actuelles. Mme H., femme au foyer de première génération, raconte :

*« Oui, j'ai travaillé dès 1976 pendant six années au sein d'une société de nettoyage. Puis, on m'a virée car j'avais fait une pause-café. A l'époque, je ne me suis pas inscrite au chômage. J'étais à la charge de mon mari. Quand nous sommes arrivés en Belgique, nous n'avions rien. Nous avons vécu dans de vieilles maisons. Mon mari, quant à lui, a travaillé cinq ans dans le secteur du nettoyage des trains. Nous avons vécu dans des conditions très difficiles. A l'époque, il n'y avait pas de chauffage central, pas d'aspirateurs, pas d'appareils électroménagers ou d'autres machines. La vie est plus facile pour les jeunes actuellement. Les travailleurs d'origine turque travaillaient beaucoup même s'il y a la barrière de la langue. (...) Avant, il y avait plus de respect envers les parents. Nous écoutions nos parents et nous ne les vexions pas. Les enfants restaient avec les parents et s'occupaient d'eux. Maintenant, ce n'est plus le cas. Les belles-filles ne veulent plus de cela. »*

Si les femmes de la première génération sont pour la plupart des « mères au foyer », on constate néanmoins qu'elles ont pu travailler de manière épisodique durant leur parcours. En général, elles ont dû arrêter le travail rémunéré pour l'une ou l'autre raison d'ordre personnel ou d'ordre familial, s'agissant également d'emplois souvent pénibles. Rappelons qu'il s'agit la plupart du temps de familles nombreuses : les trois femmes que nous avons interviewées ont entre cinq et huit enfants.

Les femmes de la première génération se sont investies dans l'éducation de leurs enfants afin qu'ils fassent des études, qu'ils aient un travail moins pénible, une maison, une famille. Trop occupées par le foyer, elles n'ont pas eu l'occasion d'apprendre de manière suffisante la langue de la région d'installation, pour exercer un travail plus qualifié ou tout simplement pour s'impliquer à l'extérieur du noyau familial. Pour l'heure, elles s'occupent de leurs petits-enfants lorsque leurs propres enfants sont en formation ou en activité professionnelle. Il s'agit d'une solidarité intergénérationnelle : les mères de la première génération ont une attitude compréhensive vis-à-vis de leurs filles qui ont étudié et qui ont une vie professionnelle.

### *La santé*

Seule une personne les six se dit « en bonne santé » tandis que les cinq autres se disent « malades » et prennent des médicaments, visitent des médecins. Les trois femmes souffrent de « diabète », cette observation n'est pas fortuite : la question du diabète et du surpoids est largement généralisée au sein du groupe des femmes immigrées. Il s'agit d'une piste à investir de manière urgente : ces migrantes présentent-elles des prédispositions au diabète ? Quel est le rapport au mode de vie et d'alimentation de ce groupe ? ... Parmi les hommes, les affections touchent la thyroïde et les poumons. Les liens aux conditions de travail et à la consommation de tabac sont à scruter. Toutes les personnes rencontrées ont un médecin traitant.

### *Le travail*

Sur six personnes interrogées, une seule est « retraitée ». Il s'agit d'un homme de plus de 65 ans. Les deux autres hommes sont un peu plus jeunes, mais retirés du marché de l'emploi pour des questions de santé. Les femmes n'ayant pas travaillé des carrières complètes, elles n'ont pas de droit une pension. De plus, elles sont plus jeunes que leur mari.

*« Le travail est très important surtout quand on est jeune. Personnellement, je n'ai pas travaillé, car il n'y avait personne pour s'occuper de mes enfants. Actuellement, travailler est moins important pour moi, je suis malade. A mon âge, je ne suis plus capable de travailler. Je m'occupe de ma maison et je garde aussi mes petits-enfants pendant que leur mère est au travail. » (Madame R).*

Altay Manço et Bibiane Bailly (2009, 4) soulignent à ce sujet : « *Toujours dans le cadre du travail non rémunéré, il faut également prendre en compte le travail des grands-mères qui s'occupent énormément de la famille, mais également le travail chez les commerçants (par exemple, dans les épiceries) dans lequel la famille joue un grand rôle. Grâce à ce type de travail, des jeunes s'investissent, ce qui a un effet d'insertion et structuration psychologique, favorisant la transmission intergénérationnelle.* »

Les trois hommes ont travaillé dans des secteurs lourds tels que la construction ou l'aménagement des voiries. Deux parmi eux ont dû arrêter leur carrière à cause de leur état de santé détérioré.

Monsieur H. : « *Non, je suis en incapacité de travail depuis seize ans. Je ne travaille plus depuis ma maladie. Je suis invalide, en d'autres termes, 'çürük', ce qui signifie 'pourri'. Cela ne fonctionne plus.* »

Monsieur M. : « *Le travail est très important. Il permet d'apprendre la vraie vie. Il existe une expression 'une allocation de l'Etat et la santé de Dieu' qui pousse les jeunes à ne pas travailler. Les jeunes deviennent fainéants et peuvent prendre un mauvais chemin comme la délinquance, la drogue. Travailler est toujours important. C'est pourquoi je travaille toujours actuellement dans ma maison, dans mon jardin. Je n'ai jamais arrêté et je n'arrêterai jamais. Je voudrais ajouter que la première génération a travaillé dur dans des secteurs lourds et n'avait pas le temps de profiter du temps libre. Nous avons travaillé dans des conditions très dures. Par ailleurs, les nouvelles technologies n'existaient pas. Ces conditions nous ont épuisés et ruiné notre santé. Nous n'avons pas profité de notre vie, je voudrais que tu notes cela s'ils s'intéressent à nous, cela doit apparaître. A cause de la barrière de la langue, la première génération a dû travailler dans des conditions difficiles, sans pouvoir défendre ses droits et n'a pas pu faire autrement.* »

Nous pouvons déduire de ces témoignages que le travail est une valeur importante pour les immigrés d'origine turque de la première génération. Les deux hommes qui sont en âge de travailler ne peuvent plus le faire pour des raisons de santé nous semblent vivre douloureusement leur incapacité de travail d'autant plus que le sens même de leur venue en Belgique était précisément l'emploi. Leur mauvaise santé, en partie un héritage des travaux pénibles effectués durant leur carrière active, les écarte du monde du travail, les laissant dans le désarroi : cela ressort bien des propos émis par M. H. : qui parle d'un corps « pourri » qui « ne fonctionne plus ».

### **La Turquie**

Toutes les personnes interrogées ont un lien fort avec leur pays d'origine. Les migrants âgés d'origine turque retournent au moins une fois par an dans leur pays. Ils y possèdent une maison. Leur vie est partagée « à cheval » entre les deux pays, la Belgique et la Turquie. Nous avons, nous-mêmes, rencontré les témoins en Turquie.

Toutefois, ils sont liés également à la Belgique, car leurs enfants et leurs petits-enfants y vivent. Ils y ont eux-mêmes vécu une bonne partie de leur vie où ils jouissent de droits sociaux et de services de santé performants.

Mais l'attachement à la Turquie quittée il y a trente ou quarante ans semble particulier. Ils y ont tout quitté : famille, proches, culture, ... Mais luttent pour ne pas les abandonner totalement, pour que reste encore un fil qui les y relie. Ainsi, cette génération reste fortement partagée entre les deux pays.

A la question « comptent-ils achever leur vie là-bas ? », Monsieur H. dit : « *Nous sommes partagés entre ici et là-bas. Nous vivons entre les deux pays.* ». Pour Madame A., « *Je voudrais vivre en Turquie, mais les enfants et les petits-enfants sont ici. Nous vivons entre les deux pays. Nous n'avons pas le choix. Nous y sommes obligés.* »

A travers ces interviews, nous pouvons mettre en exergue la notion de *l'entre-deux* : entre les deux pays, entre les deux cultures. Ces immigrés vivent cet entre-deux au quotidien. Selon Daniel Sibony (1991, 13), « *Entre deux langues, deux cultures c'est encore plus évident : de telles entités ne viennent pas se recoller ou s'opposer le long d'un trait, d'une frontière, d'un bord où deux traces viennent s'ajuster ou se correspondre. Il n'y a pas deux entités différentes qui viennent s'aligner pour s'accoupler le long du trait qui les sépare. Au contraire, il s'agit d'un vaste espace ou recouvrements et intégrations doivent être souples, mobiles, riches de jeux différentiels. L'idée de frontière ou de traits, avec un dedans et un dehors, un ici et un ailleurs paraît insuffisante. C'est l'espace d'entre-deux qui s'impose comme un lieu d'accueil des différences qui se rejouent.* »

Les témoins rencontrés sont partagés entre deux pays, deux cultures, deux modes de vie. Quand ils sont en Turquie, ils ont leur cœur et leurs pensées pour leur famille restée en Belgique. Et quand ils sont en Belgique, ils sont tournés vers leurs racines, leur pays d'origine par l'intermédiaire des satellites. Ils habitent et fréquentent un « quartier turc », ont des habitudes et des façons de vivre qui les relient à leur culture d'origine.

Cette origine à propos de laquelle Sibony (1991, 32-33) dit : « *après tout, avoir son origine en tant que perdue c'est encore l'avoir. L'avoir ... perdue. Ce n'est pas rien. Là où ça se gâte, c'est que cette origine est transmise (l'objet du désir n'est qu'objet de transmission) ; transmise par des êtres de chair et de désir, eux-mêmes aux prises avec elle, empêtrés en elle. Cette origine est donc comme telle contradictoire. On sait que souvent se transmet à coup sûr ce qui n'était pas prévu pour ça, ce qui échappait au programme de transmission. Et même ce qui se transmet en direct fait le détour de l'imprévu pour se transmettre d'autant mieux. Ainsi, des exilés se croyant libres de leurs attaches d'origine les voient surgir avec une rigueur implacable, une légèreté féroce ; et ceux qui se définissaient par l'exil sont surpris de s'en accommoder. D'autres cultivent les petites différences, faisant de cette culture leur seul bouillon.* »

## *La vieillesse et la mort*

A travers les interviews menées, on peut observer que les préoccupations liées à la vieillesse et à la mort sont fortement présentes. Certaines des questions posées touchent directement à ces deux aspects, tels que les questions « Comptez-vous achever votre vie en Turquie ? », « Voulez vous être enterré(e) là-bas ? », etc.

A ces questions, M. M répond : « *Nous sommes partagés entre ici et la Belgique. Nous vivons entre les deux pays. Nous voulons donc vieillir entre les deux pays. Je voudrais être enterré là-bas. C'est certain. Nous vivons entre la Turquie et la Belgique, une partie de l'année au pays et l'autre partie en Belgique.* » Quant à Mme R., elle affirme : « *J'aimerais rester 6 mois en Turquie et 6 mois en Belgique. Quand nos enfants et nos petits-enfants nous manquent, nous allons les voir. En hiver, nous resterons en Belgique afin de garder des liens avec eux. Mais, j'aimerais bien achever ma vie en Turquie. En Belgique, j'ai froid et je n'y suis pas bien. Oui, je veux être enterrée en Turquie. En Turquie, dans les cimetières, on vient lire le Coran.* »

Ce qui ressort en particulier de ce témoignage, c'est le lien est maintenu avec les enfants et les petits-enfants, ainsi que la question du « manque » qui fera que Mme R. et son époux reviendront en Belgique, en hiver, même s'ils ne « s'y sentent pas bien ». Ces exemples, d'autres réponses non reprises ici et des éléments matériels comme l'achat de maison dans les pays d'origine signalent la prégnance du « mythe du retour ». Tous les migrants interviewés possèdent une maison à Eskisehir, où nous les avons rencontrés :

M. H. : « *Non, ma vie est liée à la Belgique. Même si notre pays d'origine est la Turquie. Notre lieu de vie reste la Belgique (...) La mort. C'est tôt pour en parler. Cela peut être tant en Belgique qu'en Turquie. Cela ne change rien. Mais je préfère quand même vieillir en Turquie et rester dans une maison de repos à Eskisehir, ce sera mieux pour moi et je m'y adapterai mieux, je pense. Nous voulons vivre avec nos enfants et nos petits-enfants en Belgique. Nous allons en Turquie pour les vacances.* »

Comme on lit dans cet extrait, si la vie et les jeunes sont en Belgique, la question de sa vieillesse et de la mort, indique la Turquie, mais peut-être aussi la solitude dans une maison de repos ... Comme si à choisir, le témoin pensait mieux s'adapter à une telle institution dans le pays d'origine qu'à Bruxelles ...

En revanche, la relative aisance matérielle des migrants âgés, le fait de posséder deux nationalités, deux résidences, une dans chaque pays, leur permet un « va-et-vient » à leur guise entre ces localités, tant que leur santé le leur permet. Tant que leurs jeunes peuvent les prendre en charge.

La question des structures d'accueil est ainsi annoncée. Selon Didier Lestrade, « *Dans des pays voisins comme l'Allemagne, on crée déjà des maisons de retraite pour les Turcs musulmans. Ah encore la religion, vous allez dire. Réfléchissez un moment. Ben oui, forcément, en vieillissant la religion est plus importante qu'à 30 ans ! Bref, pour pleins de raisons pratiques et religieuses, l'exemple allemand montre que l'on peut aider une minorité à vivre mieux la fin de vie, avec des soins particuliers, une compréhension particulière pour certaines spécificités. C'est un moment d'expérimentation pour ceux qui ont envie de passer ces dernières années de vie avec des personnes qui les comprennent, qui savent pourquoi elles sont là, qui partagent les mêmes attentes.* »<sup>3</sup>

Par ailleurs, un placement en Turquie rendrait difficiles les contacts avec les enfants et les petits-enfants. Il en est de même pour les enterrements au pays d'origine qui empêche les proches dans de se recueillir régulièrement sur la tombe de leurs parents. Il existe donc une contradiction entre le désir d'être en Turquie et la facilité du lien avec les proches. Les alternatives à ces contradictions peuvent ainsi être des structures spécialisées : des lieux d'accueil en Belgique pour des personnes âgées d'une origine donnée ou, en cas de décès, des cimetières musulmans. Ces derniers existent déjà dans certaines communes. Toutefois, aucune des personnes interrogées n'a évoqué ce type d'alternatives qui peut-être deviendront plus populaires pour les générations suivantes.

Monsieur S. : « *Je préfère terminer ma vie en Turquie et pour mes enfants, ils feront ce qu'ils veulent. Ce sont des adultes avec une vie de famille. Ce n'est plus mon affaire.* »

Nous pensons en effet que ces nouvelles questions sociales qui engagent la notion de la diversité socioculturelle seront de plus en plus présentes au sein de notre société. Avec le temps, de plus en plus de migrants âgés pourraient se retrouver dans les maisons de repos en Belgique ? Comment gérer cette question ? Faudrait-il créer des maisons de repos ethniques ou religieux, mieux adaptées aux besoins de ce public comme dans certains autres pays ? Comment préparer au mieux l'accompagnement du vieillissement de ce public ? ... Ces questions sont nombreuses et mériteraient que s'engage une réflexion avec le monde politique, le monde associatif, les communautés concernées et les institutions médico-sociales.

---

<sup>3</sup> <http://www.minorites.org/index.php/2-la-revue/595-le-vieillir-gay-3.html>

## Conclusion

Les migrants âgés sont une source de connaissances, de richesses et d'expériences grâce à leur parcours de vie fait de déplacements, de renoncements, d'adaptations, de difficultés, de joies et de découvertes.

Les « vieux immigrés » posent de nouvelles questions sociales qui confrontent la société d'accueil aux difficultés liées à des problématiques longtemps mises à l'écart. Ainsi, les politiques sociales et les politiques de santé doivent à présent tenir compte du vieillissement de la population immigrée avec ses spécificités culturelles, parmi lesquelles figure la barrière de la langue, l'attachement au pays d'origine et à ces traditions.

Au niveau de l'emploi, nous voyons que parmi les migrants âgés de plus de cinquante-cinq ans, certains arrivent à l'âge de la retraite, et que d'autres, « en invalidité », ne sont plus capables de travailler. Or, comme nous l'avons souligné dans cet article, les immigrés de la première génération étaient arrivés en Belgique pour y travailler. Cette incapacité de travailler a forcément des conséquences psychologiques sur ces hommes, pour ce qui est de l'image de soi, la confiance en soi, la valorisation de leur place dans la société, la valorisation de leur statut d'homme, porteur d'autorité au sein de la famille, etc. : ils sont dévalorisés aux yeux de leurs enfants, leur pouvoir est remis en question.

Nous avons également entendu des revendications légitimes : « j'ai travaillé dans des conditions dures ». Ces immigrés ont travaillé dans des secteurs où le travail est physiquement exigeant, ils en payent actuellement le prix : ils sont épuisés, malades dans leur corps, un corps qui leur a servi d'outil dans la vie professionnelle qu'ils ont adoptée en venant en Belgique. Même s'ils sont maintenant inactifs sur le marché de l'emploi, ils jouent un rôle de solidarité intergénérationnelle au profit de la génération qui les suit : exactement comme ces grands-mères qui s'occupent de leurs petits-enfants.

Disons encore que ces immigrés âgés ont un pouvoir économique plus grand que ceux de la deuxième génération : ils sont devenus propriétaires, contrairement à leurs enfants, et peuvent les aider économiquement.

Les questions liées au vieillissement et à la mort des migrants âgés d'origine turque, enfin, doivent faire le sujet d'une série de recherches plus approfondies. Ce sont des questions sociales qui vont se poser avec de plus en plus d'acuité.

Il serait intéressant, dans une recherche plus approfondie, d'interroger ces migrants âgés sur ce que signifie pour eux « devenir vieux » au tant qu'« exilé », ainsi que sur leur rapport à la mort. Ont-ils pensé à leurs vieux jours et les ont-ils préparés ? Ont-ils préparé leurs obsèques ? Comment les jeunes issus de l'immigration perçoivent-ils leurs parents vieillissants ? Comment voient-ils les vieux jours de leurs parents ? Conçoivent-ils de les placer au sein de maisons de repos ? Les migrants âgés d'origine turque désirent-ils une prise en charge familiale ou institutionnelle ? Comment les jeunes voient-ils leur propre vieillesse ?

Il me semble que des recherches autour de ces questions permettraient d'enrichir nos connaissances par rapport aux migrants âgés et leur rapport à la vieillesse ; par rapport à la solidarité et à la transmission intergénérationnelle. Très peu de littérature existe, en effet, à ce sujet et nous pensons qu'il faut favoriser des projets afin de garder des traces de la « mémoire des immigrés », pour reprendre l'expression de Yamina Benguigui, avant que ces immigrés de la première génération viennent à disparaître : le proverbe africain ne dit-il pas « Un vieux qui disparaît est une bibliothèque qui brûle » ?

## Bibliographie

- Blanchet A., « L'interview », Blanchet A. et coll., *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Dunod, 1987, 81-85.
- Manço A. et Baily B., *Valorisation identitaire et professionnelle des travailleurs migrants âgés en Belgique francophone : une recherche exploratoire*, Rapport de l'IRFAM, 2009.
- Martiniello M. et Rea A., *Et si on racontait ... Une histoire de l'immigration en Belgique*, Bruxelles : Communauté française de Belgique, 2001.
- Sibony D., *L'entre-deux, l'origine du partage*, Paris : Points, 1991.

## Exil et vieillesse : les réfugiés âgés en Europe<sup>4</sup>

**Claudio Bolzman et Helena Scott**

Haute école de travail social (HES-SO), Genève et Age Concern, Ecosse

La recherche sur les conditions de vie spécifiques des personnes âgées vivant en exil, en tant que personnes déplacées ou faisant partie des groupes de réfugiés organisés, est encore peu développée et peu reconnue. Ceci est dû à une pluralité des facteurs parmi lesquels on peut mentionner le fait que l'on perçoit l'exil comme une problématique affectant en particulier des personnes jeunes et comme une situation provisoire n'impliquant guère des personnes vieillissant loin de leur patrie. Par ailleurs, les réfugiés et exilés âgés ne constituent pas un groupe homogène puisqu'ils ont connu des trajectoires sociales et économiques fort diverses, ils ont des croyances religieuses et des idéologies différentes et sont originaires de pays et des continents très variés. Ils ont fui également des situations de violence de différents types : ils font partie des groupes considérés comme des opposants idéologiques aux pouvoirs en place, ils font partie des minorités ethniques intermédiaires ou territoriales, ou encore fuient des conflits interétatiques (Bolzman, 1992). Ces différentes causes de déplacement et profils impliquent qu'ils vivront des expériences d'exil fort diverses.

D'après le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il y avait en 2008 environ 10 millions et demi des réfugiés dans le monde, à savoir des personnes qui ont été contraintes de quitter leur Etat suite à un contexte de violence politique et qui ont cherché et obtenu l'asile dans un autre Etat pendant une période d'une durée imprévisible (Bolzman, 1996). En général, la fiabilité des statistiques sur les réfugiés et les exilés est assez problématique, dans la mesure où la récolte d'information peut être biaisée par divers facteurs tels que la variabilité des méthodologies utilisées, la manière dont chaque Etat définit les réfugiés et l'image qu'il veut projeter vers l'extérieur (Minority Rights Group, 1990). La manière dont l'information est collectée et traitée, à savoir le spectre et le type de variables utilisées, peut également avoir une influence importante sur les résultats : ainsi, certains Etats enregistrent seulement le chef de famille (qui est reconnu comme réfugié), alors que d'autres prennent en considération chaque membre de la famille. Il est également difficile d'avoir des chiffres fiables sur l'âge des réfugiés. D'après des statistiques du HCR, fin 2008 entre 2 % et 3 % des 10 millions et demi des réfugiés, étaient âgés de 60 ans et plus. Cette proportion ne constitue par ailleurs pas une donnée fixe, mais peut se modifier en fonction des populations affectées par la problématique de l'exil. De plus, l'étude de la problématique ne peut se limiter à une analyse statistique, mais elle doit comprendre une réflexion qualitative des facteurs ayant pu affecter l'expérience de l'exil, tel que la période historique où l'exil a eu lieu ou à quel moment du cycle de vie se trouve la personne ou le groupe concerné ou encore la durée de l'exil.

Pour la problématique qui nous intéresse, une distinction importante est celle que l'on peut établir entre les personnes qui sont arrivées en tant que jeunes réfugiés dans le pays d'asile et qui y ont vieilli progressivement et celles qui y sont arrivées en tant que réfugiées âgées. Ici nous explorerons, à partir d'une approche compréhensive, en particulier la différence du sens donné à l'expérience de l'exil par ces deux catégories<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Ce texte est une version remaniée et actualisée d'un texte publié en anglais par Scott et Bolzman (1999).

<sup>5</sup> Nous nous baserons en particulier, pour le premier cas de figure, sur des études menées par Bolzman sur les Chiliens en Suisse (Bolzman, 1996), ainsi que par Scott sur les Polonais en Grande Bretagne. Ces derniers font partie, du groupe le plus nombreux des réfugiés d'Europe central et de l'Est (environ 150 000 au départ) résidant toujours en Europe occidentale et arrivés dans cette région du monde à partir de la fin des années 1940 (Scott, 1997 ; Scott and Kernberg, 1992 ; British Refugee Council, 1988). Pour le second cas de figure, nous utiliserons à nouveau les travaux de Bolzman sur l'exil chilien en Suisse. Dans la mesure où la répression du régime militaire a touché toutes les couches de la population, cet exil était composé d'un petit nombre de personnes proches de la retraite ou déjà retraitées au moment de leur arrivée en Europe (Bolzman, 1993 ; 1996). Cette étude sera complétée par une recherche de Bolzman, Poncioni et Vial (2004) sur les ex-Yougoslaves âgés en Suisse. Nombre de ces derniers ont quitté leur région d'origine à un âge avancé pour échapper à la guerre et à la violence politique.

## Comprendre l'exil du point de vue des réfugiés âgés

L'exil constitue une rupture radicale de la vie quotidienne. Il s'agit d'une remise en cause du cadre habituel de l'existence, provoquée par la déstructuration du système sociopolitique légitime. Les personnes en exil sont confrontées à une double difficulté. D'une part, les schèmes qu'elles avaient élaborés pour faire face aux situations de la vie quotidienne perdent une bonne partie de leur pertinence ; d'autre part, le pouvoir de définir et d'imposer leur perception du réel comme légitime est fortement affaibli. L'exil signifie donc une crise du rapport au sens dans une situation de déficit de pouvoir. C'est dans ces conditions difficiles que les exilés tentent d'élaborer des modes de régulation leur permettant d'intégrer les nouvelles visions du monde et d'eux-mêmes qui leur sont imposées, tout en essayant de préserver une continuité par rapport à la vision du monde et d'eux-mêmes qu'ils considéraient comme « réelle ».

Ces conditions sont perçues de manière plus aigüe par les réfugiés âgés qui sont, en général, moins flexibles que les jeunes réfugiés dans leur adaptation à de nouvelles situations. Par ailleurs, le choc culturel affecte plus durement les personnes qui ont une connaissance ou une expérience moins importante de la vie urbaine dans les sociétés industrialisées, comme cela a été le cas de beaucoup de *boat people* âgés vietnamiens qui ont cherché asile en Europe et en Amérique du Nord (Allard, 1987 ; Ahmed, Tims et Kolker, 1981). Le stress et l'angoisse tendent à augmenter lorsque les réfugiés se trouvent séparés de leur communauté ethnique, comme ce fut le cas pour les réfugiés du Sud-Est asiatique en Europe et en Amérique du Nord (Simon-Barouh, 1984 ; Montero, 1979). Dans ce cas de figure aussi, les personnes âgées ressentent de manière plus dramatique les effets de la séparation que les plus jeunes.

Les sentiments de deuil sont particulièrement aigus lorsque les exilés relativement âgés ont l'impression qu'ils devront rester définitivement dans le pays d'asile, lorsqu'ils se rendent compte qu'ils ne reverront peut-être plus jamais leur pays d'origine. Les Latino-américains et les Européens du Centre et de l'Est fournissent un bon exemple, à contrario, de cette situation. En effet, pour les premiers l'exil était au début une situation transitoire, puisqu'ils s'attendaient à des changements politiques relativement rapides dans leurs pays d'origine, leur permettant d'y retourner dans un délai de quelques années, alors que les seconds avaient l'impression qu'ils ne pourraient plus retourner dans leur pays.

Le sentiment des premiers est illustré par Francisco, un exilé chilien, dirigeant syndical emprisonné dans son pays et ensuite expulsé par le Junte militaire. Il est arrivé en Suisse en 1976 à l'âge de 52 ans. Il se souvient :

*« Nous avons dû lutter avec beaucoup de force au début. Il a été très difficile pour nous de nous enraciner. Ma femme a été sur le point de produire des crises de type psychologique ; et les jeunes ne pouvaient pas avancer, ne pouvaient pas continuer (leurs études) et à un moment donné pensaient qu'ils n'avaient rien à faire ici. Ils commençaient à désespérer, il fallait les calmer. La lutte pour notre pays, pour la cause de notre peuple, a été un encouragement très grand, très bon. Elle a été une sorte de tranquillisant pour nous centraliser tous autour du même point (...), nous a fait être toujours ensemble, construire une vie plus ou moins organisée, ordonnée ici en exil. Nous a fait aussi continuer de penser à la patrie, au retour »* (cité par Bolzman, 1996, 143).

Mais l'exil est une situation dynamique. La perception de la situation se modifie non seulement avec le temps, mais aussi en fonction du contexte sociopolitique. Quand les exilés chiliens âgés se sont rendu compte que l'exil serait une réalité plus longue que prévu et qu'ils ne pourraient pas retourner de sitôt dans leur pays d'origine, ils ont été sujets à de profonds sentiments de vide. C'est le cas d'Ismaël, un Chilien à la retraite dans les années 1980 : *« Si j'étais conservateur, passif, je serais heureux en Suisse. Mais si l'on aime faire des choses, participer, dans ce pays il n'y a rien à faire »* (Bolzman, 1996, 192). Ces exilés avaient l'impression qu'il n'y avait pas de place pour eux dans le pays d'exil outre que dans la communauté ethnique ; qu'il n'y avait pas de place pour des personnes âgées avec des idéaux politiques.

Scott (1998, 2), dans son étude sur les exilés polonais en Ecosse a situé les implications de l'exil à long terme, non seulement par rapport au contexte politique, mais également comme un déplacement de la perte de la jeunesse et de la lutte de toute une vie vers la réconciliation personnelle avec l'exil. Ainsi, pour les membres survivants des forces armées polonaises qui ont été contraints à l'exil involontaire les célébrations en Grande-Bretagne, en mai 1995, du 50<sup>e</sup> anniversaire du jour de la Victoire, ont été appréhendées avec ambivalence. Pour eux, 1945 marque le commencement d'un point de non-retour. Ce qui était perçu comme une période d'exil temporaire est devenu, comme nous pouvons le constater aujourd'hui, un exil permanent qui a duré plus de 50 ans. Pour ces hommes et femmes qui représentent une génération d'Européens de l'Est et du Centre déplacée dans leur jeunesse par les ravages de la guerre, les célébrations du jour de la Victoire étaient en dernier instance une commémoration silencieuse de la perte de leurs familles, amis, camarades et, de leur *ojczyzna* (patrie).

Kalemkaryan et Ohanian (1996, 2), dans une enquête qui portait sur près de 500 Arméniens vivant dans les environs de Londres, dont une grande majorité était née en Turquie (pour eux, l'Arménie occidentale occupée) ou au Moyen-Orient, pensent que l'expérience de la persécution laisse une trace indélébile qui devient plus apparente lorsqu'une grande partie de leur vie s'est déroulée dans le cadre des régimes coloniaux ou dictatoriaux, tels que la Syrie, le Liban ou l'Iran. Ils suggèrent que ces expériences laissent d'autres séquelles : « *L'expérience d'avoir survécu à la destruction systématique de leur nation dans la Turquie ottomane et de vivre comme réfugiés dans des sociétés où la liberté de parole et d'expression était niée pendant plusieurs années, continue à hanter et à influencer la manière dont les personnes âgées arméniennes perçoivent le monde et la société, même dans la société britannique d'aujourd'hui plus libérale et multiculturelle* ».

Ce qui semble clair est que pour la première génération des réfugiés, le sentiment d'identification avec leur pays d'origine reste fort, même après une longue période de résidence dans le pays d'exil. Cette perspective est soutenue par Leser et Seeberg (1991) qui, dans leur étude sur les réfugiés hongrois, établis en Suisse depuis 35 ans, remarquaient qu'il y avait une renaissance de l'identification avec leur pays d'origine et avec l'idée du retour, qui est devenu beaucoup plus explicite après la fin de la guerre froide. Dans ce cas, la disparition du rideau de fer a permis l'ouverture de la partie orientale de l'Europe, demeurée inaccessible durant des décennies, et a induit aussi dans la jeune génération un sentiment positif envers leur origine et leur identité ethnique. Ils ont exprimé un intérêt grandissant envers le pays d'origine de leurs parents, ce qui a permis à ces derniers de revaloriser leurs origines et leur identité ethnique vis-à-vis des générations descendantes.

Quelques personnes âgées polonaises vivant en Ecosse, ont agi et sont retournées en Pologne, mais d'autres ont vécu ce passage après presque 50 ans de perte de contact direct avec le pays d'origine comme trop difficile et sont revenus en Ecosse avec une grande déception, ou même un sentiment de profond échec (Scott, 1998). D'autres ont pris le chemin plus facile d'une reprise de contact avec les organisations et associations polonaises qui ont été établies peu après l'exil, vers la fin des années 1940 et le début des années 1950. Pour beaucoup, cette reprise de contact s'est faite avec un mélange de sentiments de culpabilité liés à la longue absence, souvent présentée comme liée aux obligations professionnelles et familiales. Il est certain que beaucoup de Polonais étaient des indépendants, ayant choisi cette voie comme une alternative à la confrontation et à la discrimination directe dans les industries les plus importantes. Les longues heures passées au travail et la distance géographique des centres de concentration polonais ont constitué souvent des barrières à la pleine participation dans la vie communautaire, mais lors de la retraite le besoin d'un environnement social polonais est perçu comme essentiel. On pourrait également supposer que la prise de conscience du vieillissement conduit également à une réflexion sur la mort, et que dans cette étape de la vie la personne attache une plus grande importance à l'affirmation d'une identité ethnique, de ces racines, avec tout leur symbolisme et leur rituel (Scott, 1997).

### **Femmes âgées et exil**

Les études sur les femmes exilées et réfugiées sont relativement peu nombreuses et celles sur les femmes âgées restent extrêmement rares. Ce n'est pas le lieu de s'interroger ici sur les raisons de cette situation. Il est cependant important de reconnaître que les femmes, et dans ce cas les femmes âgées, sont autant concernées par les problématiques des migrations forcées et de l'exil que les hommes. Scott (1997) pense que les femmes, en particulier celles faisant partie des communautés d'exilés de l'après-guerre, ont été éclipsées par la représentation de ces migrations comme étant majoritairement masculines, avec une forte composante des migrants issus des forces armées, comme ce fut le cas des groupes des Européens du Centre et de l'Est. Les femmes qui ont aussi servi dans l'armée et les mouvements de résistance et qui ont souffert la torture et des traitements inhumains dans des camps de travail et de concentration sont souvent ignorées et une référence limitée est faite à leur contribution à l'effort de guerre.



Dans ce contexte, et que la forme prise par la répression politique soit la torture physique ou mentale, ou encore l'usage de la force brute, elle s'applique autant aux hommes qu'aux femmes, mais un silence relatif demeure encore autour des formes spécifiques de violence subies en fonction du genre. Frelick (1992), dans sa discussion sur comment les réfugiés sont définis, fait référence à une recherche de McCallin (1991) dans laquelle 110 femmes centro-américaines ont été interviewées : 85% d'entre elles avaient vécu au moins un événement traumatisant et nombre d'entre elles avaient subi des situations de blessures, viol, bombardements, tirs, menaces, interrogatoires et perquisitions dans leur domicile ; 24 femmes de l'échantillon ont été témoins d'un assassinat. Les implications de ces expériences amènent, comme le montre McCallin (1991), à une faible qualité de vie dans un pays d'accueil parce que leurs mémoires sont hantées par ces événements et elles connaissent régulièrement des troubles de santé mentale tels que l'anxiété, la tension, etc. Le manque de reconnaissance ces problèmes, ainsi que le manque d'un conseil adéquat ou des services de soutien, implique que ce les femmes portent seules le fardeau du stress psychologique (souvent avec des conséquences physiques) pendant de longues années. Kmita-Dawson qui a dirigé l'équipe d'une unité de santé transculturelle dans un hôpital du Royaume-Uni a rencontré un éventail de situations psychosomatiques et des maladies mentales parmi les femmes âgées qui ont vécu des situations d'abus sexuelles ou des viols pendant la Deuxième Guerre mondiale (Kmita-Dawson, 1990). Les usagères croient souvent être les seules à avoir traversé de telles épreuves et ont vécu pendant près de cinq décennies avec un sentiment de honte et de culpabilité. Les équipes de la consultation d'Appartenances dans le canton de Vaud en Suisse ont trouvé des situations similaires vécues par les femmes d'ex-Yougoslavie (Fleury et Gilliard, 1997).

Bolzman (1993) s'est intéressé à la place des femmes dans l'exil chilien ; il utilise la dichotomie sphère publique versus sphère privée et distingue ainsi trois types d'exilées :

- Les *femmes militantes* dont le mode de vie dans le pays d'origine était organisé autour de l'engagement politique et qui ont connu une persécution directe.
- Les *femmes participantes* qui étaient intéressées par la vie politique, tout en prenant une part prépondérante dans l'organisation de la vie familiale. Elles se sont retrouvées en exil, principalement en raison d'une violence indirecte. Elles sont parties souvent avec leur conjoint qui se trouvait souvent en danger du fait de leur engagement politique.
- Les *femmes privées*, qui n'étaient pas intéressées par les événements en dehors de leur famille et qui se sont retrouvées en exil en raison d'une violence indirecte, sans réellement comprendre les raisons de leur nouvelle situation.

Pour les femmes activistes, il est particulièrement important de pouvoir surmonter en exil les séquelles psychiques et parfois physiques de la répression politique dans leur pays d'origine. Apprendre la langue du pays d'exil et avoir l'opportunité de trouver des rôles publics restent des objectifs centraux pour ces femmes au fur et à mesure qu'elles vieillissent, et ceci est un objectif plus facilement atteignable pour elles qui avaient déjà une expérience préalable de la vie politique. Pour les femmes participatives, la principale préoccupation est de trouver un équilibre entre la vie publique (travail, engagement dans la communauté, etc.) et la vie privée (familiale). Ces objectifs sont difficiles à atteindre pendant les premières années d'exil du fait de la fragmentation des familles du fait de la perte d'une partie de ses membres ou de la distance géographique d'une part, du fait du manque de reconnaissance des qualifications professionnelles au niveau de l'insertion sur le marché du travail, d'autre part. Si elles arrivent à surmonter ces problèmes, alors le vieillissement dans le pays d'asile peut être vécu comme une expérience positive, en particulier si elles découvrent qu'il peut exister plus d'opportunités pour les femmes dans ce contexte. Pour les « femmes privées », la préoccupation centrale est la famille et elles accordent beaucoup d'attention à son unité ; la vie en exil est évaluée en fonction de la famille. Leur estime d'elles-mêmes est fonction de leurs rôles familiaux et la qualité de la vie en exil est évaluée aussi en fonction de ce critère. Arriver à une évaluation positive est problématique lorsque les familles se trouvent souvent en situation d'incomplétude et il est impossible de reconstituer la famille élargie, ce qui a pour conséquence un sentiment d'isolement et de solitude chez ces femmes. La situation s'améliore avec le temps avec l'arrivée de petits-enfants, et lorsqu'elles deviennent grand-mères les familles élargies peuvent être à nouveau constituées et les rôles de femmes deviennent plus centraux.

### **La vie familiale des réfugiés âgés**

Les groupes ethniques qui se trouvent en situation minoritaire tentent de développer des réseaux familiaux élargis caractérisés par des formes, plus ou moins actives, de solidarité intergénérationnelle. Les aînés soutiennent de diverses manières les générations montantes (garde des petits-enfants, soutien économique, etc.), alors que les plus jeunes aident aussi leurs parents dans des domaines tels que les démarches administratives, la traduction ou autres (Bolzman et coll., 2001). Cependant, dans le cas des migrations forcées, il peut se produire non seulement de la fragmentation, mais également la perte permanente de membres du réseau de parenté. Dans ce cadre, la redéfinition et la reconstitution des familles devient un défi majeur, parfois en fonction du contexte même du pays d'asile qui met

à l'épreuve la capacité des familles réfugiées à rester ensemble, comme c'est le cas de certaines familles réfugiées étudiées par Vatz Laaroussi (2009) au Canada. Par ailleurs, il se peut que la conception de la famille des réfugiés ne soit pas la même que celle qui prédomine dans la société d'accueil et que les pratiques intra et extra familiaux soient différentes. Par conséquent, la famille en tant que réseau de parenté lié par des liens de sang, peut prendre une nouvelle signification, et le besoin de réaffirmer leur identité, pour ceux qui forment en exil le noyau de cette unité familiale, devient une tâche centrale.

Scott (1997) a analysé comment des relations de parenté non consanguines se sont développées parmi les Polonais âgés, lesquels sont arrivés dans bien des cas seuls et se sont mariés au sein de leur groupe ethnique dans leur majorité, alors qu'une minorité l'a fait à l'extérieur de celui-ci. Dans ce contexte, des réseaux de « familles élargies » ont créé de nouveaux liens entre exilés, mis en œuvre concrètement au moyen d'une série d'adoptions symboliques, par exemple l'importance accordée aux parrains dans le rite catholique. Cette affiliation spécifique, comme la parenté consanguine, crée des attentes en ce qui concerne le soutien intergénérationnel et fournit une stabilité à la famille reconstituée.

Bolzman, Fibbi et Vial (1999) voient le réseau familial comme un « réservoir » au sein duquel des ressources - matérielles, symboliques, sociales, etc. - sont rassemblées et mobilisées lorsque le besoin se fait sentir. Dans une situation idéale, le soutien intergénérationnel prend place de manière « spontanée » et sans que des préconditions soient fixées. Mais au sein des groupes d'exilés, la migration forcée bouleverse cet équilibre et les familles doivent apprendre à faire face à la nouvelle situation dans ses différentes implications.

Pour beaucoup de personnes âgées en exil, la valeur culturelle attachée à l'âge diminue, dans la mesure où, les personnes âgées dans les sociétés urbaines et industrialisées, sont généralement perçues comme peu utiles du point de vue économique et en conséquence comme dépendantes. Le statut attribué à une personne âgée - celui qui est acquis à travers l'expérience de la vie, la connaissance et la sagesse - n'est pas traité, selon beaucoup d'exilés, avec la même estime que dans la société d'origine. Le respect attribué à une personne en fonction de son âge est souvent déplacé en faveur de la génération des plus jeunes.

Les personnes âgées sont donc confrontées aux différences culturelles, en particulier au sein de la famille redéfinie et reconstituée, et leurs attentes d'occuper une place centrale dans cette unité se heurtent aux réalités de l'exil. Par exemple, plusieurs réfugiés chiliens craignent de se retrouver seuls au moment de la vieillesse. Ils rêvent de pouvoir retourner au Chili où ils imaginent que le soutien de la famille et de leur réseau social sera beaucoup plus présent. Même si une partie des Chiliens âgés sont en bon santé, qu'ils ont de la famille en Suisse et participent activement à la vie associative et communautaire, il y a un nombre significatif de personnes âgées qui expérimentent une perte de leurs rôles spécifiques ou de leur engagement ce qui amène à une faible auto-estime et à un accroissement de leur dépendance vis-à-vis de leur famille (Bolzman, 1996).

La solitude devient une réalité pour les personnes âgées et même si la famille est unie et les soutient, la vie en exil est souvent liée à des difficultés sur les plans social et économique, lesquelles exercent une pression sur les membres les plus jeunes de la famille. Les personnes âgées, prisonnières du cycle de la pauvreté deviennent dépendantes de leurs enfants, pour leur subsistance dans la vie quotidienne. C'est par exemple le cas de Silvia, une femme chilienne âgée, qui a besoin de garder ses enfants à la maison pour que ceux-ci lui aident à payer le loyer de l'appartement :

*« Le problème est que les gosses veulent partir de la maison et j'essaie qu'ils se sentent bien, car ils m'aident avec de l'argent (...), mais ils veulent vivre à part, ils sont déjà trop vieux ; l'une est mariée, elle a toutes ses choses et elle veut vivre seule ... ; c'est un peu mon dilemme, je me sens un peu coupable d'essayer de les retenir, mais si je ne peux pas travailler ... Je suis habituée comme ça, dans la 'ruca' (terme mapuche pour désigner la maison) et avec sa famille à côté (...). Et rester sans famille ici c'est comme si on m'envoyait mourir dans une maison là-bas ... , comme ils font avec les vieux » (Bolzman, 1996 : 221).*

Le rôle de la famille demeure important pour les personnes âgées. La dimension économique de la prise en charge, comme l'illustre la citation ci-dessus, est importante. La question centrale est cependant de se sentir rassuré par rapport à l'avenir. Les exilés âgés espèrent que, lors de la venue de l'âge, au fur et à mesure que la dépendance augmente, les enfants vont continuer à jouer un rôle actif en offrant leur soutien aux membres les plus âgés. La manière dont chaque société prend en charge les personnes âgées varie beaucoup, et pour les exilés âgés l'idée de vivre la fin de leurs vies dans une maison de retraite ou un établissement médico-social est particulièrement stressant, et surtout, contraire, à leurs attentes. Ils espèrent que les membres plus jeunes de leur famille vont jouer un rôle important dans leur prise en charge, en particulier dans les domaines de la santé et de l'assistance matérielle. Parfois, la communauté ethnique peut venir en aide à la famille et à la personne âgée. Elle joue un rôle important du point de vue social et identitaire, mais souvent ses moyens sont limités.

## Age et santé

Les exilés âgés partagent beaucoup de traits communs avec des personnes âgées issues des migrations de travail. En effet, du fait des conditions de vie difficiles, ils expérimentent plus souvent des troubles de santé physique et mentale. Alors que cette situation peut être attribuée à l'épuisement lié à l'exercice des emplois peu qualifiés dans le cas des migrants (Bollini et Siem, 1995 ; Bolzman et al., 1999), dans le cas des exilés il y a souvent aussi des problèmes qui résultent des conditions psychosociales difficiles liées à la migration forcée et parfois à la précarité de statut juridique et social dans la société d'accueil (Subilia, 2002). Rack (1988) par exemple, considère que des symptômes tels que la dépression, la paranoïa, ainsi que des états névrotiques ou psychotiques sont des conséquences communes à tous les réfugiés qui ont vécu des situations traumatisantes (prison, torture, violence, danger, faim). Ceci peut laisser des séquelles qui se prolongent jusqu'à la vieillesse (Baker, 1983).



Pour la majorité, la réalité des migrations forcées persiste dans la mémoire, et demeure d'une grande complexité tant dans son contenu politique qu'en termes de la réponse personnelle à celle-ci (Bowling, 1990 ; Braïto, 1988). Dans la vieillesse, les traumatismes et leurs séquelles peuvent resurgir et prendre la forme de différents troubles mentaux, tels que dépression, anxiété, névrose voire paranoïa (qui est également appelée la « maladie polonaise », Bram, 1983). Comme le constate Braïto (1988, 10) à propos des réfugiés d'Europe orientale et centrale de l'après-guerre : « *La paranoïa des réfugiés est aussi un problème. Certains groupes comme les Polonais ou les Ukrainiens ont été séparés de leur patrie par la guerre, enfermés dans des camps de concentration, et utilisés comme force de travail. Ils sont des réfugiés et des personnes déplacées. Cette expérience en soi peut créer des problèmes de santé. De plus, les comportements élaborés pour faire face à ces expériences peuvent avoir contribué à la survie, mais constituent un problème dans un environnement nouveau et différent* ».

Pour les réfugiés âgés, leur migration forcée a été en soi traumatique et menaçante pour leur vie, mais n'a constitué qu'un aspect de leur existence. D'autres phénomènes s'y ajoutent. Par exemple, le passage d'un contexte rural à un environnement fortement industrialisé et urbanisé entraîne de nombreux défis d'adaptation et d'acculturation, et pour les personnes âgées l'étendue de la réinstallation est déterminée par le devoir d'apprendre à faire des compromis entre des valeurs et des normes qui sont souvent en conflit. Confronté à la réalité de l'impossible retour à court terme, voire dans le long terme dans leur société d'origine, l'optimisme initial peut donner lieu au désespoir et à la nostalgie, comme Bolzman et coll. (2004) ont pu l'observer auprès des réfugiés âgés d'ex-Yougoslavie en Suisse. Devoir faire face et vivre se sachant seul survivant parmi beaucoup des défunts continue à produire une culpabilité qui rend difficile la réconciliation avec soi-même. Alors que le temps est considéré comme une source puissante de guérison et comme une forme de distanciation par rapport aux tragédies personnelles, il semble que, dans le cas des exilés, il donne peu de répit pour les expériences vécues plus tôt, et au fur et à mesure qu'ils vieillissent, celles-ci s'accroissent et redeviennent à nouveau plus réelles.

La Seconde Guerre mondiale a eu en particulier un effet dévastateur sur le peuple juif qui a souffert de la persécution et de la tentative d'extermination de la part des nazis. C'est l'exemple déchirant d'un traumatisme exprimé à travers une grande souffrance personnelle et le deuil pour la perte de la famille et des amis. Davidson (1983, 26) à partir de l'étude de l'expérience des survivants juifs de cette période analyse comment dans la vieillesse, les gens se confrontent à ce que se trouve devant eux :

*« La vieillesse amène avec elle la perte des gratifications, des soutiens et la nécessité inévitable de faire face à son passé. Il y a souvent une 'irrigation des mémoires' qui sont extrêmement traumatiques et le vieux survivant doit 'regarder' à nouveau l'interminable deuil et la souffrance, et faire face à sa propre mort avec des images d'une mort déshumanisée. La mort que le vieux réfugié et le vieux survivant traumatisé doivent affronter peut ne pas être la mort à laquelle la majorité d'entre nous pense - la mort naturelle, la mort par maladie ou accident, mais la mort déshumanisée des camps de concentration, la mort dans les chambres à gaz, la mort comme conséquence de la torture ou simplement du manque de désir de vivre ».*

Il n'est donc pas étonnant que la maladie mentale soit un des problèmes de santé le plus souvent détectée parmi les exilés âgés. Comme nous l'avons déjà indiqué lorsque nous avons abordé la problématique des femmes exilées, la migration forcée soumet souvent les individus et les groupes à des conditions et expériences inhumaines qui demandent une intervention professionnelle, de la sensibilité à l'expérience de la personne et les qualifications et compétences pour la traiter. Ce n'est que dans un passé relativement récent que l'on commence à comprendre les traumatismes psychologiques et comment ils peuvent affecter l'individu à long terme.

Scott (1997) en interviewant des personnes âgées polonaises, a trouvé un nombre significatif de personnes qui exprimaient une anxiété irrationnelle par rapport à leurs voisins qui étaient perçus comme essayant de les empoisonner, ou qui entraient dans leur maison lors qu'ils étaient en vacances et se servaient de leur installation électrique, ou des voisins qui conspiraient contre eux, etc. Bowling (1990, 8) a cité le cas d'une femme allemande qui a été contrainte à des travaux forcés dans une ferme et emprisonnée dans un camp de travail : *« Cette femme dit souffrir plus maintenant en raison des activités de ces voisins contre elle qu'elle n'en a souffert dans les camps : Ils me font toutes sortes des choses - ils m'enfoncent des aiguilles et des clous brûlants dans mon corps et ils m'administrent des chocs électriques ... quand je prenais un bain ils ont fait un trou là où se trouve le bain, ils ont introduit du gaz. Maintenant ils ne viennent plus ici, ils continuent à m'attaquer par des moyens de sorcellerie ».*

Pour ceux que sont âgés, l'apprentissage et la compréhension de leur expérience arrive peut être trop tard pour leur être d'une quelconque utilité, mais malgré cela, il ya un besoin urgent de comprendre comment les conditions de santé mentale sont diagnostiquées et traitées parmi les réfugiés âgés. La démence, en tant que condition affectant principalement une population âgée nécessite que l'on prenne pleinement en considération les biographies personnelles et les expériences de vie des patients ; à partir de là, on peut envisager comment les ressources thérapeutiques peuvent être mobilisées au mieux. Le soutien en termes de santé mentale pour les réfugiés commence à être reconnu comme important, en particulier dans le cas des victimes de torture dont les blessures physiques sont souvent visibles, mais les blessures psychiques moins perceptibles à première vue et plus difficiles à exprimer. Trop souvent les exilés âgés sont mal compris en ce qui concerne la nature de leur condition et leurs réponses à l'aide extérieure. L'étiquetage, en tant que phénomène social, devient une pratique commune parmi les professionnels de la santé mentale, en particulier lorsqu'il n'arrive pas à établir des liens entre le comportement d'aujourd'hui de la personne âgée et ses expériences passées. Pourtant, les symptômes de paranoïa et de persécution, replacée dans leur contexte, peuvent être compris comme une réaction normale à des situations anormales et extrêmes vécues par les réfugiés.

Alors que les recherches sur les personnes âgées commencent à se développer et à fournir des informations précieuses sur ces populations, tel n'est pas le cas de la recherche sur les exilés âgés. Les problématiques vécues par ces personnes restent assez peu explorées et il devient nécessaire de faire des efforts pour mieux connaître leurs expériences passées et les soutenir dans leur travail de mémoire. Il s'agit d'une tâche qui est non seulement utile pour la qualité de vie et le bien-être des exilés âgés, mais aussi pour mieux aider les sociétés d'accueil à répondre de manière pertinente aux besoins des victimes des migrations forcées.

## Références

- Ahmed P. I., Tims F. and Kolker A., (1981), "After the Fall : Indochinese Refugees in the United States". In G. V. Cohelo, P. I. Ahmed (eds.), *Uprooting and Development. Dilemmas of Coping with Modernisation*, New York : Plenum Press.
- Allard D., (1987), *L'insertion socioculturelle des réfugiés vietnamiens*, Mémoire de licence, Département de sociologie, Université de Genève.
- Baker R. (ed.) (1983), *The Psychosocial problems of Refugees*. Londres : British Refugee Council.
- Bollini P., Siem H., (1995), "No real progress towards equity : Health of migrants and ethnic minorities on the eve of the year 2000" *Social Science and Medecine*, n° 41, p. 819-828.
- Bolzman C. (1993), « La place des femmes dans une migration politique. L'exemple des exilées chiliennes en suisse ». I. Preiswerk et C. Sauvain (Eds.), *Vers un ailleurs prometteur ...*, Paris-Genève : PUF-IUED.
- Bolzman C. (1994), "Stages and Modes of Incorporation of Exiles in Switzerland : the Example of Chilean Refugees". *Innovation*, vol. 7, n° 3.
- Bolzman C. (1996), *Sociologie de l'exil : une approche dynamique*, Zurich : Seismo.
- Bolzman C., Fibbi R. et Vial M. (1999), « Les Italiens et les Espagnols proches de la retraite en Suisse : situation et projets d'avenir », *Gérontologie et société*, n° 91, p. 137-151.
- Bolzman C., Poncioni R. et Vial M. (2004), « Personnes âgées immigrées en Suisse : conditions de vie, accès aux soins et à l'aide sociogériatrique », *Cahiers du CEDIC*, n° 1, [http://www.cedic.ch/pxo3\\_02/pxo\\_content/medias/cahier\\_du\\_cedic\\_no\\_1.pdf](http://www.cedic.ch/pxo3_02/pxo_content/medias/cahier_du_cedic_no_1.pdf).
- Bowling B. (1990), *The development, co-ordination and provision of services to elderly people from the ethnic minorities : a report on four innovative projects*. Age Concern Institute of Gerontology, King's College, London, Septembre
- Boyer L. M. (1991), *The Older Generation of Southeast Asian Refugees*. Occasional Papers on the Southeast Asian Refugee Studies : University of Minnesota.
- Davidson S. (1987), "Psychosocial Aspects of Holocaust Trauma in the Life Cycle of Survivor Refugees and their Families". In Baker, op. cit.
- Finlay R. et Reynolds J. (1987), *Social Work and Refugees : A handbook on working with people in exile in the UK*. National Extension College/Refugee Action.
- Fleury F. et Gilliard D. (1997), « Le malheur est tome sur le toit de la maison », Beday-Hauser P. et Bolzman C. (Ed.), *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs*, Genève : Les Editions IES.
- Frasier I. W. (1985), *Elderly Refugees in New Zealand : The Story of Nansen Home*, Lower Hutt : Nansen Home Committee.
- Frilick B. (1992), *Call Them What They Are - Refugees*. World Refugee Survey U.S. Committee for Refugees.
- Gozdzia E. (1988), *Older Refugees in the United States : From dignity to Despair*. Refugee Policy Group, Washington D. C.
- Hitch P et Rack P. (1980), "Mental Illness among Polish and Russian Refugees in Bradford". *British Journal of Psychiatry*, n° 137, 206, p. 211.
- Hurna I. (1997), "Zwiasek Polek : Polish Women's Association". H. Scott (ed.), *Ageing in Multicultural Europe : Making the Challenge - Setting the Agenda*. Papers presented for the Age Concern Scotland.
- Jagucki W. (1991), *The Polish Experience : 50 Years On*. Unpublished paper presented at the Age Concern Scotland national seminar, Ageing in a Second Homeland : An Introduction to Transcultural Health Issues for Older People from Black and Minority Ethnic Groups, Septembre.
- Kmita-Dawson M. (1990), "The Effect of the Second World War on the Mental Health of the Polish Immigrants in Britain". Brunon H. (Ed.), *Mental Health in a Changing World*. The Polish Society for Mental Health, Warsaw.
- Kmita-Dawson M. (1991) *The Problems of assessing Individual Health and Social Needs : the Need for a Multidisciplinary*, Transcultural Approach and the Use of Interpreters. Unpublished paper presented at the Age Concern Scotland national seminar, Ageing in a Second Homeland : An Introduction to Transcultural Health Issues for Older Older People from Black and Minority Ethnic Groups, September.
- Legoux L. (1991), *Les réfugiés âgés*, Service social d'aide aux Emigrants, Paris.
- Legoux L. et Rambaud C., (1992), « Réfugiés Agés ». *Accueillir*, n° 84.
- Lesser M. et Seeberg A. (1992), *Alter und Migration. Eine empirische Untersuchung an ungarischen Migranten in Basel*. Basel : Bad Kissingen.
- Mc Callin M. (1991), *The Psychosocial Consequences of violent Displacement : The Experience of Central American Refugee Women in Washington, D.C.*, New York: International Catholic Child Bureau.
- Mc Crohan P. (Ed.) (1992), *The Psychosocial Needs of elderly Refugees Living in Lambeth and the Neighbouring Boroughs, and the Degree to which those Needs are met by Statutory and voluntary Agencies*. A Report of the Elderly Project of the Refugee Support Centre. London, octobre.
- Montero D. (1979), "The Vietnamese Refugees in America : Toward a Theory of Spontaneous International Migration". *International Migration Review*, n° 13, p. 624-648.
- Persidsky I. V. et Kelly J. J. (1992), "Educational Perspectives for Elderly Migrants : A Case of Soviet Refugees". *International Review of Education*, vol. 38, n° 4.
- Refugee Action (1987), *Last Refuge : Elderly People from Vietnam in the UK*, Derby, février.
- Refugee Council (1990), *Age in Exile : A British Response. Report from a conference on the needs of elderly refugees*. Londres, Novembre.
- Scott H. et Kernberg T. (1992), *Invisible and Involuntary Exiles : Older People from Eastern Europe in Scotland*. Unpublished paper presented to the Age concern Scotland national conference, Growing Old in Multicultural Scotland : Agenda for Action, University of Strathclyde, Avril.
- Scott H. (1997) (ed.), *Ageing in Multicultural Europe : Making the Challenge - Setting the Agenda*. Papers presented for the Age Concern Scotland Scottish European Symposium for the European Year of Older People & Solidarity between Generations, 15 - 16 December.
- Simon-Barouh I. (1984), « L'accueil des réfugiés d'Asie du Sud-Est à Rennes ». *Pluriel*, n° 28, p. 23-55.
- Subilia L. (2002), « Impact du durcissement de la politique d'asile sur la santé physique et mentale des requérants d'asile ». *Cultures & Sociétés*, n° 16-17, p. 173-181.
- Thorn L. (1991), *From Rice Truck to Paddy Field : A Study of the Repatriation and Reintegration Needs of Vulnerable Female heads of Household and other Vulnerable Individuals Living in the Cambodian refugee and Displaced Persons' Camps along the Thai-Cambodian Border*. UNHCR, Branch Office for Thailand.
- Valters J. (1992) *Elderly Refugee Project : Report on the third six months, September 1991 - March 1992*. Northern Refugee Centre, Sheffield.
- Vatz Laaroussi (2009), *Mobilités, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Von Bethelen Falvy P. (1987), *Elderly Refugees : A Challenge for European Action*. Paper submitted to the International Colloquium on Older Migrants. EURAG, the Netherlands, 7 - 9 avril.

## Partir, revenir, rester : migrants âgés entre souffrance et non-reconnaissance

Emmanuel Jovelin et Fatima Mezzouj<sup>6</sup>

L'immigration maghrébine est déterminée par plusieurs logiques dont la plus importante est économique. Cette immigration est caractérisée par des allers et retours ininterrompus, appelés par Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber « *la noria* » (1984, 17) définie comme un système de remplacement quasi automatique. Cette « *noria* », ou encore ce « *turn-over* », a contribué à la reconstruction rapide de la France grâce à l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère.

Le poids considérable du fait colonial n'est pas étranger à l'insertion de l'immigré dans le tissu industriel français. A ce propos, le premier chapitre du livre d'Abdelmalek Sayad et Pierre Bourdieu, « *Le déracinement* » (1964, 15-27), permet de comprendre les raisons de l'émigration des ex colonies vers la France. Pour Sayad, c'est la colonisation, notamment de l'Algérie, qui a produit l'immigration algérienne. Dans cette même logique, plus de 30 ans après les propos de l'auteur, Philippe Bernard évoque également la colonisation pour expliquer l'émigration : « ...l'introduction de l'école, du service militaire, du travail salarié et de la monnaie dans des sociétés traditionnelles, a poussé les 'indigènes' à partir à la découverte du modèle qu'on tentait de leur imposer »<sup>7</sup>.

Mais ces immigrés d'hier sont devenus les vieux d'aujourd'hui. La question du vieillissement de la population immigrée<sup>8</sup> en France n'est pas récente. Elle a pris une importance particulière depuis quelques années, suite à la prise de conscience du vieillissement général de la population. On rappellera (Gallou, 2001) que 12 millions de personnes ont aujourd'hui plus de 60 ans en France, représentant 21 % de la population, alors qu'elles seront 17 millions en 2020, soit plus de 27 %. La population immigrée âgée représente aujourd'hui 1 414 000 personnes. Celle-ci se caractérise par une immigration européenne ancienne (Pologne, Espagne, Italie) ou par une immigration maghrébine plus récente (Maroc, Algérie). Cette population peut être répartie en trois types d'habitants (Bartkowiak, 2010) :

- de foyers de travailleurs migrants accueillant 84 % des immigrés âgés, surtout des hommes d'origine maghrébine ;
- isolés ou en famille en leur domicile, avec 11 % d'immigrés âgés ;
- des institutions pour personnes âgées (unités de soins longue durée, par exemple) qui hébergent 4 % d'immigrés âgés, femmes d'origine européenne et souvent veuves.

A bien des égards, la problématique posée par les vieux travailleurs migrants n'est qu'un aspect de la question plus générale de la condition des personnes âgées dans notre société, mais celle des migrants âgés est encore plus délicate parce que les spécificités de cette population ne font que redoubler l'isolement, le manque de reconnaissance, l'indifférence dont sont trop fréquemment l'objet les personnes âgées dans l'ensemble.

En 2006, la France comptait 3,65 millions d'étrangers dont 631 000 de plus de 60 ans (soit 17,3 % contre 16,5 % en 1999), 333 000 (53 %) venaient de l'Union européenne. Cette statistique, qui concerne les étrangers seulement et non l'ensemble des immigrés, ne reflète cependant pas toute la réalité des travailleurs immigrés âgés, car elle exclut les personnes immigrées qui ont acquis la nationalité française ou celles présentes sur le territoire sans permis de séjour.

Le vieillissement des étrangers est surtout visible dans la catégorie des populations originaires du Maghreb. La population des étrangers âgés de 65 ans et plus a été multipliée en moyenne par le facteur 1,2 entre 1999 et 2006 : le facteur est de 1,69 pour les Marocains, 0,90 pour les Algériens et de 1,62 pour les Tunisiens.

<sup>6</sup> Emmanuel Jovelin est directeur adjoint de l'Institut social de Lille, maître de conférences en sociologie à l'Université catholique de Lille, il dirige les masters travail social en Europe, Sociologie (développement social urbain et migrations internationales). Il est également membre de l'Université d'Evry Val d'Essonne. Fatima Mezzouj travaille à OFFII et elle est membre du Groupe d'Etudes et de Recherches en Travail en Social (GERTS), Institut social de Lille, Université catholique de Lille.

<sup>7</sup> *Le Monde*, 21/03/1998.

<sup>8</sup> Personne résidant en France et née étrangère à l'étranger, qu'elle ait acquis ou non la nationalité française.

La prise de conscience du vieillissement de la population immigrée est essentiellement due à la présence d'institutions et de bailleurs comme ADOMA (ex SONACOTRA) (Gallou, 2001). Ces structures de prise en charge de travailleurs immigrés ont rapidement constaté l'évolution des caractéristiques de la population hébergée en foyers, et alarmé les pouvoirs publics sur les problèmes liés au vieillissement de cette population.

En foyers de travailleurs migrants, les chiffres issus des recensements généraux de la population sont éloquentes : alors qu'entre les deux derniers recensements généraux de la population, le nombre total de résidents a baissé de 22,7 % (95 000 en 1990 contre 73 500 en 1999), celui des 60 ans et plus a augmenté de 107 % (10 150 en 1990, 21 000 en 1999).

Un facteur majeur explique cette évolution : la plupart des travailleurs migrants de la première génération vieillissent en France. Malgré de nombreux écrits sur le sujet depuis plus d'une quinzaine d'années, le phénomène commence timidement à pénétrer la sphère des politiques publiques : nous pouvons faire référence aux rapports de l'Inspection générale de l'Action sociale de 2002, du Haut Conseil à l'Intégration (2005), de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (2005), du Comité national des Retraités et Personnes âgées (2008), au Comité interministériel de l'Intégration.

Par ailleurs, cette question ne s'est pas posée en tant que telle pour la communauté maghrébine elle-même, parce qu'elle n'a jamais été perçue en soi comme un problème (de la Noé, 2001). Si cette perspective paraît idéale, la vieillesse en immigration est cependant loin d'être homogène. Les trajectoires de vie, le vécu de l'immigration, l'insertion sociale, le sentiment de déracinement sont susceptibles de modifier la manière de considérer le vieillissement, de l'anticiper, de le vivre. Jusqu'il y a peu, vieillissement et migrations étaient considérés comme des phénomènes isolés et faisaient l'objet de politiques différentes : d'un côté les politiques des âges et de l'autre les politiques d'entrée, d'accueil et d'intégration des populations d'origine étrangère. Ce temps est révolu puisque les personnes issues de l'immigration suscitent de nouvelles questions liées à leur installation durable et donc à leur intégration.

En effet, c'est depuis le milieu des années 1970 que l'on a pris conscience que l'immigration de travailleurs, perçue comme temporaire, a progressivement évolué vers une immigration durable et que l'intégration des immigrés est entrée dans le champ des préoccupations des pouvoirs publics (Noiriel, 1988), d'où l'intérêt porté sur une population « invisible » qui est celle des immigrés âgés. L'objet de cet article est de montrer les difficultés rencontrées par cette population à travers la lecture des différents rapports réalisés à cet effet.

## **I. Une population en mal de reconnaissance avec des problématiques particulières**

Plusieurs rapports présentés en bibliographie montrent les difficultés rencontrées par ce public depuis plusieurs années notamment : IGAS -2002-, HCI -2005-, CNAV-2005-, CNRPA-2008-. Ces rapports sont une preuve que premièrement, l'Etat a pris enfin conscience de l'existence de cette population dont la vie ne doit plus être pensée « là-bas », mais aussi « ici » et deuxièmement l'oubli d'une population qui a consacré sa vie entière en France et qui n'a jamais été reconnue à sa juste valeur.

### **Un passage à la retraite difficile**

On observe que la population des travailleurs immigrés subit un vieillissement précoce essentiellement lié à la pénibilité du travail (Gallou, 2001). Plus souvent ouvriers, moins qualifiés, plus touchés par les crises, incités à la préretraite, souvent au chômage et, après 50 ans, ayant très peu de possibilités de retrouver un travail, les immigrés peuvent entrer dans la vieillesse entre 50 et 60 ans. La transition vers la retraite et vers la vieillesse ne semble pas suivre les mêmes paliers que ceux empruntés par les Français d'origine. Concrètement, le passage à la retraite confronte de nombreux immigrés à une complexité administrative que leurs difficultés à s'exprimer, à lire et à écrire le français rendent d'autant plus obscure<sup>9</sup>.

Pour les hommes seuls et les « faux célibataires », souvent logés en hôtel, en meublé ou dans les foyers de travailleurs, la diminution du niveau de leurs ressources, imposée par le passage à la retraite peut les conduire à rester en France. Le retour au pays, s'il ne se fait pas dans un contexte de réussite économique ou sociale reste délicat. Il faut réapprendre à vivre avec la famille et les enfants, le risque de rejet étant important.

Pour ceux qui vivent en France en famille, et qui ont opté pour le regroupement familial, la situation est dans l'ensemble bien meilleure que celle des célibataires, même si la diminution des revenus est difficile à vivre. Pour eux, il ne faut pas oublier que les répercussions sociales et familiales sont nombreuses : le père est quelquefois

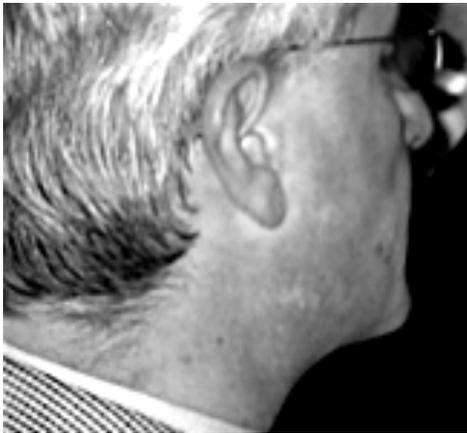
---

<sup>9</sup> Le rapport CNRPA pointe l'absence de maîtrise de la langue française (92 % des réponses).

contesté, déstabilisé dans son rôle du chef de famille parce qu'il ne représente plus le pilier familial, et qu'ayant perdu son statut de modèle, il apparaît comme un homme faible, dont la société ne reconnaît pas la valeur des années travaillées. Passer du statut « d'actif » à celui de retraité ne se fait donc pas sans mal pour les travailleurs immigrés. Tandis que les célibataires voient leur isolement croître avec l'âge, les immigrés en famille sont en proie à des conflits de générations.

Autre point de friction, la différence d'âge entre les conjoints : les femmes sont souvent beaucoup plus jeunes, elles se sont progressivement ouvertes à la vie sociale, notamment grâce à la scolarité des enfants. Elles ne se cantonnent plus à leur rôle d'épouse, mais interviennent régulièrement dans la vie de leur quartier. A ce propos, Gérard Noiriel (2002), dans un rapport pour le FAS, a souligné l'importance de la femme dans la gestion de ce tournant de la vie. La situation des femmes est peu abordée, mais il ne faut pas pour autant la passer sous silence. Certes elles sont peu nombreuses à avoir migré pour des raisons professionnelles, mais elles ne sont pas toujours restées en dehors de la vie active. En vieillissant, leur situation apparaît plus préoccupante que celle des hommes. Plus jeunes que leurs conjoints, plus souvent illettrées, elles devront vivre plus longtemps avec très peu de moyens (essentiellement la pension de réversion du mari, peu d'entre elles ayant eu une carrière professionnelle complète). Cette question mérite un meilleur approfondissement dans un avenir proche.

### Difficultés d'accès aux droits



Les difficultés d'accès aux droits sont un thème récurrent dans les travaux sur les personnes âgées immigrées (Bas-Theron et Michel, 2002). Hormis la difficile reconstruction de carrière, l'accès aux droits sociaux et sanitaires primaires n'est pas assuré de manière systématique, mais il est soumis au titre de séjour et à la durée de résidence en France. Si la pension de retraite suit fidèlement les individus et peut être versée partout dans le monde, l'accès à d'autres prestations sociales soumises à condition de résidence a récemment suscité de nombreux débats. Les défenseurs de l'assouplissement des conditions de résidence requises (pour le minimum vieillesse, l'allocation personnalisée d'autonomie ou l'allocation adulte handicapé), militent pour le droit à la circulation de ces hommes entre leur pays natal et celui où ils ont travaillé la plus grande partie de leur vie. A ce jour, le débat reste ouvert sur ce point (Gallou, 2009).

En matière de durée de résidence, deux principaux problèmes concernent l'impossibilité de percevoir :

- l'aide personnalisée au logement : le fait de ne pas occuper un logement pendant plus de quatre mois entraîne l'arrêt du versement de l'aide personnalisée au logement, y compris dans les foyers ;
- l'allocation de solidarité aux personnes âgées est accordée à « *Toute personne justifiant d'une résidence stable et régulière sur le territoire métropolitain ou dans un département mentionné ...* » (cf. CSS L. 815-1). La majorité des immigrés retraités reçoit cette allocation à cause de la faiblesse de la pension de retraite et pour ne pas la perdre, beaucoup choisissent de ne pas retourner au pays, plus de 6 mois par an.

La « carte de retraité » est d'un titre de séjour d'une validité de 10 ans et renouvelable de plein droit, délivré aux étrangers qui après avoir résidé en France sous couvert d'un titre de résident, ayant établi leur résidence à l'étranger et qui sont titulaires d'une pension contributive de vieillesse. Ce titre est délivré à la demande de l'intéressé<sup>10</sup>. Il peut aussi être délivré à son conjoint, s'il a résidé régulièrement en France. Ce titre permet à son titulaire d'entrer à tout moment en France. Il n'est plus concerné par le délai d'absence de 3 ans. Par contre, il ne peut plus séjourner en France au-delà d'un an. Il ne peut pas non plus bénéficier des prestations de l'assurance maladie lors de son séjour en France sauf dans le cas où son état de santé « nécessite des soins immédiats ». L'impossibilité, une fois rentrés au pays, de se faire soigner en France leur fait craindre le choix de cette carte. Quelques immigrés âgés ont cependant, par méconnaissance et manque d'informations opté pour cette carte, ils se retrouvent aujourd'hui en difficulté lorsqu'ils doivent se faire soigner.

A priori, il n'y a aucun obstacle juridique ou administratif à l'attribution de l'aide sociale à un immigré ; l'exigence étant la résidence en France de manière habituelle et non passagère. Cette aide étant récupérable par succession, les biens du demandeur sont pris en compte dans l'attribution. Les immigrés qui ont acquis une propriété en France, qui ont fait venir leurs familles et qui ont décidé de s'enraciner auront tendance à ne pas demander l'aide sociale pour ne pas être redevables et conserver leurs biens.

<sup>10</sup> Article L. 315-1 du Code de l'entrée et du séjour et du droit d'asile.

Le problème que rencontrent ces vieux Maghrébins par rapport aux prestations sociales, surtout pour les « célibatairisés » est qu'il faille passer un certain nombre de mois en France pour y avoir accès. Si ce n'est pas le cas, les droits sociaux et les revenus sont menacés. « *Je viens ici en France seulement quelques jours : je prends ma retraite et je repars, mais je sais qu'il faut faire attention* » (Mohamed, 76 ans).

Un retraité pourrait perdre ses droits à cause de l'absence trop prolongée sur le territoire français. Les services fiscaux peuvent refuser la délivrance d'un avis fiscal, s'ils considèrent qu'une personne n'a pas passé suffisamment de temps en France, soit six mois et un jour. La conséquence de la non-délivrance de cet avis est de se voir priver de toutes les aides sociales qui sont soumises à condition de revenu : le minimum vieillesse, l'aide au logement, etc.

Pour être considérés comme résidents, ces retraités doivent donc passer un certain nombre de mois en France. Encore faut-il arriver à le prouver au Fisc et dans cette vie d'aller/retour, c'est un véritable casse-tête. Une absence prolongée peut donc être la cause de la suppression du minimum vieillesse, qui correspond parfois à la moitié des revenus. Ces hommes doivent éviter de s'absenter plus de six mois de France et conserver tous les justificatifs, toutes les preuves possibles. Comme l'évoque Ali El Baz, porte-parole de l'Association des Travailleurs Maghrébins de France : « *... si une administration demande le passeport à un travailleur migrant retraité, il faut qu'il refuse. Les visas ne sont pas l'unique preuve valable. Les quittances de loyer, les preuves d'achat, les reçus, tous les moyens sont bons pour prouver sa présence en France* ».

A ce propos, Jean-Louis Borloo qui était à l'époque ministre de la Cohésion sociale tentait de défendre la nécessité d'aider les vieux travailleurs immigrés à retourner chez eux sans tout perdre, à savoir, en particulier, leur minimum vieillesse. Ce qui aurait permis également de libérer des places dans des foyers surchargés, où la moitié des locataires ont plus de cinquante-cinq ans. Mais les autres ministères concernés (Finances, Santé) ont souligné l'impossibilité d'« exporter » le minimum vieillesse, dont la perception, comme tout minimum social (Revenu minimum d'Insertion, Allocation Adulte handicapé, etc.) qui n'est pas lié à contribution, implique d'être résident en France au moins neuf mois par an. De fait, toute dérogation à ce principe aurait, d'après ces ministères, un précédent risqué, aussi bien sur un plan juridique que financiers. La création d'une allocation spécifique garantissant le même niveau de retraite, un temps envisagée, a donc été écartée.

Toutefois, ce projet évoqué par Monsieur Borloo soulève réserve et inquiétude au sein de plusieurs associations. D'une part parce que le texte prévoit la signature d'un contrat qui donne droit à une allocation spéciale pour les immigrés qui s'engagent à vivre, comme nous l'avons vu, jusqu'à neuf mois dans leur pays d'origine et le reste en France. Son montant devrait correspondre, en théorie à celui de l'Aide personnalisée au Logement que le signataire perdrait, de même que le minimum vieillesse, soit environ 600 euros. D'autre part, elle ne s'appliquerait qu'aux célibataires, aux bénéficiaires de l'aide au logement et à ceux qui résident en France de façon régulière et ininterrompue depuis 15 ans. Elle exclut les ressortissants de l'Union européenne ou ceux qui ont acquis la nationalité française. Si ce projet de loi avait été voté en l'état, certains estiment qu'il aurait « hypothéqué » la santé de quelque 71 000 personnes âgées de plus de 65 ans. C'est pourquoi, il faut se montrer prudents, proclame le Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés, car : « *Il faut vivre au minimum six mois en France par an pour bénéficier de l'assurance sociale. Alors, ceux qui resteront plus longtemps ne seront plus considérés comme des résidents et n'auront plus droit à la sécurité sociale* ».

### **Faible présence en maison de retraite**

La question du placement en maison de retraite est encore très peu d'actualité. Cette perspective n'est semble-t-il jamais envisagée spontanément : elle ne figure pas au rang des choix souhaitables par les immigrés âgés (Samaoli, 1997). S'il faut concéder que cette option est quasi inexistante, elle ne fait pas partie *a priori* du paysage culturel, ce type de structure souffre de façon marquante, d'une image fortement négative, du côté des immigrés. Il n'est pas étonnant dès lors de constater la faible présence de cette population dans ce type d'institution qui n'héberge que 3 % d'immigrés âgés, alors qu'on comptabilise 10 % de plus de 60 ans.

La grande majorité des immigrés rencontrés par Samaoli (1997) est fermement opposée à séjourner en maison de retraite. Le seul cas qui pourrait peut-être les amener à reconsidérer cette option serait une quasi totale incapacité à subvenir à leurs besoins élémentaires, et dans le cas où le tissu familial se serait fortement distendu autour d'eux. Le travail de Samaoli date de plus de 10 ans, mais les rapports précités pointent le même problème.

Au-delà des difficultés propres à l'entrée d'une personne âgée en institution, l'immigré est confronté, à des « décalages culturels » (Samaoli, 1999) qui prennent différentes formes. Le travail excusait sa présence en France et donnait un sens à l'exil. Le retrait du monde du travail sonne comme une situation de crise, comme une « mort

sociale », ce qui justifie les cas de troubles psychologiques et de dépression, qui pourraient être renforcés par le placement dans une maison de retraite de l'intéressé pour plusieurs raisons.

Notamment par une langue mal maîtrisée (analphabétisme), une méconnaissance des habitudes de vie qui mènent logiquement à une mise en infériorité. La prise en charge en maison de retraite, reflète ces discordances et ces malentendus. Dans un pays étranger, le décalage entre les deux constructions sociales de la vieillesse resurgit (Samaoli, 1999) : ils ont appris un modèle et sont obligés de vivre selon un autre modèle. Ainsi, les Magrébins ont une vision floue de ce qu'est une maison de retraite.

En outre, les immigrés d'origine maghrébine et le plus fréquemment musulmane ont tendance à instaurer un mode relationnel particulier avec le personnel environnant. Ils effectuent un perpétuel glissement d'une relation professionnelle vers une relation affective, d'une relation avec un soignant vers une relation entre personnes. Finalement, on exige du professionnel d'intégrer ce mode de relation s'il veut parvenir à l'accomplissement de sa tâche ; ce qui ne relève pas de l'évidence sans formation. L'une des difficultés supplémentaires réside dans le fait qu'au sein des établissements, il y a une forte représentation féminine alors que les musulmans isolés vivant en résidences sociales sont surtout des hommes.

Pour les immigrés âgés, la maison de retraite est porteuse de toute une série de stéréotypes négatifs, sans omettre le coût de ces institutions qu'ils trouvent prohibitif. Beaucoup d'immigrés considèrent également que leurs enfants devraient les prendre totalement, ou en tout cas partiellement, en charge si leur autonomie venait fortement à diminuer, ce qui est la norme du point de vue culturel. Les immigrés vieillissants ont également avancé des arguments d'ordre culturel et/ou religieux. Certains craignent notamment que les prescriptions alimentaires ne soient pas prises en compte et qu'ils n'aient pas la liberté d'exercer librement leur culte.

### **Les foyers de travailleurs migrants en première ligne de la prise en charge**

En 2005, l'ACSE dénombrait 93 000 résidents vivant en foyer. Sur 600 foyers, 42 % sont situés en Île-de-France, 15 % en Rhône-Alpes, 11 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les foyers de travailleurs migrants occupent une place centrale dans la problématique des immigrés âgés en devenant l'interface entre cette population et les pouvoirs publics (UNAFO, 1995, 1996). Conçus dans les années 50, ces foyers devaient être provisoires et se substituer aux garnis, aux meublés et aux bidonvilles. Ils possédaient à la fois l'avantage d'un confort minimum et du regroupement de la population immigrée, constituant la seule solution de logement disponible, n'arrivant pas à se loger à un prix décent dans le secteur privé ou public.

Or depuis, les foyers de travailleurs migrants se trouvent face à deux problématiques à résoudre : d'une part le vieillissement des résidents (dans ces foyers, l'effectif des moins de 45 ans a diminué de moitié en quinze ans, passant de 50 % en 1990 à 25 % en 2005. A l'inverse, la population des 60 ans et plus a triplé entre 1990 et 1999, et quasiment quintuplé en quinze ans) et, d'autre part la diversification du public accueilli (Gallou, 2009). Entre les travailleurs migrants vieillissants et les personnes en situation précaire en voie d'insertion sociale et/ou professionnelle, la cohabitation devient difficile.

Aujourd'hui on découvre que de plus en plus de résidents vivent depuis longtemps dans ces foyers, qu'ils y ont vieilli et qu'ils ne souhaitent pas en partir. En dépit de tout, le foyer est considéré comme un domicile, où parfois une vie entière s'est déroulée. En tant qu'hébergement collectif, le foyer présente certains avantages, en permettant à des travailleurs célibataires de se retrouver, d'échanger, de conserver un certain nombre de repères. Malgré les aspects positifs que l'on peut s'efforcer d'y voir, le vieillissement des immigrés dans ce type d'habitat, une fois leur vie active terminée, est une préoccupation croissante. Cette vieillesse est difficile à vivre avec un habitat peu confortable. Il ne faut en effet pas non plus perdre de vue que l'on a à faire à une population très exposée à l'isolement socio-affectif (Bernardot, 1999) auquel se superposent des difficultés liées à la santé.

Pour présenter quelques chiffres, le rapport de l'IGAS (Bas-Theron et Michel, 2002), relève au total plus de 700 foyers de travailleurs migrants en France. Les Recensements généraux de la Population de 1990 et 1999 mettent en évidence plusieurs caractéristiques de la population étrangère résidant en foyers ; elle est masculine à 96,4 % en 1999. S'agissant de la population d'hommes étrangers :

- elle est d'origine africaine (Maghreb et Afrique noire francophone), à plus de 90 % en 1999 ;
- elle diminue, passant de 95 288 personnes à 73 668 personnes (soit - 29 %) ;
- elle vieillit : 10 156 hommes étrangers de 60 ans et plus sont recensés en 1990 et 21 018 en 1999. Le nombre de résidents étrangers ayant 60 ans et plus a donc plus que doublé entre les deux RGP ; ces résidents représentent 10,7 % de la population étrangère des foyers en 1990, 28,6 % en 1999.

Sur ces 21 018 personnes ayant 60 ans et plus, 85 % sont originaires des pays du Maghreb. Le vieillissement en foyers apparaît donc bien comme une spécificité de la population maghrébine.

Enfin, la Sonacotra a montré pour sa part que le phénomène du vieillissement des résidents, déjà sensible actuellement, allait culminer dans les années 2010-2020 : plus de la moitié (55,4 %) seront âgés de plus de 55 ans en 2011 pour 42,8 % en 2001. En 2001, les 70 ans et plus (environ 4000) représentaient déjà 6,3 % des résidents Sonacotra.

La problématique des migrants âgés a conduit à la réhabilitation de ces lieux en « résidences sociales » (Décret du 23 décembre 1994), ce qui montre bien que la mission première des foyers des migrants est dépassée, et que le vieillissement des immigrés est une réelle préoccupation.

## **II. Préconisations des différents rapports**

En résumé, les différents rapports se recouvrent assez largement et montrent que ces personnes rencontrent des difficultés financières, culturelles, d'accès aux droits sociaux. Elles connaissent une santé plus précaire, liée notamment à des conditions de travail difficiles qui les ont exposés davantage aux accidents de travail et aux maladies professionnelles. Alors qu'ils consultent trois fois moins que les Français âgés, les vieux travailleurs maghrébins souffrent, dès 55 ans, de pathologies observées chez les Français de vingt ans plus âgés, selon le HCI. Après les constats ci-dessous montrant les difficultés rencontrées par les immigrés âgés, des préconisations ont été faites, et elles peuvent être regroupées en cinq catégories.

### **L'amélioration des conditions d'accès des immigrés âgés à leurs droits**

- Améliorer les conditions d'accès en matière de pension de retraite ;
- Améliorer les conditions d'accès en matière d'action sociale et de santé : actions d'information spécifiques des intéressés et des acteurs.
- Renforcer la coordination des acteurs susceptibles d'accompagner ou de prendre en charge les intéressés (rôle des gestionnaires de foyers, etc.), places faites aux immigrés âgés dans les schémas et plans d'action sanitaire.
- Harmoniser les pratiques des caisses régionales (obligation de résidence, durée de résidence) : minimum vieillesse, critères d'octroi de l'aide personnalisée au logement, remboursement des soins même lorsque la personne se trouve à l'étranger, ...
- Prendre en compte des spécificités liées au vieillissement des immigrés dans les politiques publiques pour personnes âgées notamment à travers les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique, guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées, ancrés sur des « bassins de vie » et intervenant dans une logique de proximité (accès facilité aux droits, mise en réseau entre les professionnels de santé, d'accompagnement à domicile, projets de coordination, ...).
- Remobiliser les Centres Communaux d'Action sociale en raison de leur « proximité » et rapidité d'intervention.
- Mettre en place des programmes d'éducation à la santé (diabète, cholestérol, ...).
- Penser à un interprète à l'accueil, mais aussi dans certains services hospitaliers. L'accueil à l'hôpital doit permettre à la personne immigrée âgée d'être reçue par un personnel pouvant la comprendre, au niveau de la langue, de ses habitudes de vie et sa culture.

### **L'amélioration des conditions d'hébergement des immigrés âgés**

- Adapter le bâti ;
- Faciliter l'accès aux dispositifs d'aide au maintien à domicile ;
- Créer et maintenir le lien avec l'habitat social ;
- Favoriser la transformation de places de foyers en places d'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (établissements médicalisés).

### **La vie sociale**

- Instaurer des lieux d'échanges « intergénérationnelles », des permanences d'écrivains publics et d'aide administrative ;
- Créer des structures de proximité pour rompre l'isolement des migrants âgés et permettre leur accès au droit et à la santé ;
- Maintenir et développer leur participation à la vie sociale et culturelle.

### **Les immigrés âgés et la mort**

« *L'ultime retour, c'est le retour du corps au pays après leur décès* » (Desrumaux, 1999) ;  
« Je peux vous assurer que je retournerai le jour de ma mort et définitivement » (Salah, 66 ans).

Si la retraite ne provoque que peu de retours définitifs, le choix du lieu de sépulture est univoque : la plupart des immigrés souhaitent être enterrés au pays d'origine. C'est confirmé également par l'enquête de Claudine Attias-

Donfut (2005) qui met en évidence une forte préférence de la part des personnes originaires d'Afrique noire et des musulmans pour être inhumée dans leur pays d'origine<sup>11</sup>. Toutefois, les jeunes issus de l'immigration veulent enterrer leurs parents dans le pays où ils ont pris racine. C'est pourquoi ils souhaitent avoir un cimetière ou un carré qui leur soit réservé puisque les cimetières musulmans présentent quelques caractéristiques. En effet, les tombes sont orientées vers La Mecque et les pierres tombales sophistiquées, les monuments funéraires, les mausolées ou autres statues ne sont pas autorisés. Le monument funéraire doit être simple.

- Un accompagnement des mourants et une fin de vie digne : expliquer les visites des proches pour le rite de séparation et organiser les interventions d'aumôniers en milieu hospitalier ;
- Des visas pour la famille et les enfants restés au pays (notamment pour le cas de soins palliatifs aux personnes immigrées) ;
- Une assurance pour le retour post mortem ;
- Une information sur les formalités de transport de dépouilles mortelles ;
- La création de carrés confessionnels au sein des cimetières français.

### Formation des professionnels

- Adapter le soutien au maintien à domicile et former les professionnels de l'aide à domicile ;
- Former les personnels des maisons de retraite.

### III. Du non-retour aux allers-retours

Malgré les difficultés rencontrées par les immigrés âgés, beaucoup d'entre eux ne repartent pas, ils font des allers/retours pour atténuer cette souffrance du non-retour. Le retour qui semble être un mythe est présent durant toute leur existence, mais pourquoi restent-ils ? C'est la question que nous avons essayé de répondre dans un travail récent<sup>12</sup>.

#### Le retour : un mythe, une réalité ou un nouveau départ ?

La question du retour constituait un objet d'étude pour Abdelmalek Sayad (1991) qui la définissait comme étant un projet idéaliste relevant d'une dimension fantasmagique ; le retour serait donc un mythe et non pas un fait. Pour Sayad (2006, 137-138), « *L'idée de retour est intrinsèquement contenue dans la dénomination et dans l'idée même d'émigration et d'immigration. Il n'y a pas d'immigration en un lieu sans qu'il y ait eu émigration à partir d'un autre lieu ; il n'y a pas de présence quelque part qui ne soit payée d'une absence ailleurs. La dénomination même d'immigré renvoie implicitement à celle d'émigré, qui est son corollaire. Il est même des circonstances où elle est*

---

<sup>11</sup> La crainte suprême du croyant musulman est de mourir seul, privé de toute assistance religieuse, au moment où il devra prononcer la *Shahada*, ou en cas d'impossibilité, lorsqu'on la lui fera prononcer. La *Shahada* qui signifie « attestation » ou « témoignage de foi » en langue arabe est le premier des cinq piliers de l'islam. Elle est directement liée au principe de l'unicité de Dieu. Cette profession de foi musulmane est très brève : « Je témoigne qu'il n'y a de vraie divinité que Dieu et que Mahomet est Son messager ». Comme le souligne le Recteur de la Mosquée de Paris, le récit de la profession de foi est « important en milieu hospitalier où l'aumônerie musulmane reste à implanter et à développer de manière significative ». Dans la communauté musulmane, la mort n'est pas appréhendée comme un événement individuel, elle se place au cœur du groupe social. Si les croyants n'ont pas peur de la mort, elles craignent, par contre, de mourir seules, en exil, et que les rites ne soient pas observés. Cette volonté d'être inhumé dans le pays d'origine, atteste de l'existence d'un fort attachement. Le choix du lieu d'inhumation revêt ainsi une dimension symbolique. C'est la religion qui exerce l'influence la plus puissante sur ce choix, elle est d'ailleurs présentée comme « ultime recours pour un être humain pour remplir trois fonctions essentielles : le besoin de valeurs, un sens à la vie et à l'action, et accepter le moment présent » (Whitol de Wenden, 1993). Nous remarquons ainsi que les préférences pour le lieu d'enterrement ne coïncident pas nécessairement avec les choix de lieu de vie pour la retraite. La majorité ne veut pas partir de France de son vivant, mais souhaite une inhumation au pays d'origine. Selon le président du CRCM de Rhône Alpes, 80 % des musulmans décédés en France sont rapatriés dans leur pays d'origine. Ce rapatriement n'est pas spécifique aux musulmans. On observe le même phénomène au sein de la communauté juive qui pratique des « rapatriements » en direction d'Israël. Avec les nouvelles générations cela risque de changer, car si certains pays, comme la Tunisie, prennent en charge les frais de rapatriement de leurs ressortissants, d'autres n'apportent aucune aide financière. Le Maroc propose une assurance rapatriement par le biais de certaines banques nationales. Ce qui nous amène à évoquer les carrés musulmans. Il y aurait, selon certains Conseils Régionaux du Culte Musulman, un besoin en termes de carrés confessionnels pour les musulmans de France. En effet, si au départ, pour les musulmans de France l'ouverture de lieux de culte étaient plus importante, aujourd'hui la question des carrés musulmans se posent. Il n'existe aujourd'hui en France que trois cimetières et quelques 70 carrés musulmans (dont 25 en Île-de-France) dans les cimetières communaux et intercommunautaires, alors que le nombre de musulmans de France est estimé à environ 6 millions.

<sup>12</sup> A paraître : Jovelin E. et Mezzouj F., *Sociologie des migrants âgés. D'une présence (im)possible au retour (im)possible*, Paris : Ed. L'Harmattan.

*perçue comme un rappel de l'immigré à ses origines et, par là même, comme la dénonciation de sa présence en tant qu'immigré ».*

Pour l'auteur, poser la question du « retour » à un immigré c'est lui signifier implicitement, au cas où il aurait oublié, « *qu'il n'est pas d'ici, qu'il n'a pas sa place ici, qu'il n'est pas chez lui ici* » (op. cit., 138). C'est une question qui agit comme un « *rappel à l'immigré de la vérité de sa condition* ». L'auteur relate la question d'un chercheur qui demandait à un immigré « *Veux-tu retourner chez toi ?* ». La réponse a été « *Autant demander à un aveugle s'il veut la lumière* » (op. cit., 138). « *Le retour est bien naturellement le désir et le rêve de tous les immigrés, c'est pour eux recouvrer la vue, la lumière qui fait défaut à l'aveugle, mais comme lui, ils savent que c'est une opération impossible. Il ne leur reste alors qu'à se réfugier dans l'inaffable nostalgie ou mal du pays* » (op. cit., 139). Il montre qu'à travers cette question, c'est la trajectoire migratoire qui est saisie, puisque l'immigré n'est pas dupe de sa condition d'ici et de là-bas. Cette question du retour qui est plus de l'ordre du fantasme que de la réalité nous avons essayé de la saisir en trois temps. Nous pouvons donc considérer que trois temps sont nécessaires pour développer la question du retour : l'émigration, la migration et l'immigration.

### **L'émigration, l'espace d'origine**

L'émigration c'est le départ. L'émigré quitte son pays d'origine pour s'installer dans un autre. Si l'on se réfère à une définition plus encyclopédique, nous dirions que l'émigration est un déplacement du lieu de vie d'individus. D'après Içduygu (2006), il existe une typologie de l'émigration internationale qui comprend six types principaux d'émigrants : les résidents permanents, les travailleurs à contrat temporaires, les professionnels employés temporairement, les travailleurs clandestins ou illégaux, les demandeurs d'asile et enfin les réfugiés. S'il existe d'autres statuts encore : étudiants, personnes en regroupement familial, ..., en ce qui concerne notre objet d'étude, il s'agit de considérer la première catégorie, à savoir les « résidents permanents » dont le départ est motivé par le fait de vivre et faire vivre aux siens une vie meilleure. Cette émigration est souvent préparée, réfléchie, organisée ; par conséquent, elle peut être assimilée à un processus étalé dans le temps. L'émigré et sa famille peuvent ainsi être dans la pensée de la séparation et de la distance géographique. L'émigration prend de ce fait naissance à partir du moment où est prise la décision de partir.

### **La migration, l'espace du voyage**

La migration est une passerelle entre l'émigration et l'immigration. Le migrant a quitté effectivement son pays, mais n'est pas encore arrivé à destination ; il est dans une espèce de « no man's land », un espace qui le mène du connu vers l'inconnu. Dans cet espace, il peut être dans le doute, le questionnement, voire même l'angoisse, il sait et connaît ce qu'il quitte : un environnement social, culturel, etc. maîtrisé et sécurisant, mais il ne sait pas ce qu'il va trouver. La réalité sociale dans laquelle il va être amené à vivre et à évoluer correspondra-t-elle à ses fantasmes ? Cet espace-temps peut durer un certain temps, concerner divers lieux de transit, dispersés dans différents pays ...

### **L'immigration, l'espace d'arrivée**

L'immigration est « l'aboutissement » du voyage, c'est l'arrivée, puis le maintien dans le pays d'accueil. Le concept d'immigration désigne donc le mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir. Le fait d'être en terre d'immigration confère à l'individu un nouveau statut celui d'immigré. D'autre part, l'immigration implique des réaménagements identitaires comme le stipule Jacques Barou (2001) : « *On note que lorsque les hommes ne paraissent plus à même de jouer leur rôle traditionnel (en terre d'immigration), les femmes manifestent parfois d'étonnants changements de comportements* ».

## **IV. De la force des bras, à la force de l'âge**

L'hypothèse de notre recherche (Jovelin, Mezzouj, 2009) était de dire que l'écart entre ce qui était attendu (amasser assez d'argent pour retourner vivre auprès des siens) et la réalité de l'immigration avec toutes ses problématiques mène à un constat incontournable : l'exil n'a pas permis aux vieux immigrés de s'enrichir pour repartir. Ils sont toujours dans le pays d'accueil, leur rêve qui était de retourner vivre sereinement leur vieillesse dans leur pays ne se réalise pas. Les immigrés âgés du Maghreb sont confrontés à un dilemme : partir ou rester ? Pour ne pas avoir à faire le choix, ils restent et ils partent : d'où ces incessants allers/retours. Nous pouvons parler de vie « leitmotivée » de l'immigré retraité, c'est-à-dire que l'immigré est dans un schéma qui se perpétue sans cesse : repartir et revenir, revenir et repartir. Aujourd'hui, alors qu'ils sont devenus inactifs, retraités, où se trouve finalement leur place ? Visibles alors qu'ils étaient force de travail, aujourd'hui, à la force de l'âge, comment vivent-ils ?

Nacéra Guénif Souilamas (2000) ne se trompe pas lorsqu'elle distingue « l'immigré du travailleur » : « *Au premier plan, 'l'immigré' met en résonance le 'travailleur'. En sourdine, 'l'immigré' doit continuer de jouer le rôle qui lui a*

*été impartie à son arrivée et qui seul l'autorise à rester ici : celui de l'ouvrier des 'trente glorieuses'. Les raisons de sa présence sur le territoire français ne lui appartiennent pas et nous expliquent qu'il soit 'agi' plus qu'il n'est en mesure d'agir. 'L'immigré' ne peut être que passif puisqu'il fut 'l'objet' d'une vaste entreprise d'importation de 'main-d'œuvre' qui lui accordait alors si peu d'humanité qu'aujourd'hui encore les mots peinent à lui reconnaître une identité autre que celle de travailleur ».*

L'immigré retraité n'aurait donc plus sa place dans le paysage social français ? En d'autres termes, s'il ne travaille pas, il n'existe pas. C'est ce que confirme Omar Samaoli (2000, 40), « *L'immigration a été dépouillée de son sens, de sa légitimité première (le travail), de ses motivations initiales (entre autres le retour au pays d'origine), pour ne plus reposer en bout de course et notamment dans la retraite et la vieillesse que sur une identité d'immigré peu légitime parce que non reconnue, tant en France que dans le pays d'origine* ».

## **V. Rester ou repartir : le dilemme permanent**

A l'âge de la retraite, les personnes issues de l'immigration, ces « *travailleurs en transit* », comme les décrit Abdelmalek Sayad (1999), sont désormais face à un choix difficile, un véritable dilemme : retourner au pays ou rester en France ? Il y a une sorte d'introspection : *comme je ne suis plus travailleur, pourquoi je reste ici ? Qu'est-ce qui fait que je ne reparte pas chez moi ?* Car ne l'oublions pas, la légitimité de leur présence en France que ce soit pour le pays d'origine ou encore, pour le pays d'accueil, c'est le travail ... Ce dilemme reste vif dans l'esprit des Maghrébins retraités : d'un côté, ils ont vécu plus d'années en France que dans leur pays natal, et donc ils ont acquis une habitude de vie occidentale qui engendre une perte progressive des repères d'origine. De l'autre côté, ne s'étant pas enrichis, comme ils le prévoyaient pour retourner vivre au pays, ils se sont dit attendre la retraite pour y retourner. Mais, pour ceux qui ont construit une famille en France, ils ne peuvent concevoir partir vivre définitivement au pays seul et pour les « *célibataires* », retourner pauvres au pays est inacceptable, car « *... les problèmes économiques font qu'on ne peut rentrer chez soi en étant pauvre. Ce serait dans ce cas un échec inexplicable. Plutôt que de subir le regard du vaincu, on préfère rester en France en maintenant le mythe de la réussite* » (Jovelin, 2003, 116).

### **Le mythe du retour, un espace transitionnel pour atténuer la souffrance : la théorie de l'attachement**

La justification de son émigration puis de son immigration se *crystalliserait* par le fait que le retour fait partie intégrante de ces deux notions que sont l'émigration et l'immigration. Cependant plus les années passent et moins probable est le retour au pays d'origine, l'immigré est alors dans la mythification de son retour.

La fonction de « *l'espace transitionnel* »<sup>13</sup> aurait pour objet de soulager la tension vécue par ces personnes par rapport à l'impossibilité de retourner vivre définitivement sur leur terre natale. Cet espace transitionnel expliquerait comment un individu en situation d'immigration diminue ou s'efforce de diminuer la distance qui le sépare de son pays. Cependant, par quels moyens, à quelles stratégies ou encore à quels outils symboliques ferait appel l'immigré pour diminuer cette distance ? Nous pourrions dire que l'objet transitionnel est symbolisé par « *les allers/retours* » qui aideraient l'individu à supporter l'exil. Cet objet ou espace transitionnel aurait par conséquent une teneur fondamentale pour alléger la douleur de l'immigré, en facilitant sa vie loin des siens.

Au-delà de cet espace transitionnel, il serait, à notre sens, intéressant de convoquer, dans le domaine de l'immigration, la théorie de « *l'attachement* » que John Bowlby (1984) corrèle au développement psychique de l'enfant.

La théorie de l'attachement considère la tendance à établir des liens affectifs étroits comme un élément essentiel à la survie de l'être humain. Selon Bowlby, « *l'attachement à la figure maternelle servirait de base de sécurité à l'enfant pour explorer l'environnement. Dès la petite enfance, l'enfant développerait un modèle d'attachement particulier en fonction de l'attitude de la figure maternelle à son égard* ». Ce pédiatre et psychanalyste prétend que ce lien servirait par la suite de modèle à toutes les relations intimes et sociales de l'individu.

Cette définition de la théorie de l'attachement, transposée dans le domaine de l'immigration consisterait pour l'immigré à avoir une « *base de sécurité* » pour s'éloigner et découvrir le monde qui l'entoure. Sécurisé, l'individu prendrait ainsi de la distance par rapport à la base, c'est-à-dire le pays d'origine, la terre mère. L'attachement serait un processus, un lien « *affectif* » avec un autre être vivant ou un objet matériel. Pour que l'immigré se maintienne dans une force qui va l'aider à supporter l'éloignement, il ira réactiver cet attachement : en faisant des allers/retours,

---

<sup>13</sup> Objet transitionnel : terme introduit par D. W. Winnicott pour désigner un objet matériel qui a une valeur élective pour le nourrisson et le jeune enfant.

en s'entourant d'objets qui lui rappellent le pays, etc. Aussi, nous pouvons dire que l'attachement au pays d'origine prépare à l'établissement d'autres liens dans un environnement autre que le sien.

Diminuer la distance, créer un espace transitionnel, peut également renvoyer à la culpabilité. Pour l'immigré retraité, le fait de se maintenir en France n'a plus de cohérence ; il éprouve alors un sentiment de culpabilité décuplé à l'égard de son pays puisqu'il en est absent et qu'il ne participe pas aux événements nationaux heureux ou malheureux. Selon Habib Tengour<sup>14</sup> : « *L'attachement au pays d'origine reste douloureux et les faits et événements qui viennent à le rappeler ne font qu'accroître cette douleur* ». Afin d'éviter la culpabilité, les allers/retours entre la France et le pays d'origine, la correspondance et les envois de fonds, les cadeaux sembleraient être un palliatif, comme le montrent ces extraits de discours :

*« Moi c'est parce que je sais que je peux retourner souvent au bled que je vais bien. Si un jour on me dit que je ne pourrais plus y aller et bien je meurs. C'est comme un enfant à qui on dit qu'il ne verra plus jamais sa mère : pour moi ce n'est pas possible, ma terre c'est mon sang, elle me fait vivre, il faut que je la voie, que je la sente et c'est ça qui m'aide. »*

*« J'aime bien quand je dois préparer la voiture, les bagages, faire la vidange de la voiture pour partir. La préparation pour moi est importante, je sens déjà l'odeur du bled qui monte au nez. »*

*« Quand je suis sur l'autoroute dans la voiture, bien chargé et que je vois d'autres voitures comme moi qui vont au bled, on se fait des signes, on est content, on va au même endroit, on va retrouver sa terre, on est excité de bonheur. »*

### **Les allers/retours**

Le va-et-vient est une pratique sociale qui a du sens pour ces immigrés devenus « transmigrants », car ils sont dans une dynamique circulatoire, dans le mouvement. Le plus souvent le voyage s'effectue en voiture ou en car. Ces moyens de locomotion soient plus économiques que l'avion, leur permettent de transporter toute sorte de produits qu'ils vendront ou offriront sur place. Dans certaines villes du Maroc, par exemple, il existe des espaces appelés « le marché des vacanciers » où l'on trouve toute sorte de marchandises importées de France. Ce commerce « souterrain » leur permet d'avoir un revenu complémentaire. Avant leur départ, la famille ou les amis du pays d'origine leur commandent tel ou tel produit, cela peut aller d'un fer à repasser, à des pièces détachées d'automobile en passant par des livres ou des ordinateurs. Ces allers/retours permettraient ainsi aux immigrés retraités de retrouver une place sociale dans le pays d'origine parce qu'ils « *poursuivent des activités et des engagements qui les relient à des personnes et à des lieux extérieurs aux frontières de l'Etat nation dans lequel ils résident* » (Attias-Donfut, 2005).

Le développement des transports collectifs entre la France et les pays du Maghreb et plus particulièrement le Maroc permet ces fréquents allers/retours. Ainsi, l'échéance du retour définitif peut constamment être repoussée, voire occultée, puisque « *les faibles coûts du transport et/ou la proximité du pays d'origine permettent au migrant de retourner pour les vacances dans le pays d'origine de manière plus fréquente et parfois de gérer deux espaces économiques et sociaux différents* » (Garson, 2005). Ainsi, la retraite est une nouvelle période d'activité, celle des allers/retours.

### **De la nostalgie à la désillusion**

Malgré cette situation stratégique de navette entre la France et le pays d'origine, la majorité des personnes interrogées évoque la nostalgie, définie comme « le mal du pays ». La racine du mot « nostalgie » est composée des mots grecs, *nostos* - revenir et *algie* - douleur. Ce terme qui, à une époque signifiait « maladie » (Stern, 2004), désigne aujourd'hui un sentiment. La nostalgie est l'obsession douloureuse de retourner au pays que l'on a quitté. L'illusion du retour dans laquelle s'installe l'immigré âgé serait imprégnée de nostalgie qui est, à notre sens, caractérisée par l'idéalisation du pays d'origine. La situation personnelle dans le pays d'origine peut également être idéalisée. Cette situation nostalgique peut entraîner des symptômes plus ou moins graves qui proviendraient d'un déséquilibre psychologique provoqué par un changement de repères et de façon de vivre.

Ce sentiment, qui est propre à l'exil, est ambivalent. En effet, « *il se donne comme un désir de retour insistant, mais toujours frustrant, car ce qu'il vise c'est un passé. Il se donne également comme plaisir d'évocation (plutôt idéalisé que mémorisé) de ce passé. La nostalgie est un sentiment extraordinairement durable. Il est le seul, par nature, à*

---

<sup>14</sup> Tengour collecte depuis 1992 des récits de vie des émigrés algériens en France, travail de terrain ethnologique qui nourrit autant ses écrits scientifiques que ses textes poétiques. « *Témoigner des gens que j'ai connus, que j'ai aimés, qui m'ont éduqué et qui m'ont transmis des choses. [...] Déjà, nous sommes peu nombreux comme Algériens – du moins dans ma génération – à maîtriser l'écriture ; [...] si on ne laisse pas de traces, les gens qui viennent après ne sauront absolument pas ce qu'a été notre vie. C'est un travail de mémoire.* » Propos de H. Tengour lors de la soirée-lecture à Heidelberg, le 13 décembre 2001.

être plutôt renforcé qu'amoindri par le temps qui passe »<sup>15</sup>. C'est pour cette raison que nous pouvons dire que la nostalgie constitue une idéalisation du passé qui n'est plus et elle peut être douloureuse.

La douleur liée à la nostalgie est vive lorsqu'il y a prise de conscience : le retour finalement est impossible, car il y aurait manifestement un décalage entre l'immigré et l'environnement qu'il a laissé. Ce décalage peut aussi, en cas de retour, avoir des effets dévastateurs produits par la désillusion puisqu'il y a une différence à faire entre l'idéalisation et la mémorisation du pays quitté. En effet, si nous nous référons à cette définition encyclopédique, l'idéalisation est un processus par lequel l'objet du désir (en l'occurrence le pays d'origine) est investi par le sujet (l'immigré) de qualités qu'il ne possède pas objectivement. Alors que la mémorisation est le stockage de l'information, c'est aussi le souvenir d'une information.

## Conclusion

Les immigrés âgés sont une population en souffrance, mais préfèrent rester en France. A travers le « non-retour et les allers/retours », on peut comprendre le dilemme dans lequel vivent les Maghrébins âgés : partir définitivement ou rester. Ainsi, en ce qui nous concerne nous pensons que les allers/retours constituent un objet transitionnel qui permet d'atténuer la souffrance et de tenir en terre d'immigration. Par contre, cette souffrance serait différente pour les Maghrébins vivant en famille en France et ceux vivant dans les foyers. Au moment où la question de la mémoire revient au goût du jour, donner une place aux immigrés âgés en terre d'immigration, c'est permettre à cette population de construire des liens intergénérationnels avec les générations futures afin de préparer la France de demain. Le travail entrepris depuis un certain temps par le Ministère de l'Immigration va dans ce sens, et on ne peut qu'encourager les différentes initiatives en œuvre. Un accompagnement social efficace prenant en compte la spécificité de cette population est un atout supplémentaire dans la reconnaissance de ce public, qui ne demande qu'à vivre sereinement le repos mérité après des années de dur labeur.

## Références bibliographiques

- Attias-Donfut C., « Le vieillissement des immigrés », *Retraite et Société*, n° 44, janvier 2005.
- Barou J., « Les femmes au sein de l'immigration étrangère en France », *Ecarts d'identité*, n° 68, novembre 2001.
- Bartkowiak N., « L'accueil en institution des personnes âgées immigrées », *Soins gérontologie*, n° 82, mars-avril 2010
- Bas-Theron F. et Michel M., *Rapport sur les immigrés vieillissants*, Inspection générale de l'Action sociale, novembre 2002.
- Bernardot M., « Le vieillissement des migrants dans les foyers », *Hommes et migrations*, n° 1219, mai-juin 1999.
- Bowlby J., « *Attachement et perte* », volume 1, *L'attachement*, 1<sup>ère</sup> éd., Paris : PUF, 1984.
- De La Noé Q., « Vieillir en exil », *Ruptures et transmissions*, n° 24, 81-98, 1984.
- Desrumaux G., « Le troisième âge de l'exil », *Notre Temps*, 1999.
- Gallou R., *Le vieillissement des immigrés en France*, CNAV, Direction des recherches sur le vieillissement, juin 2001.
- Gallou R., « Vieillir loin de ses racines : le choix irrésolu des immigrés résidant en foyer », *Revue Cadr'âge*, n° 9, mars 2009.
- Garson J. P., « Le retour, mais quand ? », *Après-demain*, n° 475-476, 2005.
- Gaspard F., Servan-Schreiber C., *La fin des immigrés*, Paris : Ed. Seuil, 1984.
- Guenif Souilamas N., *Des Beulettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris : Ed. Grasset et Fasquelle, 2000.
- Içduygu A., « Panorama du régime des migrations internationales en Turquie », *Remi*, n° 22, 2006.
- Jovelin E., Mezzouj F., *Sociologie des migrants âgés. D'une présence (im)possible au retour (im)possible*, Paris : Ed. L'Harmattan, à paraître.
- Jovelin E., « Le dilemme des migrants âgés : entre le désir du retour et la contrainte d'une vie en France », *Pensée plurielle*, n° 6, Charleroi, n° 2, 2003.
- Noiriel G., *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Seuil, 1988.
- Noiriel G., *Le vieillissement des immigrés en région Parisienne*, FAS, 1992.
- Samaoli O., « L'immigration comme question gérontologique », *Gérontologie*, n° 111, 33-40, 1999.
- Samaoli O., *Vieillesse, démence et immigration*, Paris : Ed. L'Harmattan, 2000.
- Samaoli O., *Etat de santé, conditions de vie et risques de dépendance des migrants âgés*, OGMF, 1997.
- Sayad A., Bourdieu P., *Le déracinement : La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris : Ed. de Minuit, 1964.
- Sayad A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles : Ed. Deboeck, 1991.
- Sayad A., *La double absence*, Paris : Ed. du Seuil, 1999.
- Stern J., « L'immigration, la nostalgie, le deuil », *Filigrane*, volume 12, n° 2, 2004.
- UNAFO, *Le vieillissement des résidents dans les foyers de travailleurs migrants*, rapport final, 1995 et 1996.

---

<sup>15</sup> Tengour, conférence donnée le 30 avril 2003, au Lycée Saint-Exupéry à Marseille, dans le cadre du cycle de réflexions : « Figures de l'exil ».

## Vieillesse, migrations et changements culturels

**Mourad Kahloula**

Professeur de Psychologie interculturelle à l'Université d'Oran, Algérie

Cet article se veut réflexion sur le vécu de la vieillesse en rapport avec le changement culturel qu'induit nécessairement toute expérience migratoire et pose aussi la question de savoir si le vécu de la vieillesse des populations ayant fait l'expérience d'un changement culturel est en adéquation avec les représentations culturelles de la vieillesse dans leurs pays d'origine, compte tenu du changement culturel subi, néanmoins souvent non élaboré psychologiquement si l'on admet que les représentations culturelles de la vieillesse diffèrent selon les cultures et selon les sociétés.

Psychisme et culture ne sont pas deux objets distincts que l'on peut définir dans l'intériorité pour l'un et dans l'extériorité pour l'autre. Dans cette optique, il devient possible d'intégrer la culture comme une composante même du sujet, un sujet qui est partie prenante dans l'élaboration des représentations culturelles qu'il véhicule, dans la manière de se les approprier et de les transmettre. Dans l'évolution récente de la configuration famille algérienne et la perception que l'on peut en avoir, il y a tendance à penser que la famille « type » est la famille dite nucléaire, ou encore moderne et que dans celle-ci, les éléments familiaux traditionnels ne sont que des vestiges ayant disparus, condamnés par la modernisation et l'urbanisation du pays.

Pour comprendre la *place des aînés* dans la société algérienne et les représentations collectives liées à ce que l'on appelle communément les vieux au sein de cette même configuration sociale, sans doute est-il nécessaire de débiter par une brève présentation des caractéristiques qui continuent à apparaître, lorsqu'est menée une analyse sociologique montrant en lieu et place d'une « perception moderne » de la cellule familiale, une « grande » famille ou *el-aâyla*, à contenu et fonctionnement spécifiques et dévoilant les particularités suivantes ...

*1- La famille algérienne continue à être une famille étendue où plusieurs familles conjugales vivent ensemble sous le même toit. C'est une famille de type patriarcal dans laquelle le père ou l'aïeul est le chef spirituel du groupe familial et dans laquelle il organise la gestion du patrimoine commun. Cet aïeul, l'aîné du groupe familial, a un statut sacralisé lui permettant de maintenir la cohésion du groupe domestique.*

C'est que la notion de cohésion du groupe familial est primordiale pour la bonne compréhension de la grande famille algérienne. Nous n'hésiterons pas à ramener le terme de cohésion à celui de *'açabiyya*, par lequel le sociologue arabe Ibn Khaldoun a expliqué la progression des tribus vers le pouvoir, sous la seule réserve que le pouvoir dont il s'agirait au niveau de la tribu (groupement de plusieurs grandes familles) serait la plus grande emprise possible, la plus grande célébrité, la plus grande dignité, la plus grande bénédiction, en somme la reconnaissance unanime de la position spirituelle, sociale et économique du groupe familial.

Dans ce système patriarcal, agnatique, regroupant plusieurs familles et caractérisé par l'indivision, le chef n'est pas tant un homme de gouvernement ni une sorte de président élu, ni un dictateur, mais plutôt un collectif réuni autour d'un ancêtre, depuis longtemps enterré. Ce collectif, la *djemââ*, composée de tous les chefs de famille du village, des plus vieux, des aînés de toute grande famille, donne bien à voir une organisation sociale fondée sur des relations par le sang, par l'alliance et symbolisées par le lignage des *jdoud'* (les grands-parents, les ancêtres) dont un, le premier de tous, a donné son nom à la tribu. Les *ait-*, les *ben-*, ...

La *djemââ* peut être traduite soit par le terme assemblée, soit par le terme conseil, bien que le second soit plus approprié à l'esprit et à la philosophie de la *djemââ*. En fait la *djemââ* (groupe, groupement) est une assemblée de conseil ou un conseil d'assemblée, quoi qu'il en soit c'est une instance détentrice d'un pouvoir législatif et exécutif. Cette assemblée composée exclusivement des plus vieux du village pose les problèmes pouvant exister au niveau du clan, traite des problèmes temporels, se prononce en matière de jurisprudence, de statut personnel, de droit à la

propriété, elle légifère, dispose du droit de bannir, voire même d'excommunier.

*2- La famille assoie son raisonnement et ses délibérations sur le recueil des adhésions de ses membres et de leurs enténements consignés et composant une législation se référant systématiquement aux préceptes religieux coraniques, à la tradition orale rapportée à travers les hadiths (paroles du prophète), aux us, aux traditions du groupe et détermine ce qui est conforme de ce qui ne saurait l'être. Cette législation, d'évidence, contribue à la sauvegarde morale et matérielle du groupe social, d'une part, d'autre part, elle demeure au fondement du maintien de l'homogénéité et de la conformité des comportements devant se déployer dans la dynamique de la plus grande cohésion groupale et sociale.*

Ainsi, c'est aux vieux de la *djemâa* que semble revenir tout le mérite de l'existence du groupe social, de son équilibre, de son harmonie, de sa cohésion, de sa vie et de sa survie. Les vieux représentent, à cet égard et au plus haut point, l'esprit de cohésion du groupe familial, de son existence même, ainsi que de sa pérennité et des fondements de son identité par la veille au déroulement de ses rituels, à la transmission des mythes fondateurs du groupement. La *djemâa* serait, de ce point de vue, l'instance même des énoncés premiers comme les nommerait Castoriadis Aulagnier (1981). On pourrait, à cet égard, entrevoir les aînés comme dépositaires d'un pouvoir divin dont ils peuvent user pour châtier ou récompenser par quelque bénédiction.

L'on ne peut que mieux percevoir, dans cette perspective, la fonction et par là même la position de l'homme âgé au sein de cette configuration sociale ; position sociale qui apparaît comme source de considération, d'égards, de respect et ayant pour corollaire un statut entraînant des privilèges allant d'un pouvoir d'autorité jusqu'à la vénération, tant la personne de cet aîné se double d'une fonction religieuse. La sacralité de ce statut est admise par l'ensemble des protagonistes du groupe culturel et l'on voit souvent des individus aller quêter la *baraka* des anciens lorsque advient un moment décisif dans sa vie (circoncision d'un de ces garçons, départ vers un autre lieu, mariage, naissance, ...) supposé qu'ils ont cette « *expérience qui donne savoir, discernement, équité, abnégation, sang-froid* » et pouvoir de médiation avec le divin.

*3- En effet, la place qu'occupent les personnes âgées issues du modèle socioculturel décrit relève du sacré. Considérés comme des personnes sages, ces Cheikhs sont respectés de manière quasi religieuse. Leur statut d'aîné leur confère un pouvoir qu'ils ont toute légitimité à exercer. Aussi, dans la culture algérienne et par extension maghrébine, la vieillesse est une réalité qui serait à entendre en termes de promotion sociale.*

Ce statut privilégié tirerait sa légitimité aux yeux du groupe, à notre avis de deux aspects constitutifs de la culture traditionnelle algérienne. Le *premier* serait relatif à la place du père et par extension de l'aîné du groupement familial dans le discours religieux et la pensée musulmane. Comme peut en attester ce verset du *Coran* en la sourate *el-Baqara* : « *Et quand vous aurez achevé vos rites, alors invoquez Dieu comme vous invoquez vos pères* ». Ainsi dans cette société, il y a valorisation des âges et le rapport est proportionnel entre avancée en âge et respect, vénération, possibilité d'exercer plus d'autorité au sein du groupement. Ainsi, le vieux est toujours respecté et on lui doit obéissance.

Nous pouvons nous poser la question « pourquoi ? » Mais, ce qui est important de savoir, c'est que l'individu évoluant en culture maghrébine tout au long de son développement est éduqué et socialisé pour obéir aux anciens. Ce qui peut paraître comme un excès d'autorité a pour but de pérenniser l'union des familles et de maintenir la cohésion du groupe. Le ou les vieux sont les représentants du groupe, parce que non seulement, ce sont eux qui sont à l'avant-garde des difficultés de quelque nature qui soit, mais ce sont eux aussi qui sont les garants d'une infailible transmission entre générations. La cohésion du groupement familial est en jeu, voire menacée chaque fois qu'on délégitime, dans un acte de suprême désobéissance, un aîné.

Les aînés du groupe familial sont porteurs de la loi dans ses dimensions protectrices et punitives. Lorsqu'on s'en détourne, le premier pouvoir qu'ils ont est l'exhérédation, puisque le père, à la demande des vieux, peut rendre impossible l'héritage pour un fils ou une fille qui serait en dehors de la structure familiale. Le second pouvoir est bien sûr la malédiction. Ils ont le pouvoir d'exclure : « *qu'Allah te maudisse !* ». Ces paroles prononcées par la bouche d'un aîné et qui pourraient paraître anodines dans un monde rationnel ont une importance capitale dans le contexte culturel du pays d'origine.

Le *second* aspect constitutif de la culture traditionnelle algérienne et qui fonderait ce statut privilégié des hommes âgés concernerait le fait que cette dernière repose sur la mémoire qui touche au prodige (à ce titre, nous voudrions indiquer qu'il n'est pas très fréquent de rencontrer des hommes qui connaissent et ont appris par cœur les soixante chapitres du *Coran*). Dans cette culture traditionnelle sans écriture, cette culture orale, les vieux constituent le seul lien entre le passé et le présent s'inscrivant comme d'indispensables maillons d'une inestimable transmission

intergénérationnelle d'une culture du groupe (mythes, rites, croyances, poésie orale, ...) permettant à ce même groupe de se pérenniser là encore. L'on pourrait, en effet, percevoir les aînés, comme les gardiens d'un grenier sapientiel où tous les membres du groupe viennent nécessairement quêter un réarmement moral et un ressourcement affectif et l'on connaît le rôle capital de la fonction sociale de la mémoire collective dans une culture. Dans la langue algérienne, le vieux se dit *cheikh* qui veut aussi dire maître (de la parole sans doute) et en arabe classique le terme désigne une personne à statut social ou politique privilégié. Le terme *cheikh* charrie tout un cortège de significances en rapport avec la maturité, la sagesse, le discernement, l'aptitude à l'enseignement, à la raison, au pouvoir.

L'imitation des anciens, dans la société Maghrébine, demeure pour certains, source de fierté et de préservation de la culture du groupe et les recommandations de ces derniers ont valeur d'enseignements. Sans fixation graphique, la mémoire, aidant le groupe à continuer à se reconnaître, convoquant l'expérience de vécus antérieurs ne peut pas ne pas tarir d'éloges à l'égard de ces aînés qui ont soit vécu la situation soit rapporté le vécu de cette situation. Ces expériences, par le truchement de la mémoire, sont communiquées aux membres du groupe et constituent la matière primordiale de l'éducation. Dans les pays du Maghreb, l'éducation se dit *tarbia*, terme signifiant aussi « nourriture de la raison et de l'âme dans une perspective de perfection de la personnalité » et dont la portée symbolique est fondée sur la conception religieuse de l'éducation en islam qui veut que celle-ci vise l'être dans toutes ses dimensions, quelles soient corporelles, spirituelles, temporelles ou métaphysiques. De cette éducation-là les vieux sont les premiers responsables, dépositaires qu'ils sont de tout l'héritage culturel.

\* \* \*

Ce cadrage relatif, à l'organisation familiale et sociale, aux statuts de la vieillesse dans une société traditionnelle comme la société maghrébine et aux représentations culturelles de la vieillesse qui y sont liées assurément, nous voudrions à présent convoquer cette notion de *changement culturel* pour ensuite dire un mot sur les transformations que peuvent connaître les organisations familiales ayant expérimentés ce changement culturel pour enfin évoquer la question des représentations culturelles liées à la vieillesse tentant d'apprécier ses incidences sur le vécu de la vieillesse dans le nouveau contexte culturel, *en immigration*.

*1- La famille maghrébine immigrée continue de connaître, à notre sens, nombre de modifications structurelles ayant un impact certain sur les systèmes relationnels qui la définissent. Elle reste la « géométrie » sociale où se déploient des conflits de tous ordres et de tous milieux. Elle donne à voir à l'œil de l'observateur les indices de l'échec de toute opération d'assimilation et les modifications dont elle constitue l'enjeu apparaissent comme le produit inéluctable d'une confrontation de cultures, de désirs qui opposent des valeurs « traditionnelles » et des valeurs dites « modernistes ». Cette confrontation se retrouve aussi bien au sein même de la situation familiale, qu'entre cette dernière, ses membres et le pays d'accueil.*

Dans son contact avec l'espace social d'accueil, l'immigré projette ce qu'elle a de plus intériorisé, à savoir ses représentations culturelles « originelles », son legs culturel à l'endroit de l'éducation, de la vie quotidienne, du rapport aux temps, à l'espace, à l'autre, à l'Autre, ... C'est déjà là, le culturel, garant de la continuité psychique du sujet, projeté dans l'espace d'accueil ; il n'est ni souscrit comme partageable, ni admis dans ce qu'il y a de différent, d'autre, et prend l'aspect d'objet intrusif, étrangement étranger, voire inquiétant et dangereux pour le bon fonctionnement des structures sociales en place. Tout se passe, dès lors, comme si « l'héritage n'est plus en mesure d'assurer la continuité de l'existence », comme si « l'usage de l'espace potentiel est barré à l'établissement d'un espace entre-deux, entre le moi et le non-moi, entre le dedans et le dehors, entre le passé et l'avenir. »

« L'héritage culturel, écrit R. Kaës (1979), ne trouve sa valeur et son utilité psychosociale qu'à fournir une articulation réciproque des formations inconscientes et des formations sociales ... Un tel code repose sur une relative congruence entre le moi des sociétaires et les qualités de l'environnement matériel et humain ... Cette supposée congruence laissant un espace de libre mouvement à chacun, s'obtient par la construction commune, mutuellement concédée et personnellement appropriée de l'espace potentiel. »

*2- L'isolement, l'éprouvé de rupture dont fait l'objet l'immigré va se matérialiser sur le plan de la réalité quotidienne en rapport avec un ensemble d'actes de la part de la société dans laquelle ce dernier vit et qui déprécient la famille dans son ensemble mettant en cause, de façon déstabilisante, l'identité, le référentiel culturel de cette dernière. Ces actes viennent heurter la famille à l'endroit de la loi, des paradigmes éducatifs, des valeurs ancestrales, etc. et créent en son sein et autour d'elle une atmosphère d'insécurité.*

Les objets supposés suppléants proposés ne sont ni bons, ni stables, ils ne remplacent rien et violentent, quelque part, les valeurs existantes qui deviennent, on ne peut plus pour certaines d'entre elles, rigidifiées. Ces objets participent à raidir les frontières entre l'espace du dedans (familial et culturel) et l'espace du dehors (du pays d'accueil). Dans cet espace, le migrant est dans le doute, continuant à être porté par un profond sentiment d'insécurité. Il sait ce qu'il a quitté : un environnement social, culturel, capté, contrôlé, maîtrisé et sécurisant dans lequel, concernant notre propos sur vieillesse, le vécu se conjugue avec respect, voire vénération et totale prise en charge matérielle de ses besoins, avec une vie communautaire au sein de l'*aâyla* qui fonctionne comme cadre de protection ; il connaît à présent l'incertitude de la contenance du cadre d'accueil, car la désillusion (par opposition à l'illusion au sens winicottien) est bien là. Sur le plan du réel, l'immigré connaîtra une mise en cause, de son référentiel culturel lorsqu'il aura troqué la vie au sein d'une grande famille, dans une maison modeste certes, mais « contenante » contre une vie dans un foyer de travailleurs immigrés où la solitude se conjugue avec précarité matérielle ou au sein d'une famille en crise, en proie à la gestion, souvent dans le tumulte, des remaniements de places, de rôles, de statuts.

\* \* \*

Qu'en est-il, maintenant, des représentations qui liées à la *vieillesse* dans ces sociétés dites d'accueil ? Quelles seraient les représentations supposées de remplacement que propose le pays d'accueil à ses « immigrés » âgés ? Quel serait le vécu de ces individus initialement porteurs de représentations culturelles traditionnelles et qui ont fait l'expérience de l'immigration ? Qu'en est-il donc de la vieillesse en rapport avec ce changement culturel ?



Si nous admettons que dans le vieillissement, il faut tenir compte de deux variables, l'une interindividuelle puisque nous ne vieillissons pas tous au même rythme et l'autre intra-individuelle, car nous vieillissons différemment sur les plans biologique, psychologique et social, il reste que la dimension relationnelle est largement sous-estimée dans cette vision du vieillissement : à niveau de dépendance physique égale, le vécu ressenti par le sujet peut être totalement différent selon le profil psychologique et socio-économique du sujet concerné, en fonction de l'environnement culturel et selon les représentations qui en sont faites. Force est de constater que la vieillesse, terme qui fait référence à une catégorie sociale et sert à désigner un collectif, celui des personnes âgées, véhicule dans les sociétés industrialisées nombre de représentations collectives connotées péjorativement. Ainsi, des mots comme « vieillard » ou « vieux », « retraité », « ancien », « vétéran » connotent une mise à l'écart de la société. En recherchant dans dictionnaire un synonyme au terme vieux dans le sens ancien, pouvant traduire le terme algérien « k'bar, koudama » (vieux anciens) nous avons retrouvé les termes suivants : âgé, antédiluvien, antique, archaïque, arriéré, caduc, décrépité, démodé, dépassée, désuet, obsolète, révolu, gâteux, sénile, usé, fatigué, délabré, vétuste, vieilli, usagé, défraîchi, élimé, suranné, vieillot, ... comme exemples de la ténacité d'une langue (et qu'est-ce qu'une langue sinon qu'un système de représentation ?) S'acharnant sur une réalité impliquant des processus physiologiques et psychologiques qui, du reste diffèrent d'un individu à un autre, en y injectant des stéréotypes qui en donnent, le moins qu'on puisse dire, une image négative, le « pays d'accueil », n'invite pas à vieillir en son sein. «  *Vieillir dans l'émigration, c'est vieillir ailleurs (ou nulle part) et c'est vieillir autrement* », écrivait Sayad (2001).

*1- Concernant les populations immigrées, et au-delà de ce que l'on repère communément comme vieillesse « biomédicale » et qui correspond à l'enclenchement du processus naturel de dégradation, commençant en principe vers 60/65 ans et arrivant à un stade critique vers 85 ans, vieillesse qui du reste, n'arrive pas au même moment pour tous et dépend du système de vie, de l'emploi effectué pendant des années et de l'état de santé, il reste intéressant de se poser la question de savoir comment ce vieillissement est psychologiquement vécu, de questionner la vieillesse « personnelle » vécue par le sujet en rapport avec les représentations collectives qui sont liées à ce même état dans la société où l'immigré vit et en référence à des représentations culturelles que nous nous permettons, même si le terme est impropre, de qualifier d'originaires uniquement pour souligner leur antériorité chez le sujet immigré.*

Nous avons vu que le changement culturel entraîne un éclatement du groupe communautaire et reconfigure les structures familiales. Sur le plan des représentations, l'immigré connaîtra une mise en cause de son référentiel culturel lorsqu'il aura rencontré ces représentations liées à la vieillesse situées aux antipodes de celles qu'il aura véhiculées et qui l'auront porté jusque-là. L'activité professionnelle ayant été souvent peu valorisante lorsque ces migrants âgés n'ont pas passé une majeure partie de leurs vies au chômage, il s'entraîne une dévalorisation de l'image de soi, dévalorisation corollaire d'une autodépréciation avec pour résultat manifeste une remise en cause et un éclatement de la légitimité absolue et quand vient à cesser le travail, quand vient le temps de la retraite, n'ayant existé que comme force de travail, les vieux Maghrébins sont dans une phase de « mort sociale » pour reprendre l'expression d'Anne-Marie Guillemard (1979). Cette « mort sociale » s'explique par le fait que l'on a construit socialement l'immigré exclusivement comme un travailleur. « Un immigré, c'est essentiellement une force de travail et une force de travail provisoire, temporaire, en transit ... Le séjour qu'on autorise à l'immigré est entièrement assujéti au travail, la seule raison d'être qu'on lui reconnaisse. C'est le travail qui fait naître l'immigré ; c'est lui aussi, quand il vient à cesser, qui le fait mourir ... Cette mort sociale s'expliquerait par un sentiment de double inutilité dans le pays d'accueil, inutilité professionnelle et inutilité sociale de par l'âge atteint. Ce qui pourrait être ressenti par tout individu mis à la retraite, et ce, quelle que soit son origine culturelle. Les sujets âgés non immigrés conjurant, si je puis dire, ce sentiment d'inutilité par les recours à des activités dans le cadre d'associations de bienfaisance, de clubs de rencontre, d'associations de retraités et autres groupes de vicariance comme en une tentative de réparation d'une perte. Il n'en serait pas tout à fait de même pour les sujets migrants âgés dont le vivre seul, qui reste une donnée fondamentale dans sociologie des migrants âgés serait génératrice d'une détresse psychique et aurait pour corollaire, chez le sujet âgé immigré, un vécu psychologique spécifique, si nous pouvons le formuler ainsi. Sans doute s'agit-il d'entrevoir ce vécu sur un registre « dépressiogène » (cependant pas toujours pathologique et pouvant se traduire par un repli sur soi ou une réclusion solitaire) réactualisant les angoisses primitives de la première séparation, celle de l'enfant qui se détache de la mère (paradigme de la rupture induite par le changement culturel et qui se joue sur le registre de l'abandon de la terre, mère nourricière). Mais cette mobilisation d'une angoisse archaïque par le changement culturel est beaucoup plus traumatisante que l'originelle, parce que l'abandon est ici légalisé par toutes les démarches administratives que l'immigré est obligé de faire pour pouvoir continuer à résider, à exister, à se soigner dans le pays d'immigration. Ce sentiment de perte convoquerait par ailleurs l'omniprésence d'une angoisse de mort.

*2- C'est dire que le poids de la mort est pour ainsi dire omniprésent chez les immigrés, de surcroît chez les sujets âgés. C'est que l'isolement, l'activité sociale extrêmement réduite (déplacement pour quelques courses, le café, ou prière à la mosquée), la vulnérabilité, l'usure, les faibles revenus sont vécus comme autant de menaces visant leur sécurité, leur santé et ne pouvant déboucher donc que sur la maladie et la mort. C'est la peur, le sentiment de ne pouvoir résister à ces menaces, qui donne à la mort une présence quasi permanente dans l'esprit de l'immigré maghrébin âgé. A la peur de la mort s'ajoute celle de la mort loin du pays natal. Rien n'est plus angoissant pour le Maghrébin en effet, que l'éventualité d'une mort loin des siens et en dehors de l'ambiance religieuse qui doit l'entourer dans son pays d'origine. La crainte est de mourir seul, privé de toute assistance religieuse, au moment où il devra prononcer la Shahada (profession de foi et premier des cinq piliers de l'Islam), assuré qu'il est, loin de son groupe culturel, de ne pouvoir bénéficier des rituels de purification sans lesquels on ne peut mourir d'une « bonne mort ».*

Cette peur de la mort dans un pays étranger provient aussi du souci de préserver les siens d'avoir l'un des leurs littéralement perdu, ce qui ne manquerait pas de leur porter atteinte. Il n'est pas étonnant de voir dès lors les Maghrébins attachés au rapatriement des corps quelque grandes soient les difficultés matérielles.

3- Cette angoisse, de pouvoir se perdre reste par ailleurs en rapport avec une culpabilité liée à la ghaiba (absence). L'élément culturel de l'absence n'a pas échappé au sceau religieux, comme l'ensemble des comportements et projets du musulman. La jurisprudence musulmane a statué sur la ghaiba. Elle en distingue deux sortes : la petite et la grande qui ne vont sans nous rappeler, les notions d'absence réparable et d'absence irréparable dans l'œuvre du psychanalyste anglais Winnicott.

La petite absence dont la durée ne saurait excéder trois mois et au-delà, à partir de trois ans, la grande absence où l'individu est déclaré d'office divorcé de son épouse si celle-ci le demande, par exemple. Ces deux absences chargées de sens et hautement symboliques ne vont pas sans conséquence pour qui en franchit le seuil en termes de culpabilité, voire d'existence au sein du groupe.

A partir d'une absence de trois mois, lorsque celle-ci vient à se prolonger sans signe de vie ni manifestation de quelque manière que ce soit par une présence au pays, l'individu pourrait venir à être considéré comme disparu pour les siens, mais aussi abandonné par eux, car consolider et maintenir « Silat-ar-Rahim » (le « lien utérin ») est un devoir sans cesse rappelé par les commandements religieux et y faillir par l'absence est aussi fondateur de cette culpabilité que peut éprouver le sujet migrant. Les tentatives d'élaboration ou sans doute de conjuration défensive de cette culpabilité s'opèrent souvent par l'invocation d'un retour définitif au pays, cependant plus les années passent et moins probable est le retour au pays d'origine ; l'immigré est alors dans une mythification du retour, car ce dernier qui initialement n'était qu'affaire de temps a vu ce temps suspendre son vol, alors s'installent en rapport avec ce qui est devenu au fil de ce même temps un hypothétique et compromis retour définitif au pays d'origine d'incessants va-et-vient.

En fait, « l'aboutissement heureux » du voyage, à supposer, comme l'écrivait Kaës (1979) ; que l'espace psychique et social requis pour articuler l'ancien et le nouveau a été constitué et que le sujet ne demeure pas dans l'errance entre un déjà perdu et un non trouvé/crée, c'est la vie dans le pays d'accueil qui sera devenue un lieu investi et non plus un lieu de transit dans un ballet d'incessants aller-retour entre pays d'origine et pays d'accueil. Le travail de la mémoire et de la créativité, l'articulation de l'un à l'autre s'en trouvera dans ces conditions fortement dynamisée permettant aux sujets âgés de s'éprouver comme Maghrébins toujours et acteurs sociaux, vivant la quotidienneté dans la société d'accueil tous les jours pour que puisse se déployer un véritable travail de réaménagement articulant, dans un mouvement de convergence entre référentiel culturel et formations psychiques des sujets moi des sociétaires et conditions matérielles et humaines de l'environnement, à condition que celui-ci constitue un cadre « suffisamment bon » aussi par la reconnaissance de l'autre, son acceptation et par légalisation d'un dispositif d'accompagnement, de guidance spécifique à même de favoriser les conditions d'émergence de ce travail de réaménagement.

### **Bibliographie**

- Castoriadis Aulagnier P., *La Violence de l'interprétation - Du pictogramme à l'énoncé*, 1ère édition, Le fil rouge, Paris : PUF, 1975.  
Guillemard A.-M., *La retraite, une mort sociale*, Paris : PUF, 1972.  
Kaës R. (Ed.), *Crise, rupture et dépassement*, Paris : Dunod, 1979.  
Sayad A., « La vacance comme pathologie de la condition d'immigré. Le cas de la retraite et de la préretraite », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17, n° 1, 2001.  
Tandonnet M., *Immigration : sortir du chaos*, Paris : Ed. Flammarion, 2006.

## *Collection « Compétences interculturelles »*

*chez L'Harmattan (Paris)*

*www.compétencesinterculturelles.org*



### **ANTAGONISMES COMMUNAUTAIRES ET DIALOGUES INTERCULTURELS**

#### **Du constat des polarisations à la construction des cohésions**

Monique Eckmann, Kévin Haddad, Altay Manço

Les conflits entre Etats, les blessures de l'histoire ou des politiques monoculturelles ont pour effet, entre autres, d'attiser les antagonismes communautaires. Cet ouvrage analyse des situations d'antagonismes communautaires survenant en Europe et dans le voisinage européen, en extrait les facteurs facilitateurs afin de montrer qu'un moyen permet de canaliser la violence, de transformer les conflits et de produire de la cohésion sociale : le dialogue interculturel.

ISBN : 978-2-296-07533-7 • mars 2009 • 252 pages • Prix éditeur : 23 €

#### **KISMET ! Belgique/ Turquie : regards croisés sur mariages et migrations**

Ertugrul Tas

Kismet est un mot turc. Il signifie la destinée. Il est cité par la majorité des interviewés pour donner une raison à leur mariage. Cette recherche menée a pour objectif de comprendre et d'illustrer les pratiques et les motivations matrimoniales dans la communauté turque installée en Belgique, à travers ses liens aux régions d'origine. La plus grande attente des familles turques de Belgique est de lutter contre l'assimilation culturelle de leur groupe en terre d'exil. Le mariage dans le même groupe ethnique est valorisé par rapport à l'alternative que constitue le "mariage mixte".

ISBN : 978-2-296-06986-2 • janvier 2009 • 148 pages • Prix éditeur : 14 €

### **VALORISATION DES COMPÉTENCES ET CO-DÉVELOPPEMENT**

#### **Africain(e)s qualifié(e)s en immigration**

Altay Manço

Ce livre est d'un grand intérêt pour la compréhension de l'intégration en emploi des personnes issues de l'immigration. En analysant plusieurs expériences menées en Europe pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des migrants, il offre un regard pertinent et novateur sur une approche spécifique de ces personnes. Le projet Valorisation identitaire et professionnelle (VITAR) sollicite de manière audacieuse une multitude d'acteurs et d'institutions publiques et associatives.

ISBN : 978-2-296-05519-3 • mai 2008 • 236 pages • Prix éditeur : 21,5 €

### **L'INTÉGRATION DES MUSULMANS EN SUÈDE**

#### **Un défi singulier pour une société multiculturelle ?**

Kévin Haddad - Préface de Dominique Maliesky

Face à l'arrivée relativement récente d'une importante population musulmane en Suède, ce livre s'interroge sur la politique d'intégration choisie. L'option du multiculturalisme se justifie-t-elle pour un tel pays ? Les revendications culturelles des musulmans constituent-elles un défi singulier pour le modèle d'intégration suédois ? Comment dépasser les points de friction et s'acheminer vers de bonnes pratiques ?

ISBN : 978-2-296-05986-3 • septembre 2008 • 242 pages • Prix éditeur : 13 €

## **TOURISMES ET DIVERSITÉS**

### **Facteurs de développement ?**

Sous la direction de Marie Sarlet et Altay Manço

Cet ouvrage sonde les relations entre le tourisme, la valorisation de la diversité et le développement, et envisage l'industrie du tourisme en tant que terrain possible pour un développement partagé entre diverses régions du globe et une opportunité d'insertion professionnelle, notamment pour la population immigrée en Europe. A quelles conditions, par quelles pratiques ?

ISBN : 978-2-296-07011-0 • novembre 2008 • 146 pages • Prix éditeur : 15 €

## **FORMATION D'ADULTES ET INTERCULTURALITÉ**

### **Innovations en pays francophones**

Julie Depireux, Altay Manço

Consacré à l'analyse d'initiatives concrètes de formation d'adultes en contexte d'interculturalité, cet ouvrage rend compte d'innovations belges, canadiennes, françaises et suisses. Sont abordés : la médiation sociale et culturelle en tant qu'émergence d'un métier, l'articulation entre recherche et formation en travail social. Voici un outil d'aide à l'évaluation des actions locales d'intégration.

ISBN : 978-2-296-05814-9 • juin 2008 • 160 pages • Prix éditeur : 15,5 €

## **KAZAKHS, KALMOUKS ET TIBÉTAINS EN France**

### **Minorités discrètes, diasporas en devenir ?**

Samim Akgönül, Stéphane De Tapia, Sandrine Fautrez, Franck Gosselin, Alexia Larsonnier

Quel peut être le point commun entre des Kalmouks, des Kazakhs et des Tibétains français ? Leur physionomie rappelant la Haute Asie ? Une origine remontant à la Chine occidentale, celle que les autorités chinoises appellent aujourd'hui Xinjiang et Xizang, deux provinces à l'autonomie très mesurée ? Pour mieux appréhender leur présence sur le sol européen, ce livre se propose d'analyser l'ethnogenèse de ces trois peuples, leur Histoire et leurs histoires compliquées, imbriquées.

ISBN : 978-2-296-04295-7 • février 2008 • 278 pages • Prix éditeur : 28 €

## **L'INTERCULTUREL COMME ART DE VIVRE**

Abdellatif Chaouite

L'interculturel comme art de vivre est une option stratégique à la fois critique et créatrice : critique des illusions et des faux-semblants, sociaux et politiques, qui font rater les rendez-vous de la société avec son devenir interculturel ; créatrice des "compétences interculturelles" nécessaires pour accompagner ce devenir dans le champ social. A partir d'une expérience sur le terrain associatif, l'auteur ouvre quelques pistes de réflexion centrées sur penser et vivre autrement l'interculturel.

ISBN : 978-2-296-04460-9 • décembre 2007 • 158 pages • Prix éditeur : 15,5 €

## **RELATIONS ET CO-INCLUSION**

### **Islam en Belgique**

Felice Dassetto, Jordane De Changy, Brigitte Maréchal

A partir de la rencontre de personnes "musulmanes" et "non-musulmanes", à travers la confrontation de leurs points de vue, cette recherche vise à cerner l'état des relations réciproques et de la confiance entre musulmans et non-musulmans. Différents thèmes y sont abordés, tels que la question de l'islam politique en Belgique, la confrontation des identités ethniques, culturelles et religieuses, l'image de l'Islam et des musulmans dans les médias, le port du voile, le rapport des jeunes à la sexualité.

ISBN : 978-2-296-03169-2 • mai 2007 • 240 pages • Prix éditeur : 21 €

## **LES ÉTRANGERS EN FRANCE ET L'HÉRITAGE COLONIAL**

### **Processus historiques et identitaires**

Sous la direction de Hédi Saidi - préface de Claude Liauzu

Longtemps ignorée, la mémoire de la colonisation et de l'immigration refait surface. Sans s'ériger en procureurs ni en juges de l'histoire, les auteurs nous expliquent pourquoi la France a tardé à reconnaître ces mémoires particulières et pourquoi certains événements sont demeurés marginaux à l'histoire nationale. Leurs écrits témoignent d'une profonde réflexion et d'une volonté d'intégrer l'histoire des étrangers dans celle de la France. ISBN : 978-2-296-04351-0 • novembre 2007 • 202 pages • Prix éditeur : 17,5 €

## **PROCESSUS IDENTITAIRES ET INTÉGRATION**

### **Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration**

Altay Manço

Ce livre approche le cas des jeunes générations nées de migrants. Quelles sont les conditions psychosociales qui permettraient aux jeunes issus de l'immigration un développement positif ? Cet ouvrage montre que le déploiement par ces jeunes de stratégies identitaires synthétiques et offensives peut les doter de ressources nécessaires à leur intégration. Il propose un modèle - appuyé par de nombreuses recherches de terrain - qui ambitionne d'éclairer les rapports complexes entre identités et intégrations.

ISBN : 2-296-01647-2 • novembre 2006 • 188 pages • Prix éditeur : 16,5 €

## **LES FOULBÉ DE LA VALLÉE DU SÉNÉGAL EN Italie**

### **Réseaux ethno-communautaires et stratégies migratoires**

Anna Elia

Cette étude analyse les parcours d'insertion des migrants foulbé originaires de la Vallée du Sénégal dans différentes situations locales du Nord, du Centre et du Sud de l'Italie. L'immigration foulbé en Italie reproduit des réseaux qui trouvent leur fondement dans l'appartenance ethno-linguistique. Ceux-ci soutiennent et influencent les parcours d'insertion dans les lieux d'arrivée.

ISBN : 2-296-00398-2 • mars 2006 • 120 pages • Prix éditeur : 12 €

## **TRAVAIL SOCIAL ET IMMIGRATION**

### **Interculturalité et pratiques professionnelles**

Sous la direction de Elisabeth Prieur, Emmanuel Jovelin, Martine Blanc

Cet ouvrage aborde la question migratoire de manière approfondie. Après avoir posé les fondements de l'immigration à travers l'Europe, il s'intéresse à la religion en tant que médiation. Les questions de l'islam, des religions africaines, du catholicisme sont traitées de manière dépassionnée avec un regard scientifique. Il aborde également la question des pratiques professionnelles et débouche sur les questionnements qui se trouvent au coeur du travail du social : "l'interculturalité", "les chocs culturels"...

ISBN : 2-296-01736-3 • décembre 2006 • 316 pages • Prix éditeur : 28 €

## **RECONNAISSANCE ET DISCRIMINATION**

### **Présence de l'islam en Europe occidentale et en Amérique du Nord**

Sous la direction de Ural Manço

Malgré l'existence de législations respectueuses des droits humains, pourquoi les musulmans ne jouissent-ils pas d'une liberté de culte sans entraves, à l'égalité de celle qui est reconnue aux fidèles d'autres confessions ? Le degré d'institutionnalisation du culte islamique n'atteint nulle part le niveau de la reconnaissance parfaite, sur un pied d'égalité avec les autres cultes. Cet ouvrage propose des éléments de compréhension institutionnelle et macrosociologique dans huit pays (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, Espagne, France, Royaume Uni, Italie).

ISBN : 2-7475-6851-2 • septembre 2004 • 372 pages • Prix éditeur : 28 €

## **TURCS EN EUROPE**

### **L'heure de l'élargissement**

Altay Manço

Voici une synthèse sur la communauté turque immigrée et sur son insertion dans les pays d'accueil à l'heure de l'élargissement de l'Union européenne. En octobre 2005 ont débuté des négociations avec la Turquie, qui dureront de longues années, en vue de son adhésion à l'Union européenne. Leur issue reste incertaine et sera soumise au référendum dans plusieurs Etats membres dont la France. Répondant au besoin de combler un vide d'information, ce livre doit permettre aux citoyens européens de se positionner valablement face à l'éventualité de cette adhésion.

ISBN : 2-296-01889-0 • décembre 2006 • 130 pages • Prix éditeur : 12,5 €

## **RECOMPOSER SA VIE AILLEURS**

### **Recherche-action auprès des familles primo-arrivantes**

Sous la direction de Michel Born, Alain Deccache, Huguette Desmet, Perrine Humblet, Jean-Pierre Pourtois

Consacré aux résultats d'une recherche portant sur les problématiques relatives à la santé physique et psychosociale des enfants immigrés primo-arrivants et de leurs familles, ce livre a contribué à mieux cerner leurs difficultés et celles rencontrées par les intervenants sociaux chargés de leur prise en charge. Il s'agit de recueillir les pratiques utiles dans l'accueil et l'intégration socio-sanitaire des familles et d'établir ainsi une plus grande cohésion entre les partenaires.

ISBN : 2-296-01630-8 • novembre 2006 • 213 pages • Prix éditeur : 19 €

## **RELIGIONS DE TURQUIE, RELIGIONS DES TURCS**

### **Nouveaux acteurs dans l'Europe élargie**

Samim Akgönül

Ce livre présente, d'une façon synthétique et analytique, les divers types de religiosité existant en Turquie et, par extension, originaires de Turquie en Europe. En effet, "99% des Turcs sont des musulmans" se plaisent à dire les conservateurs turcs, sans préciser de quel islam il s'agit et quelle forme de religiosité possèdent ces "99%". Il n'y a pas un islam mais des islams. Cette pluralité des modes de croire est due en partie au passé impérial multi-confessionnel du pays mais aussi au concept de laïcité en perpétuelle évolution depuis la fondation de la république.

ISBN : 2-7475-9489-0 • novembre 2005 • 196 pages • Prix éditeur : 17,5 €

## **RECONNAISSANCE DE L'ISLAM DANS LES COMMUNES D'EUROPE**

### **Actions contre les discriminations religieuses**

Coordonné par Altay Manço et Spyros Amoranitis

Ce livre présente les résultats de l'action "Cultes et cohésion sociale" soutenue par la Commission européenne de 2001 à 2004. Il s'agit d'une action d'identification, de validation et d'échanges transnationaux de "bonnes pratiques" dans le domaine de la lutte contre les discriminations religieuses appliquées aux communautés musulmanes locales en Europe. L'objectif global de l'action est de mettre en évidence les pratiques efficaces de gouvernance locale dans la gestion de la diversité religieuse.

ISBN : 2-7475-8715-0 • septembre 2005 • 200 pages • Prix éditeur : 18,5 €

## **LA CRÉATION D'ENTREPRISE PAR LES IMMIGRÉS**

### **Un dynamisme venu d'ailleurs**

Stéphane De Tapia, Laurent Muller

Préface de Michel Hau - Postface de Freddy Raphael

Sur quels fondements reposent la survie et le dynamisme de ces acteurs mal connus du jeu économique que sont les immigrés ? Depuis le début du 20ème siècle, des immigrés créent des entreprises dans des secteurs délaissés par les populations d'accueil : habillement et confection entre les deux guerres, artisanat du bâtiment puis épicerie, alimentation et restauration. Ces hommes et femmes incarnent une figure de la modernité en ce qu'ils parviennent à travers leurs activités commerciales à combiner l'attachement à une communauté d'origine et l'entrée dans le monde des techniques et des marchés.

ISBN : 2-7475-8569-7 • septembre 2005 • 270 pages • Prix éditeur : 23,5 €

## **DE ZOLA À ATATÜRK**

### **Un village musulman en Wallonie**

Altay Manço, Christophe Parthoens - Postface de Claudio Bolzman

Cet ouvrage a pour objectif de décrire les processus d'intégration sociale d'une communauté turque installée dans une localité minière en Belgique, dès l'aube des années soixante. Il s'agit de retracer les étapes grâce auxquelles cette population ouvrière immigrée est parvenue en un peu plus d'un tiers de siècle à s'établir dans le quartier, à se structurer en associations et organisations, à se faire reconnaître par le pouvoir local ainsi que par le tissu institutionnel du pays d'accueil et, enfin, à s'asseoir à la table des élus locaux.

ISBN : 2-7475-8036-9 • avril 2005 • 174 pages • Prix éditeur : 17 €

## **TURQUIE : VERS DE NOUVEAUX HORIZONS MIGRATOIRES**

Sous la direction de Altay Manço

Cet ouvrage aborde tant les contextes migratoires internes à la Turquie que les migrations vers ce pays, lui-même toujours pourvoyeur de flux importants de populations. En dépit de ses difficultés à s'établir en Europe ou aux Etats-Unis, la diaspora est en constante croissance. Face à cet élan migratoire, les observateurs n'hésitent pas à parler d'un "système circulatoire turc" qui intègre des mouvements complexes de personnes, de capitaux, de services et d'informations à travers notamment l'Union européenne et sa "banlieue" orientale. La diversité des collaborateurs est une des richesses de cet ouvrage.

ISBN : 2-7475-6591-2 • mai 2004 • 308 pages • Prix Public 26 €

## **LA VIE ASSOCIATIVE DES MIGRANTES : QUELLES (RE)CONNAISSANCES ?**

### **Réponses européennes et canadiennes**

Spyros Amoranitis, Joseph Gatugu, Altay Manço

La vie des associations créées par les migrants est indissociable de l'histoire migratoire elle-même. Elle se développe au fil du temps : dans de nombreux pays occidentaux, on assiste à un foisonnement des activités des associations de migrants comme on observe une intensification de la fréquentation de ces structures. Le présent ouvrage détaille les résultats d'un travail d'enquête portant sur les acteurs de la vie associative originaires notamment de Turquie, du Maghreb et d'Afrique noire, présents entre autres en Belgique, en France et au Canada.

ISBN : 2-7475-7053-3 • octobre 2004 • 280 pages • Prix éditeur : 24 €

## **COMPÉTENCES INTERCULTURELLES DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION**

### **Perspectives théoriques et pratiques**

Altay Manço - Préface de Pierre G. Coslin - Postface de Vijé Franchi

Les questions principales soulevées dans l'ouvrage sont : Qu'est-ce qu'une compétence interculturelle ? Qu'est-ce qu'une stratégie identitaire ? Quels sont les liens entre les compétences interculturelles et les stratégies identitaires des jeunes et celles des intervenants sociaux ? Quelles actions sont susceptibles de permettre l'épanouissement des compétences interculturelles des jeunes d'origine étrangère et des professionnels qui travaillent avec eux, afin de favoriser une intégration mutuellement satisfaisante ?

ISBN : 2-7475-3406-5 • 2002 • 182 pages • Prix éditeur : 15 €

## **JEUNESSES CITOYENNETÉ VIOLENCES**

### **Réfugiés albanais en Belgique et au Québec**

Altay Manço, Michèle Vatz Laaroussi - Préface de Thierry Detienne - Postface de Bruno-Marie Bechard

Cette publication porte sur les modalités de construction identitaire et les pratiques de citoyenneté mises en oeuvre par des jeunes réfugiés en Wallonie et à Bruxelles, ainsi que dans différentes régions de la Province du Québec. La communauté ciblée est principalement liée aux populations d'origine albanaise et kosovare. Cet ouvrage vise à mieux faire connaître qui sont ces jeunes réfugiés et leurs familles, quels sont leurs projets d'insertion, comment ils mettent en oeuvre des pratiques de socialisation et de citoyenneté, ainsi que des expressions identitaires.

ISBN : 2-7475-4923-2 • septembre 2003 • 310 pages • Prix éditeur : 26 €

## **COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET SOCIOCOGNITIVES DES ENFANTS DE MIGRANTS**

### **Turcs et Marocains en Belgique**

Danièle Crutzen, Altay Manço

La question de l'enseignement du français comme langue étrangère et/ou seconde à des enfants et adultes issus de l'immigration nous invite très rapidement à élargir la perspective linguistique et didactique à une préoccupation beaucoup plus fondamentale : comment l'école traite-t-elle en son sein la diversité des codes, des symboles, des valeurs et des normes ? Quelle place accorder aux langues d'origine des communautés immigrées et minoritaires au sein des systèmes d'enseignement et pourquoi ?

ISBN : 2-7475-4892-9 • septembre 2003 • 124 pages • Prix éditeur : 11 €

## **COMPÉTENCES INTERCULTURELLES DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION**

### **Approches théoriques et pratiques**

Altay Manço - Préface de Pierre Coslin - Postface de Vijé Franchi

Les questions principales soulevées dans l'ouvrage sont : Qu'est-ce qu'une compétence interculturelle ? Qu'est-ce qu'une stratégie identitaire ? Quels sont les liens entre les compétences interculturelles et les stratégies identitaires des jeunes et celles des intervenants sociaux ? Quelles actions sont susceptibles de permettre l'épanouissement des compétences interculturelles des jeunes d'origine étrangère et des professionnels qui travaillent avec eux, afin de favoriser une intégration mutuellement satisfaisante ?

ISBN : 2-7475-3406-5 • septembre 2002 • 182 pages • Prix éditeur : 15 €

Livres accessibles sur :

[www.compétencesinterculturelles.org](http://www.compétencesinterculturelles.org)

## *Présentation de l'IRFAM*

*« La cohésion sociale par la valorisation des diversités »*

*[www.irfam.org](http://www.irfam.org)*



*L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)* est un organisme ressource et d'éducation permanente créé en 1996 par des intervenants et des chercheurs, au service des professionnels de l'action sociale, de l'éducation, du développement culturel et économique. Il vise, par une approche multidisciplinaire, à construire des liens entre la recherche et les interventions dans le domaine de l'intégration et du développement, ainsi que la lutte contre les discriminations. Les *objectifs* de l'institut sont :

- *Informier sur les mécanismes discriminatoires en tant que facteurs d'exclusion et de violence ;*
- *Promouvoir les relations interculturelles en tant qu'instruments d'une intégration et d'un développement de qualité ;*
- *Susciter un développement identitaire positif parmi les personnes victimes d'exclusions et de violences ;*
- *Contribuer à la mise en place de mécanismes démocratiques favorisant la gestion positive des différences socioculturelles et le développement durable.*

Les *moyens* de l'IRFAM sont la sensibilisation, la formation et l'accompagnement, ainsi que la mise en réseau d'intervenants sociaux, de responsables associatifs et de décideurs politiques. L'institut anime également des processus de recherche-développement et d'évaluation, de même que diverses publications sur les problématiques du développement socio-économique, de l'exclusion et de la gestion des conflits socioculturels. Les *domaines d'intervention* de l'IRFAM sont :

- *L'évolution des communautés immigrées ou issues de l'immigration et, en particulier, l'observation des processus d'intégration psychosociale et de la dynamique des identités culturelles ;*
- *Les liens entre migrations et développement tant dans les espaces d'origine que dans les espaces d'accueil ;*
- *Le développement des politiques et des méthodes d'intervention sociopédagogique et interculturelle : formation, accompagnement et évaluation des équipes de terrain, des réalisations pratiques, etc.*

Trois *thématiques majeures* préoccupent l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations :

- *La gouvernance locale des diversités et la gestion des conflits par le développement local, le dialogue interculturel et l'éducation à la diversité dans ses multiples formes ;*
- *L'insertion socioprofessionnelle et la valorisation des compétences des migrants et des personnes issues des migrations ;*
- *La participation des migrants aux actions de solidarité internationale et la gestion des flux migratoires.*

L'institut dispose de trois sièges en Belgique (Liège, Namur et Bruxelles) où elle anime le collectif « Harmoniques » regroupant des associations actives dans le domaine de l'action interculturelle et du co-développement. Son action est soutenue par divers échelons de pouvoir dans ce pays.

De vocation internationale, l'IRFAM est également soutenu par l'Union européenne. L'institut a des représentations au Togo, au Bénin, en Turquie et en Grèce. Des partenariats le lient à de nombreux organismes en Europe, en Afrique et au Canada. *European Network on Migration and Development (EUNOMAD)* est présidé par l'IRFAM. En tant qu'association visant la valorisation des diversités, l'IRFAM gère la collection « Compétences Interculturelles » des éditions de l'Harmattan (Paris) et diffuse sur le net une lettre trimestrielle intitulée *Diversités et Citoyennetés*.

\*

\*

\*